LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 45—No 45 | ST-BONIFACE, VENDREDI 20 FEVRIER 1959 | PRIX: SEPT CENTS

Editori...

C... vo... 27 ...ier

* * *

Il est entendu que les opinions exprimées dans cet article sont celles de la rédaction seulement et font partie de la mission générale de ce journal qui consiste à renseigner et à éclairer ses lecteurs aussi bien que possible sur les sujets qui les intéressent.

* * *

Dans cette vallée de larmes, le bien à faire se présente assez rarement dans l'état pur, et même quand cela arrive l'esprit humain réussit à y trouver des imperfections. La prudence doit intervenir, comme reine des vertus morales, pour peser le pour et le contre, la valeur relative des circonstances bonnes et mauvaises et, enfin, dicter la meilleure ligne de conduite à tenir, en dépit des fruits moins admirables qui peuvent se produire en marge de l'action principale.

* * *

Il en est ainsi du référendum sur les divisions scolaires qui aura lieu au Manitoba le 27 février. On pourrait souhaiter que la Commission Royale sur l'Education ait attendu plus longtemps afin de soumettre tout son rapport, sans question de rapport intérimaire. On pourrait trouver que ledit rapport intérimaire n'explique pas assez clairement comment le nouveau système des high schools procurera une amélioration sûre et notable sur ce plan d'enseignement. On pourrait se demander si d'autres solutions au problème ont été examinées et pourquoi elles ont été rejetées. Il en va de même pour les amendements qui ont été apportés à l'Acte scolaire, pour les décisions de la Commission chargée de la répartition des limites des divisions, pour les règlements du Ministère. Mais, enfin, le jour vient où il faut se décider à voter "oui" ou "non", sur un projet précis de divisions. On ne se prononce pas sur ce qui aurait pu être fait mais sur une proposition bien concrète.

* * *

De fait, les contribuables ne jugeront pas le plan tout entier, mais seulement en autant qu'il est réalisé dans la division locale qui leur est propre. Inutile de perdre son temps à soupirer après un plan parfait. Il n'y en aura jamais dans ce bas monde. D'autre part, dans une situation où la votation aura un effet de très grande portée dans un secteur très important de la vie, il ne peut pas y avoir prétexte pour une abstention. Celui qui attend que tout soit parfait avant de se prononcer, restera en suspens toute sa vie. Il faut voter "oui" ou "non" le 27 février.

* * *

Il semble qu'un vote affirmatif et unanime soit le meilleur parti à prendre en autant que les Franco-Manitobains sont concernés.

Cette opinion découle de la considération des valeurs de base — l'éducation chrétienne et canadienne-française — qui sont en jeu, et de cette autre valeur

(Suite à la troisième page)

La situation scolaire au Manitoba

Il n'y a pas d'article sous cette rubrique cette semaine.

La date de la béatification de la R. M. d'Youville sera annoncée sous peu à Rome, maintenant que la Sacrée Congrégation des Rites, sous la présidence de Sa Sainteté Jean XXIII, a donné son approbation, le 10 février, aux deux grands miracles qui préparent la voie au décret de béatification de celle qui a fondé, en 1738, la Congrégation des RR. SS. de la Charité qui compte maintenant plus de 7,000 professes. La cérémonie de béatification, qui se déroulera à St-Pierre de Rome, aura probablement lieu en mai prochain. (Cliché CCC)

Une gloire du Canada

Béatification prochaine de la Mère d'Youville à Rome

MONTREAL — La Rév. Sr Béatrice St-Louis, supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, a reçu de Rome le câblogramme dont voici le texte: "Congrégation générale heureuse. Saint-Père bénit les Soeurs Grises. Attendons sous peu date de béatification. Rendons grâces à Dieu".

En présence de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, les cardinaux de Curie et la Sacrée Congrégation des Rites ont accepté comme authentiques, le 10 février, les deux grands miracles essentiels à la béatification de la Rév. Mère d'Youville, fondatrice, en 1738, des Soeurs Grises de Montréal qui n'ont cessé de se consacrer aux oeuvres de charité et d'éducation. Elles ont essaimé en cinq autres communautés autonomes: St-Hyacinthe, 1840; Ottawa, 1845; Québec, 1849; Philadelphie, 1921 et Pembroke, Ontario, 1926, se sont détachées de la communauté d'Ottawa.

L'activité missionnaires des Soeurs Grises s'étend aux deux Amériques, à l'Afrique et à l'Asie. Ces communautés comptent 7,000 professes dans 325 maisons, hôpitaux et écoles.

La rote termine l'étude du dossier de Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve de François d'Youville; elle est née le 15 octobre 1701 à Varennes, près de Montréal. Ses deux fils sont devenus prêtres; ses quatre enfants mouraient en bas âge. La Rév. Mère d'Youville est décédée le 23 décembre 1771. Seule la publication officielle sur les mérites généraux et sur les miracles est encore nécessaire avant qu'elle ne soit proclamée bienheureuse au cours d'une cérémonie qui se déroulera à St-Pierre de Rome, probablement en mai prochain.

La cause de béatification de Mère d'Youville a été introduite à la Congrégation des Rites le 26 avril 1890. Le 3 mai 1955, le Pape Pie XII a publié le décret d'héroïcité des vertus de la fondatrice des Soeurs de la Charité. Le Pape Pie XII devait présider la réunion de la Congrégation des Rites le 22 octobre dernier. C'est cette réunion qui vient d'avoir lieu.

L'Episcopat demande à Castro d'exercer un généreux pardon

SANTIAGO - DE - CUBA — Dans une lettre pastorale, Son Exc. Mgr Perez Serantes, archevêque de Santiago-de-Cuba, a demandé au gouvernement révolutionnaire cubain, de "réduire quand il sera possible les peines prononcées contre les anciens partisans du régime Batista accusés de 'crime de guerre' et de créer un climat de pardon généreux".

En fin janvier déjà, l'Episcopat cubain s'était adressé aux autorités de La Havane, afin de faire cesser les exécutions des partisans de l'ex-dictateur. Mgr Perez Serantes ajoute cependant que "l'opinion mondiale a accordé peu ou pas d'attention" aux actes de violence commis par les agents de l'ex-président Batista. "Nous voulons croire que ce silence était dû à un manque d'information . . . Maintenant, nombreux sont ceux qui sont choqués d'apprendre l'exécution de certains criminels de guerre et protestent contre ces exécutions".

L'archevêque, tout en reconnaissant le droit des gouvernements de décréter la peine de mort, exprime le souhait "qu'aucun homme ne soit condamné à mort . . . Nous louons celui qui pardonne le meurtre de son frère".

Avec les pom-pom . . .

EPINAL — Les pompiers de Fontenyou-le-Château (Vosges) ont laissé brûler l'hôtel de ville, qui abrite également les pompes à incendie, parce qu'ils avaient pris le tocsin pour l'appel des fidèles à la grand-messe.

Un octroi au Cercle Molière

On apprend en dernière heure que le Gouvernement du Manitoba a approuvé un octroi de $500 au Cercle Molière à l'occasion de la présente tournée dramatique dans l'Ouest canadien.

L'octroi fait partie en quelque sorte d'une politique d'aide aux oeuvres culturelles de la province, en harmonie avec l'idée qui a inspiré la création du Conseil des Arts sur le plan national.

Il indique en même temps une appréciation particulière du travail du Cercle Molière dont les exploits rehaussent depuis longtemps le prestige national de la province.

Un événement marquant dans la vie du poste CKSB

Le samedi 21 février, à 3 h. p.m., Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, bénira solennellement le nouvel émetteur de CKSB à l'angle des chemins La Salle et Waverley, en présence de nombreuses personnalités. L'édifice se trouve à proximité du monastère des Trappistes de St-Norbert.

Le dimanche 8 mars prochain, à 2 h. 30 p.m., dans l'auditorium Notre-Dame, à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale, aura lieu l'ouverture officielle du nouvel émetteur à 10,000 watts.

La cérémonie sera présidée par M. J.-A. Dansereau, de Lorette, président actuel de Radio St-Boniface Limitée. M. le Dr Henri Guyot, 1er président, pèsera sur le bouton déclenchant le mécanisme qui permettra à CKSB d'atteindre plus de 98 p. cent des Franco-Manitobains.

On annoncera bientôt les noms des orateurs distingués qui prendront la parole à cette occasion, et aussi des artistes qui participeront à ce programme qui sera digne de l'événement.

* * *

La question d'un poste satellite réglée bientôt

La question d'un poste satellite de la TV dans la région de St-Boniface sera réglée sous peu. En effet, la Société de Radio-Canada a demandé le droit d'établir un poste de ce genre, en même temps que quatre autres ailleurs au pays et le Bureau des Gouverneurs de la Diffusion a fixé au 18 mars les audiences pour discuter cette demande.

Les autres postes proposés seraient situés à Moncton (français), au Nouveau-Brunswick, à Corner Brook, Terre-Neuve, à Kenora, Ontario, et à Trail, C.-B.

Le poste de St-Boniface sera construit par Radio-Etat et donnera les programmes du réseau français sur film. On a expliqué qu'il serait possible occasionnellement de donner des programmes en direct, par exemple, l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent, car l'image transmise par micro-onde pourrait servir aux postes anglais et français tandis que le commentaire, qui est transmis par fil, pourrait être double. Il serait possible aussi de filmer des programmes locaux, d'avance, pour les faire passer plus tard au réseau et au poste local. Il est entendu que le groupe Franco-Manitobain n'aura pas de responsabilité financière pour la construction et l'opération de ce poste.

La décision de Radio-Canada fait suite à une série de gestes très sympathiques à l'égard de la population Franco-Manitobaine. Le nombre d'heures des programmes français au poste de Winnipeg avait été augmenté trois fois, surtout à l'avantage des jeunes, en dépit du fait que la programmation bilingue n'est pas populaire. Les présentations devant la Commission Fowler avaient été bien accueillies et le rapport de cette Commission avait recommandé que la programmation française à la télévision de Winnipeg soit plus abondante et de meilleure qualité.

Mgr Panico

Conservez votre héritage culturel

OTTAWA — C'est un message d'encouragement qu'a laissé aux associations françaises de la province Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, avant son départ pour Lisbonne, au Portugal.

Les huit associations, l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, la Fédération des femmes canadiennes-françaises, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste d'Ontario, la Fédération des parents et instituteurs de langue française d'Ontario, l'Association des cultivateurs franco - ontariens, l'Association de l'enseignement français d'Ontario, La Fédération des commissaires bilingues d'Ontario et l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, ont reçu Son Excellence, à la maison franco-ontarienne.

"Continuez l'oeuvre magnifique que vous avez commencée, a déclaré Mgr Panico. Conservez votre patrimoine et développez les belles qualités de votre race. C'est alors que vous contribuerez à former un beau et grand Canada."

Le délégué apostolique a affirmé que chaque fois qu'il a visité un diocèse, une paroisse, ou un groupe canadien-français, il a fait comme une retraite spirituelle tant il y a découvert une foi profonde et un attachement sincère au Saint-Père et à l'Eglise.

Mgr Panico a souligné la nécessité de conserver au Canada les deux langues, le français et l'anglais, parce qu'elles sont l'expression des deux plus grandes cultures d'Europe.

"Et le français, c'est la première", a-t-il ajouté.

Au foyer

Son Excellence a défini le rôle de la famille canadienne-française dans la conservation de la langue française.

"L'école et les institutions françaises peuvent faire beaucoup en ce sens, a-t-il dit, mais la famille est quand même à la base de la conservation de notre langue et de notre patrimoine. Il faut toujours parler français en famille, il faut toujours que les parents obligent leurs enfants à parler français entre eux."

PUBLICATION DES CAUSERIES DU R. F. T. LAFLAMME

Le R. F. Théophile Laflamme, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, commençait, le 1er février dernier, une première série de 13 causeries sur divers aspects de l'Horticulture, au poste CKSB. Chaque samedi à 12 h. 45 p.m. le Frère met au service de ses auditeurs les fruits d'une longue expérience de 25 années comme horticulteur. Il est en charge du département d'Horticulture à Otterburne, c'est-à-dire de la pépinière, du verger et du jardin; il est aussi l'initiateur et le fondateur de la Société d'Horticulture de St-Pierre; il est l'un des directeurs de l'Association des Pépiniéristes du Manitoba.

La semaine prochaine, dans le numéro du 27 février, en page du feuilleton, on commencera la publication de ces causeries du Frère Laflamme. Lui-même désire que ses auditeurs à CKSB puissent relire à tête reposée ses causeries, les conserver, et surtout tirer meilleur parti de leur lecture en lui envoyant des questions sur les points qu'on désirerait faire éclaircir. Il se ferait alors un grand plaisir de répondre à ces questions. Que les intéressés profitent de cette aubaine, puisque le temps du jardinage n'est pas loin!

M. H. Argue pose 38 questions sur la radioactivité

OTTAWA — Le leader du CCF aux Communes, M. Hazen Argue, a inscrit 38 questions au feuilleton de la Chambre sur les études que le gouvernement a entreprises sur la radioactivité.

M. Argue demande si on a fait des analyses récentes de l'air, de l'eau et du lait dans 17 villes canadiennes pour déterminer la quantité de strontium 90 ou de tout autre isotope radioactif, fruits des retombées nucléaires.



La photographie ci-dessus a été prise à la fin du programme au Dominion vendredi dernier au moment où Mme Boutal parut sur la scène en compagnie des membres du Cercle Molière, au milieu des applaudissements de la foule enthousiaste. (Photo Gene Gauthier)

La tournée du Cercle Molière débute triomphalement au théâtre Dominion

Le Cercle Molière de St-Boniface présentait "Le Médecin malgré lui", de Molière, le vendredi soir 13 février au théâtre Dominion de Winnipeg, devant des centaines de spectateurs enthousiastes et joyeux. L'immense succès remporté ce soir-là augure bien pour la tournée qu'entreprendront bientôt ces acteurs dans les trois provinces de l'Ouest. Leurs auditeurs de Gravelbourg, Regina, Prince-Albert, Saskatoon, Edmonton, St-Paul, Calgary et New Westminster sauront alors que la réputation exceptionnelle du Cercle Molière est plus que méritée.

Car ces acteurs savent interpréter le grand Molière et nous permettre de découvrir toutes les richesses que sa comédie contient en fines réparties, en légèreté d'esprit, en action extérieure qui s'offre, avec parfois une petite pointe d'audace, en pâture à l'oeil et en nourriture à l'esprit.

Projection des voix

Il a pu arriver autrefois que l'un ou l'autre des auditeurs se soit plaint que les acteurs du Cercle n'étaient pas parfaitement audibles, surtout au commencement des pièces. Tel ne fut certainement pas le cas vendredi dernier. La projection des voix, sans violence mais avec vigueur et clarté, caractérisa toute la représentation.

Les admirateurs de Molière ont pu apprécier de façon toute particulière les mouvements des acteurs en groupe. Cela revêtait parfois la forme et le **tempo** d'une véritable harmonie. Il y avait presque du ballet dans la suite des évolutions: ici on se groupait à trois pour un instant, puis on changeait de place avec souplesse et gracieuseté. La scène où le médecin et le vieux bourgeois se lèvent de leurs chaises, puis les reprennent tranquillement à l'unisson, et cela à plusieurs reprises, fut vraiment délicieuse sous ce rapport.

L'harmonie d'action

L'harmonie qui gouvernait le déroulement des scènes frappait. Par exemple, quand le médecin déclamait, tous lui portaient vraiment attention et les éclats de rire des acteurs se déclenchaient avec autant de spontanéité que ceux des spectateurs. D'autre part, dans les quelques scènes où l'action dramatique se déroulait dans deux formes parallèles, l'auditoire saisissait immédiatement le rythme des gestes et des paroles pour regarder tantôt un groupe ou un personnage, et tantôt l'autre. Rappelons comme exemple cette scène où le médecin révèle au bourgeois les mystères de la médecine, tandis qu'à l'autre bout de la scène l'amant, déguisé en apothicaire, fait discrètement la cour à sa bien-aimée. Ou encore, quand le médecin loue indiscrètement certaines qualités de la nourrice Jacqueline et que le mari jaloux s'élève de derrière le paravent.

Que de détails on pourrait ainsi rappeler. Mais si les scènes considérées individuellement étaient remarquables de perfection, que dire de la pièce dans son ensemble? La pièce fut jouée à fond par chacun des personnages, même par les deux plus modestes qui ne parurent que quelques instants devant le rideau baissé. Tout de même, il convient de dire ici que les personnages de Sganarelle (Robert Trudel), Martine (Monique Guyot), Géronte (Léo Rémillard) et Jacqueline (Marie Masson) méritent mieux qu'une mention honorable, spécialement Sganarelle, le médecin qui a bien des tours dans son sac et sait en tirer bon parti.

Travail ardu

Derrière cette perfection l'on sentait le travail de longs mois de préparation, et aussi le talent et le doigté de Mme Pauline Boutal, responsable à la fois de la direction et de la mise en scène. Avec ses aides, elle a su aussi confectionner des décors très appropriés, charmants à l'oeil, et d'une simplicité particulièrement imposée par le fait que ces décors devront être transportés sur des milliers de milles de distance. D'ailleurs, si l'on a dû simplifier de beaucoup le décor, on a semblé se reprendre quant aux costumes. Vraiment, il faut vivement féliciter ceux qui les ont conçus et confectionnés.

Pour conclure, disons que les figurants ont été magnifiques par la souplesse avec laquelle ils observaient la mise en place, par la perfection de leur diction, par la conviction avec laquelle ils participaient à l'action commune. Grâce à eux tous, et aussi grâce à la directrice et à la mettrise en scène, "Le Médecin malgré lui" est un spectacle de grande classe où toutes les catégories de spectateurs trouveront un plaisir inoubliable, de Gravelbourg à New Westminster, plaisir qu'ont connu une nouvelle fois les nombreux amis du Cercle au Manitoba.

"La Fable . . ."

Ils pourront aussi apprécier les talents des acteurs dans "La Fable du Secret bien gardé", farce en un acte d'Alejandro Casona, adaptée en français par André Camp. Ici, les six acteurs sont parfaits, mais Robert Séguier a manifesté des talents et des possibilités qui réjouissent ses amis et admirateurs.

Tous les Franco-Manitobains souhaitent un succès triomphal au Cercle Molière de St-Boniface qui jouera à Gravelbourg (1er mars), Regina (2 mars), Prince-Albert (3 mars), Saskatoon (4 mars), Edmonton (5 mars), St-Paul (6 mars), Calgary (7 mars) et New Westminster (9 mars). Les organisateurs locaux sont: Regina, M. Léo Lirette, grand chevalier du conseil no 4820 des Chevaliers de Colomb; Gravelbourg, Mlle Jeanne Beauregard, secrétaire du cercle local de l'ACFC; Prince-Albert, le professeur Emrys Jones, directeur d'art dramatique à l'Université de Saskatchewan; Edmonton, Me André Déchêne, président général de l'AFCA; Calgary, M. A. F. Key, directeur-gérant du Calgary Allied Arts Council; St-Paul, M. le Dr Léon Trottier, président du cercle local de l'ACFA; New Westminster, Mme Blanche Lambert, présidente-directrice de la Troupe Molière de Vancouver.

Souper-causerie des APM, le 18 mars

Au cours du congrès provincial de la "Home and School Association", un grand souper aura lieu le mercredi 18 mars à 6 h. p.m. à l'auditorium du Club St-Vincent, de la paroisse du Précieux-Sang, sous la présidence de M. Jean Lagassé. Tous les membres des Associations Parents et Maîtres du Manitoba français seront invités.

M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier sera l'orateur invité, à ce souper qui sera suivi d'une importante discussion à laquelle tous seront conviés à prendre part. Cette partie du programme sera présidée par M. Léo Dufault, président du comité français au sein de la "Home and School Association".

L'un des sujets à l'étude sera justement celui qui fut discuté au cours du dernier congrès de l'Association d'Education, à savoir celui de la formation d'une fédération provinciale des APM et de sa collaboration avec le comité français que préside M. Dufault.

Présumé remède pour le cancer utile aux chiens

CHICAGO — Une substance reliée à la composition d'un remède contre le cancer, le Krebiozen, dont l'efficacité a été le sujet d'une vive controverse, aurait apporté une grande amélioration, dans 85 pour cent des cas, à des chiens souffrant de cataractes, a rapporté le docteur Andrew C. Ivy.

On voit sur cette photo (à gauche) M. Denis Belair, qui reçoit des mains de M. Hervé Sala, président de l'A.E.C.F.M., un chèque de $100 pour aider le Cercle Molière à faire face aux frais de sa tournée. Cette contribution a été rendue possible par les fonds de la Fraternité Française. L'on voit, à droite, le R. P. Ludger Guy, S.J., agent de liaison de l'Association d'Education.

Ce don faisait partie d'une jolie somme qui fut ajoutée à l'octroi du Conseil des Arts par les autorités civiles, par des hommes d'affaires et des patrons afin que la troupe puisse poursuivre sans gêne son travail culturel si apprécié.

A la soirée elle-même on remarquait la présence de l'hon. Duff Roblin et Mme Roblin, l'hon. M. Boulic et Mme Boulic, Son Excellence Mgr M. Baudoux, Son Honneur le juge Alfred Monnin et Mme Monnin, M. le consul de France, etc. (Photo Gene Gauthier)

Le pape se couche tôt, mais il se relève pour travailler

VATICAN — Les personnes qui passent après dix heures du soir dans le voisinage des Palais pontificaux voient, la plupart du temps, ceux-ci plongés dans l'obscurité la plus complète. Jean XXIII aime à se coucher tôt. Mais, très souvent, il se lève peu après minuit pour travailler jusqu'à quatre heures du matin, afin "d'être seul". Il retourne alors se reposer, pour reprendre son activité quotidienne à sept heures du matin.

Le Pape semble supporter allègrement le poids de sa charge, ce qui lui a mérité le nom, dans certains milieux romains, de "Pape de l'optimisme". Ses façons ont inspiré à tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher des sentiments aussi bien de vénération et de respect que d'affection. Il sait trouver les paroles qui vont droit au coeur. Ainsi, il émut jusqu'aux larmes Mgr Giuseppe Calderari, sous-préfet des cérémonies pontificales, lorsqu'il lui rappela qu'étant simple séminariste ce prélat lui servit sa première messe en 1904.

Sa Sainteté Jean XXIII reste attaché par ailleurs à la simplicité qui l'a distingué dès les premières heures de son Pontificat. Dans la plupart de ses discours, il continue à parler à la première personne du singulier. Il se passe volontiers de la "Sedia" et n'a jamais voulu utiliser la chaise à porteurs, comme l'ont fait ses prédécesseurs.

On relève également que, après sa visite à l'hospice Ste-Marthe du Vatican, le Pape a voulu rentrer à pied. Il a congédié le chauffeur qui l'avait attendu avec la voiture réservée au Souverain Pontife et a regagné le Vatican en compagnie de quelques personnes, non sans s'arrêter, en cours de route, auprès d'un ancien collaborateur de "L'Osservatore Romano" retenu chez lui par la maladie, depuis de longues années.

CITE DU VATICAN — Au cours de l'audience générale qu'il a accordée le 4 février, Sa Sainteté Jean XXIII a évoqué la convocation d'un prochain Concile oecuménique dans l'allocution qu'il a adressée aux personnes présentes. Après avoir souligné que cette réunion ne pourrait avoir lieu avant deux ans, et qu'elle s'appellerait Concile du Vatican ou Concile du Latran selon l'endroit où elle se tiendrait, le Pape a invité tous les fidèles à prier, tout d'abord pour le synode diocésain de Rome, "le premier de l'histoire", qui sera convoqué avant la fin de l'année; ensuite pour la réussite du Concile oecuménique "qui demandera deux ans de préparation"; et enfin pour la mise à jour du code de Droit canon, "oeuvre qui sera réalisée avec la collaboration des juristes et des canonistes les plus éminents de l'Eglise". Le Pape a ensuite prié lui-même avec les fidèles présents à ces trois intentions.

Très fructueux congrès à Edmonton des Visiteurs d'écoles de l'Ouest

Le cinquième Congrès des Visiteurs Catholiques des Provinces de l'Ouest tenait ses assises à Edmonton les 7 et 8 février. Il réunissait les RR. PP. Philibert-Marie Paré, O.F.M., de la Colombie-Britannique; Raymond Turenne, O.M.I., de Falher, MM. les abbés Arthur Marchildon, de Prince-Albert, Roger Ducharme, de Gravelbourg, Alcidas Ricard, curé de Vimy, et Pierre Raymond, du Manitoba. Le R. P. Georges Ramaekers, S.J., aussi du Manitoba, retenu ailleurs, dut décliner l'invitation de participer à ce congrès.

Les visiteurs présents n'eurent qu'à se féliciter de s'être adjoint en la personne de M. Maurice Lavallée, président de l'A.E.B.A., éducateur éminent d'Edmonton, un aide précieux.

La première réunion avait lieu au salon paroissial de l'église Saint - Joachim, gracieusement mis à la disposition des visiteurs par le R. P. Fernand Thibault, O.M.I., curé. Cette réunion devait durer jusqu'à 11 h. 30 de la nuit, à peine entrecoupée par un repas princier au restaurant Seven Seas, où les visiteurs étaient les hôtes de Monsieur Lavallée, et par un succulent souper au Collège St-Jean, dont le Père Recteur, le R. P. A. Lacerte, O.M.I., est un ancien du Manitoba.

Plusieurs projets furent l'objet d'échanges de vues profitables aux visiteurs des quatre provinces-soeurs. Ensemble, ils étudièrent la possibilité d'uniformisation des programmes de français, d'Histoire du Canada et de Catéchisme; la publication d'une revue pédagogique interprovinciale; un essai de fédération de nos Associations de professeurs canadiens-français. Ils revinrent sur un sujet maintes fois débattu, celui des associations patriotiques de jeunesse, et sur d'autres problèmes dont la solution faciliterait le développement culturel et renforcirait l'esprit français de nos enfants.

Les visiteurs furent frappés de la vitalité du fait français qui, malgré l'usure du temps, a des sursauts de régénérescence fort consolants. Ainsi, la jeunesse des paroisses françaises de Maillardville vient de publier le deuxième numéro de la "Relève Colombienne". Les étudiants des écoles françaises de l'Alberta ont une Relève très active, et sont secondés admirablement par les professeurs dans leur effort de refrancisation. En Saskatchewan, on songe à une Caisse Populaire d'Etablissement Rural, et la réalisation de ce projet gigantesque n'est pas éloignée. Au Manitoba, le Bulletin des Instituteurs peut bien sous peu devenir l'organe interprovincial de tout le personnel enseignant des quatre provinces.

Tous les visiteurs se quittèrent, heureux de s'être connus ou mieux connus, heureux aussi d'avoir mieux compris les problèmes auxquels ont à faire face les groupes français des Provinces de l'Ouest.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 2-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mardi 17 mars 1959, à l'égard du contrat no 5/59/BW, Infrastructure bitumineuse stabilisée, mille 18 à mille 32, ROUTE DE BANFF A WINDERMERE, PARC NATIONAL KOOTENAY, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e ave, Edmonton (Alta); M. J. A. Flatt, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame Winnipeg (Man.); M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta), et M. A. H. MacKinnon, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 11 février 1959. (DEV-59-5)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 26 mars 1959, à l'égard du contrat no 3/59/TCH-G, pont no 1 sur la rivière Illecillewaet, Mille 27.1, pont no 2 sur la rivière Illecillewaet, Mille 26.4, route transcanadienne, parc national Glacier (C.-B.).

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e ave, Edmonton (Alta); M. J. A. Flatt, Division des routes, 705 - 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.); M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta), et de M. A. H. MacKinnon, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50.00 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 février 1959. (DEV 59-4)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR DEUX RESIDENCES POUR SURINTENDANTS, G.R.C., REGINA (SASK.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, 306, édifice London, Saskatoon (Sask.); de l'architecte régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste à Regina (Sask.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.), et de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 février 1959. (Arch-59-22)

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 25 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR LOGEMENT POUR HOMMES MARIES DE LA G.R.C., MAISON A DEUX LOGIS 1958 (PAREMENT EN BRIQUE), DAUPHIN (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); de l'architecte régional, 705, édifice Commercial, 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et aux bureaux de poste de Brandon et Dauphin (Man.).

Pour être prise en considération, chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 février 1959. (Arch-59-26)

GROUPES FRANÇAIS À TORONTO

Tréteaux de Paris, théâtre; Alliance française, Laure Riese, conférences, concerts, théâtre; Association des Français libres, D. Bornstein, soirées; Association générale des Officiers interprètes de réserve, D. Bornstein; Cercle français Simpson; Association France-Canada, Mme McGibbon, comité social.

Chambre de Commerce française, Henri Hulot, affaires; Ciné-Club, B. Mouchot, films; Club Fleur de Lys, Merrill Blais, danse; Les Thés français, Mme J. Beauroy, conversation; Les Nouvelles françaises, Mme Anne Sanouillet, périodique.

Départements de français dans l'université et dans les collèges et High Schools.

C.B.C. Stories in French.

La paroisse canadienne-française du Sacré-Coeur; L'Alliance Canadienne, A. St-Jean, entente nationale; Club Richelieu, G. Godin, social; Fédération des Femmes canadiennes-françaises, Mme V. O'Neil, conférences; Ceintures fléchées, M. l'abbé J. Jobin, chorale; Club Acadien, O. Brean, social; Ligue des Quilles Fleur de Lys, Léo Perron, sports.

Le Cercle Canadien, R. Ampleman; Les Dames de Ste-Anne, Mme Parentean; Swiss Canadian Club, R. Betachart, social; Groupe Sépharade, S. Bendahan; Linguists' Club, langues; Alliance française d'Hamilton, Mme A. S. Britton, conférences.

Les Consulats de France, de Suisse, de Belgique; Les Anciens des Visites interprovinciales.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUT A LA REMISE A OUTILS, ENTREPOT DE FOURRAGE, G.R.C., REGINA (SASK.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, 303, édifice London, Saskatoon (Sask); de l'architecte régional, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste à Regina (Sask.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.), et de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 10 février 1959. (Arch-59-23)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR NOUVEAU BUREAU DE POSTE, EMERSON (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et au bureau de poste à Emerson (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur General du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 5 février 1959. (Arch 59-16)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le jeudi 2 avril 1959, à l'égard du contrat no 4/59/YT, ponts sur les rivières Stewart et Pelly et clôture des abords du pont sur le fleuve Yukon à Carmacks, Territoire du Yukon.

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); M. O. H. Leicester, directeur régional, 10225 - 100e ave, Edmonton (Alta); M. J. A. Flatt, ingénieur surintendant, Division des routes, 705 - 169 est, ave Notre-Dame, Winnipeg (Man.); M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, 721, édifice public, Calgary (Alta), et M. F. H. James, ingénieur surintendant, Division des routes, case postale 1084, Whitehorse (T.Y.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 février 1959. (DEV-59-6)

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont

(Tous droits réservés)

(Suite)

Vers cette époque, étant donné la transformation profonde de cette partie de l'Ouest canadien, les Oblats de naissance française s'en sont effacés peu à peu, avec la disparition des derniers survivants de l'âge d'or des missions indiennes. Mais il faut noter qu'une jeune communauté de France, celle des Petites Soeurs de Jésus, du Père Charles de Foucauld, a pris pied sans bruit à Vancouver depuis la dernière guerre. De là, elle a même essaimé jusque sur la côte de la mer de Behring.

La métropole du Pacifique compta toujours des Français parmi ses habitants, mais leur présence y demeura assez longtemps peu perceptible. C'est au début de ce siècle seulement que se révèlent quelques compatriotes dignes de fixer l'attention. Des Basques y figurent au premier rang, soutenus par les fortes traditions de leur race — fierté, honnêteté, activité — qui les distinguent dans tous les pays où ils émigrent.

LA GRANDE FAMILLE DES PARIS

En tête, voici les Paris, qui détiennent une place unique. Le 14 octobre 1958, les membres de cette grande famille célébraient le centenaire de naissance de leur ancêtre, Bertrand Paris, de Saint-Pée-sur-Nivelle (Basses-Pyrénées). La messe solennelle, à l'église française du Saint-Sacrement, fut chantée par l'un de ses petits-fils, l'abbé Charles Paris. Secrétaire honoraire de son église paroissiale, Bertrand Paris remplit ses fonctions pendant près de soixante ans sans manquer un seul dimanche et se vit décerner la décoration papale "Bene Merenti". Il mourut en 1942, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après avoir élevé quatorze enfants, dont quatre fils et une fille vinrent s'établir en Colombie-Britannique.

Nous avons déjà fait la connaissance de Jean-Pierre Paris, débarqué à Vancouver en 1903, aujourd'hui agriculteur et éleveur dans le sud de l'Alberta. Ce premier Basque de Saint-Pée était un neveu de Bertrand Paris. Quatre ans plus tard, son fils, Pierre, — le troisième de la famille, né en 1888 — venait à son tour tenter sa chance sur la côte du Pacifique. Seul en terre étrangère, sans aucune connaissance de la langue, il eut la sagesse de suivre les avis du consul de France, Duchastel de Montrouge, et de son excellent secrétaire, Emile Chevalier, qui le mirent sur la bonne voie. Très vite il alla chercher sa promise du pays basque, Gracieuse Heguy, de Hasparren (Basses-Pyrénées), qui avait émigré presque en même temps que lui chez des tantes en Californie. Gracieuse est toujours demeurée la femme charmante du temps de sa jeunesse, mère au grand coeur, grand-mère de quatorze petits-enfants. En affaires, véritable **alter ego** de son mari. Un grand-oncle de Mme Pierre Paris faisait paître ses brebis sur l'emplacement de l'hôtel-de-ville actuel de Los Angeles. Ses descendants, jaloux de leur lignée de Basques, possèdent aujourd'hui quelque cent mille acres au sud-est de Laguna Beach.

A Vancouver, Pierre Paris, court et trapu, va réaliser l'ambition de sa vie. Au pays natal, il a fait un apprentissage de sept ans sous la discipline sévère d'un oncle cordonnier, original et excellent orthopédiste. La riche expérience acquise à cette école, il va la mettre au service des Canadiens. Pour lui, la chaussure ne doit pas être un soulier quelconque, mais un vrai support orthopédique épousant rigidement les contours du pied, exactement comme le vieux sabot basque. Cette formule honnête est tout le secret de sa réussite. Son entreprise de simple magasin-cordonnerie va devenir une véritable industrie du cuir, avec tannerie, manufacture, grand magasin, etc. La Compagnie Pierre Paris et Fils emploie plus de cent ouvriers et ses établissements représentent un capital de plus d'un million de dollars. Sa chaussure sur mesure jouit d'un renom mondial; le prince d'Iran lui-même ne porte que les bottes de chasse de Pierre Paris.

Parmi les descendants de Pierre Paris, deux fils ont survécu. L'aîné, Georges, après avoir étudié à l'Université de la Colombie-Britannique et à Chicago, est orthopédiste et dirige la maison familiale. Il est père de cinq enfants. Son frère, Roger, aussi orthopédiste et homme d'affaires, en a neuf. En plus de ses devoirs professionnels, il s'occupe d'organisations religieuses, charitables et sportives. "Georges et moi, dit-il, nous passons notre temps à créer de la jeunesse, . . . puis à la former."

Peti Paris, autre fils de l'ancêtre Bertrand, arrivé de Saint-Pée en 1909, s'essaya d'abord dans le commerce; mais foncièrement terrien et audacieux comme son cousin, Jean-Pierre, il se dirigea lui aussi vers l'Alberta. Revenu après fortune faite, il réside à Vancouver, quand il ne voyage pas entre le Canada, la France, Cuba et le Mexique.

Le benjamin des frères Paris, Jean-Baptiste — le quatorzième — après ses études secondaires à Belloc (Basses-Pyrénées) et son cours de médecine orthopédique à l'Ecole de médecine de Paris, vint au Canada en 1927 vers sa famille de Vancouver. Ses succès professionnels l'ont porté à la présidence de la "British Columbia Association of Chiropodists". Il est bien connu même à l'extérieur pour la part généreuse qu'il a toujours prise au travail de groupement de la population francophone. Il a trois fils et une fille; l'aîné, Robert, qui a fait sa philosophie à Stanislas de Montréal et sa médecine à Laval de Québec, est actuellement "senior resident" à l'hôpital Saint-Paul de Vancouver; le second, Charles, un autre ancien de Laval, est vicaire à Saint-Joseph, paroisse de sa ville natale; le troisième, Raymond, qui a étudié tour à tour au Collège de Vancouver, à Belloc (un an de philosophie) et à Nelson (C.-B.), prépare une carrière de droit; la jeune fille, Andrée, a épousé un ingénieur civil.

Un dernier frère Paris, venu au Canada en 1913, attendit jusqu'à 1927 pour se marier, dans son pays d'origine, avec une Basquaise. Leur fils aîné, Armand Paris, ingénieur diplômé de l'Université de la Colombie-Britannique, s'occupe d'importants travaux du gouvernement près de Québec. Il a pris pour femme une Canadienne française et a commencé à édifier une famille.

Pierre Bonnet, marié à Gracie Paris, soeur des quatre frères, vint à Vancouver en 1925. Pelotari, fils de champion et champion lui-même, le genre de pelote qui se jouait sous ses yeux, le fit doucement sourire. Il battit aisément tous ceux qui voulurent se mesurer avec lui. Peu après, avec l'aide de Pierre Paris et d'autres hommes d'affaires, il popularisa la pelote basque à Vancouver. Pierre Bonnet est aujourd'hui contremaître chez son beau-frère et chef d'équipe dans la Légion de Marie de sa paroisse.

JEAN-PIERRE HARAMBOURE, LE GEANT DES FORETS

Un autre Basque, Jean-Pierre Haramboure, venu en 1910 de Bidart (Basses-Pyrénées), est une figure quasi légendaire. Mi-citadin, mais habitué au travail de la construction sous la conduite de son père, il s'engagea dans les camps forestiers. Cette importante industrie était alors, plus encore qu'aujourd'hui, entre les mains des Américains, dirigée avec une énergie et une hardiesse de conquérants. Ils discernèrent tout de suite en ce jeune émigré un homme d'action, d'intelligence supérieure, honnête et infatigable. De chef d'équipe il devint vite contremaître, gérant, puis directeur général de l'**Elk River Lumber Co**, qui employait de 400 à 600 travailleurs.

Haramboure aimait ses hommes et ses hommes lui étaient dévoués. Ayant peu de goût pour l'atmosphère des bureaux, il était presque toujours avec eux, partageant leurs joies et leurs dangers. Par exemple, si un communiste s'avisait de venir les endoctriner, ou exiger la nourriture et le logement comme un droit acquis, il pouvait s'attendre à être fraîchement reçu. Un politicien de parti soi-disant avancé, qui risqua le coup, fut prestement expulsé, avec la botte de Jean-Pierre au bas des reins.

Dans son beau livre **The Unknown Country** Bruce Hutchison met en scène "Pete" Haramboure aux prises avec un feu de forêt. Rien ne saurait donner une plus juste idée de ce géant des bois. L'incendie qui ravage son domaine, c'est naturellement un ennemi personnel, "une créature rusée, calculatrice, pleine de mauvais tours, se contentant parfois de raser le sol et prête à jaillir lorsqu'on tourne le dos. Nous l'appelons "Elle".

"Elle a sa couronne, dit Pete Haramboure. Elle a en effet bondi au faîte des grands arbres. Chaque aiguille de sapin se gonfle et crève dans une petite bouffée de gaz. Elle se précipite d'un seul jet de flamme à travers le dôme de la forêt. A dix milles de distance, on peut entendre le grondement, semblable à celui d'un train franchissant un pont d'acier. Elle voyage à une vitesse de plus d'un mille à la minute, entraînant dans sa course de gros morceaux de bois embrasés qui vont s'abîmer au loin dans la mer.

". . . Pete Haramboure a travaillé quatre jours et quatre nuits sans fermer l'oeil. Il en est réduit à ne plus pouvoir parler, à ne plus comprendre ce que lui disent ses compagnons. Sa figure et tout son corps sont aussi noirs que les arbres . . . — Vous feriez mieux d'aller vous coucher, les gars, mais eux non plus ne peuvent s'y résoudre.

"Sur la terre planent encore la fumée, l'haleine du feu, et le sens de sa présence. **Elle** est rusée. **Elle** attend. **Elle** est tranquille ce soir, mais si le vent se lève, **elle** se réveillera. Pete mouille son index, le tient relevé et s'agite, inquiet, sur les marches de la cuisine. Il peut sentir un soupçon d'air sur son doigt humide."

Ingénieur aussi bien qu'exploitant forestier, et rêvant l'expansion de son pays adoptif, Haramboure voulut relier Campbell River à Nootka, d'une rive à l'autre au centre de l'île Vancouver. Il construisit une route de 45 pieds de large et 49 dans les tournants. Mais avant qu'elle fût achevée, Wall Street décida que l'entreprise menée à son terme ne donnerait pas assez en retour. Après tout, on n'était pas aux Etats-Unis . . . Grâce au chef entreprenant, cette voie ne livre pas moins accès aux merveilles insulaires de l'est à l'ouest.

A la même époque, beaucoup d'autres Basques ont travaillé dans le bois et la construction. La plupart sont retournés chez eux avec un magot substantiel. Parmi les rares demeurés au pays, citons Ignace Lamothe dont la femme, Marie, est une soeur de Jean-Pierre Haramboure.

Voici un autre forestier du même temps qui n'est pas un Basque et que son milieu semblait peu désigné pour ce genre de vie, mais l'esprit des bois souffle où il veut. Emile-André Marc, né à Romorentin (Loir-et-Cher), étudiait le droit depuis deux ans — pour suivre machinalement l'exemple de son père avocat — lorsqu'il décida que faire le tour du monde répondait davantage à ses goûts. Il visite le Japon, vient au Canada et passe l'année 1907 à Notre-Dame-de-Lourdes. Après un demi-siècle, il parle encore de dom Benoît, du Dr Galliot, de la Giclais rencontré à Winnipeg. Mais la côte du Pacifique l'attire et ce sera la fin des longs voyages. Il prend en 1908 un homestead tout en gros bois dans les montagnes surplombant le village de Haney, à quelque vingt milles de Vancouver, dans la vallée du Fraser. Sa propriété est attenante à la forêt réservée aux recherches de l'Université. Pour se rendre à la grande et belle maison qu'il habite, on a l'impression de monter à l'assaut d'une vieille forteresse moyennâgeuse.

Durant la première Grande Guerre, Marc fut officier de liaison entre l'armée française et l'armée canadienne. Il a épousé Alice Piché, de Victoria, née au Pec (Seine-et-Oise). Leurs enfants, quatre filles et deux fils, sont tous établis dans la province. La vie en pleine nature primitive a visiblement fait le bonheur du citadin bourgeois qui l'a librement embrassée. Cet homme qui peut avoir près de soixante-quinze ans en porte à peine cinquante. Il jouit d'une heureuse aisance dans son riche domaine forestier.

AUTRES FRANCAIS DE VANCOUVER

Revenons à Vancouver. Emile-Victor Chevalier, arrivé dès 1903, devait y vivre pendant plus de quarante ans. Secrétaire du consulat français jusqu'en 1935, agissant comme agent consulaire de 1914 à 1930, il décéda en 1946. Yeux pétillants, un peu narquois, de quelqu'un qui en a entendu de toutes les couleurs, mais d'une générosité légendaire. Sans être diplomate de carrière, il en possédait les qualités et se montra un conseiller vers qui ses compatriotes allaient en toute confiance. Mme Chevalier vit encore, entourée de soins, chez sa fille, Mme Nielsen, et jouissant du plus profond respect des Français de la Colombie.

Les Bessuille — le père, la mère, trois garçons et trois filles — vinrent du Dauphiné en 1910, ayant passé par la Californie. L'aîné des fils, André, qui avait fait de la blanchisserie, voulait "voir tout en blanc envers et contre tout". Ils réussirent dans leur entreprise menée en famille. André avait épousé une Parisienne, Lilly Adelina, qui connaissait le fil, la soie, la broderie et les soins à leur donner. Pour l'élite de Vancouver, la "French Hand Laundry" devint tout de suite la blanchisserie à la mode et continue de mériter pleine confiance. Mme Bessuille, avec l'aide des siens et de différentes sociétés françaises, prit toujours une part active à l'organisation d'oeuvres charitables, en particulier celles intéressant la France et les Français. Elle fut présidente de la Croix-Rouge française.

(A suivre)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées "SOUMISSION POUR RENOVATION, NOUVEAU MODELAGE ET DECORATION, 5e ET 6e PLANCHERS, EDIFICE COMMERCIAL, WINNIPEG, MANITOBA" seront reçues au bureau du Département des Travaux Publics jusqu'à 3 h. p.m., le 6 mars 1959.

On peut obtenir les détails, les plans et les formules de soumission au Département des Travaux Publics, 705, édifice Commercial, 169, avenue Notre-Dame Est, Winnipeg 1, Manitoba.

L'adjudicateur SEULEMENT devra fournir un dépôt de cautionnement au montant et sous forme acceptable au Département.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

F. H. WEYERMAN,
gérant de district.

Département des Travaux Publics,
Winnipeg, Manitoba,
le 10 février 1959.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR GARAGES POUR HABITATIONS FEDERALES, WHITEHORSE (T.Y.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du directeur régional, 10225 - 100e ave, Edmonton (Alta); de l'ingénieur surintendant, bureau de poste, Whitehorse (T.Y.), et au bureau de poste à Whitehorse (T.Y.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, Vancouver (C.-B.); du directeur régional, Edmonton (Alta); de l'ingénieur surintendant, Whitehorse (T.Y.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 13 février 1959. (Arch-59-25)

HONG-KONG — Des précisions relatives au sort de Son Exc. Mgr Walsh, évêque américain résidant à Shanghaï, viennent de parvenir à Hong-Kong. Le prélat a été mis en "résidence forcée" dans son propre domicile, et il est soumis quotidiennement à des interrogatoires longs et pénibles de la part de la police communiste chinoise. Sa santé en souffrirait grandement.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 4 mars 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR FOURNITURE DE MATERIEL POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU, FORT-McPHERSON (T.N.-O.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, 10225 - 100e ave, Edmonton (Alta); du directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.), et de l'architecte régional, 385, rue Yonge, Toronto (Ont.), et aux bureaux de poste à Calgary (Alta), et Fort-McPherson (T.N.-O.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau des directeurs régionaux à Edmonton (Alta) et Montréal (P.Q.), et de l'architecte régional à Toronto (Ont.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 février 1959. (Arch 59-12)

Comment voter le 27 février

(Suite de la première page)

d'importance pratique, l'éducation tout court.

* * *

Pour apprécier cette opinion, cependant, il faut partir de l'état actuel des choses et essayer de voir comment cette situation sera changée, et non pas partir de la vision d'un état idéal qui n'existe pas. Par exemple, celui qui parle des exigences d'une éducation chrétienne fera bien de rappeler les principes qui régissent l'organisation idéale de cet enseignement, mais pour arriver à un jugement pratique, le 27 février, il faut considérer surtout le point de départ à l'heure actuelle. Or, un document pontifical a déclaré le système manitobain gravement défectueux depuis un demi-siècle, déclaration que les défenseurs du **statu quo** semblent souvent oublier. Cependant, cette même autorité souveraine, tout en souhaitant que la lutte pour la justice complète soit poursuivie, a insisté pour que, en attendant, les catholiques du Manitoba tirent le meilleur parti possible du système en vigueur.

Cette deuxième consigne, les catholiques de langue française l'ont mise en pratique depuis longtemps, pour arriver à la situation actuelle, encore peu satisfaisante à plusieurs points de vue, mais tolérable, en attendant mieux. La question qui se pose est donc celle-ci: comment le nouveau système affectera-t-il les positions acquises depuis une quarantaine d'années?

La réponse à cette question n'est pas si complexe qu'on pourrait le croire.

Les garanties de l'Acte scolaire quant à l'enseignement de la religion, etc., ont été insérées dans la législation au sujet des nouvelles divisions, avec insistance sur les devoirs de tous les commissaires, à tous les niveaux. Ensuite, les autorités ont créé un certain nombre de projets de divisions dont les électeurs sont presque tous catholiques et même de langue française. Sur ce point, pas de changement à prévoir sous le nouveau régime en comparaison de l'état de choses qui existe actuellement.

Mais il y a plus. Les trente high schools des centres français et catholiques reçoivent à l'heure actuelle des élèves d'autres districts. Les parents de ces élèves n'ont pas un mot à dire dans l'opération de l'école que fréquente leur enfant. Une commission scolaire, élue par tous les parents des étudiants, est certainement plus conforme à la pensée chrétienne.

En outre, à cause des distances, de l'uniformité et de la carence des cours, de l'attrait des villes, trop de jeunes, et surtout trop de garçons ne poursuivent pas leurs études au-delà du huitième ou du neuvième grade. L'expérience des unités au Manitoba a démontré catégoriquement que la multiplication des instituteurs compétents, l'accès facile à des moyens de transport, la diversification des cours et la présence d'équipement moderne augmentent d'année en année le nombre de jeunes qui fréquentent les high schools de ces unités. Cela veut dire, au simple point de vue des connaissances religieuses, que moyennant ce système un nombre de plus en plus considérable de garçons — non destinés aux cours classiques — pourraient s'instruire sur la doctrine chrétienne et précisément au cours de ces années quand l'apologétique et la direction vers une pratique religieuse plus adulte s'avèrent les plus nécessaires.

* * *

Cette même argumentation s'applique à l'étude du français et, on peut dire, plus fortement. Pour apprécier ce point il suffit de lire une étude qui paraît dans le numéro courant du **Bulletin des Instituteurs de langue française.** Chiffres à l'appui, un de nos dévoués visiteurs démontre comment le nombre des garçons qui fréquentent les high schools diminue à partir du grade huit — compte tenu du nombre qui fréquente les collèges et le juniorat — ce qui fait voir brutalement combien peu de ces jeunes ont l'occasion de se perfectionner dans l'étude de leur langue maternelle, d'en apprécier les beautés et d'en saisir l'importance historique.

On peut dire que l'argument frappe davantage en ce qui touche au français, parce que chaque division aura son inspecteur en propre. "Nos" inspecteurs auront toutes les raisons du monde à encourager le français. De plus, il y a possibilité, selon la législation des divisions, d'engager un surveillant de l'enseignement du français pour la division et pour les écoles élémentaires de la division, si les commissions s'entendent dans ce but.

* * *

Il est à noter aussi que les écoles élémentaires et secondaires, dans les centres français et catholiques, se trouvent aujourd'hui face à un inspecteur et en relations directes avec le tout puissant département d'instruction publique à l'occasion des controverses sur la religion et la langue, tandis que, dans le système proposé, on pourrait prévoir les avantages du proverbe qui dit que "L'union fait la force". Les membres d'une commission d'une division seront en effet élus par les contribuables de la division et ils ne seront pas nommés par le département. Au Manitoba, il est bon de faire remarquer en passant que, quand le nombre d'élèves des high schools le justifie ou quand les commissions de la division et des écoles élémentaires le veulent, on peut engager un surintendant, qui est employé par la commission et non pas par le département.

Ces considérations sur la position de la foi et de la langue dans le nouveau système en comparaison de la position actuelle que l'on fait à ces possessions précieuses, font croire que les citoyens catholiques et canadiens-français des divisions homogènes auraient avantage à appuyer la réforme proposée.

* * *

Les fruits que l'on attend de la création des divisions pour ce qui est de l'accessibilité et de la qualité de l'enseignement ont été exposés abondamment par les champions de ce plan depuis plusieurs semaines. "Avantage égal pour chaque enfant", le mot d'ordre de la campagne de publicité du gouvernement veut dire, en effet, que tous les enfants de la province pourront fréquenter un high school sans trop de difficultés et que tous y trouveront de meilleurs instituteurs, etc. Le choix de ce mot d'ordre suppose nécessairement que la majorité des parents modernes sont anxieux de procurer un enseignement plus poussé à leurs enfants, pour leur assurer une vie humaine mieux rémunérée et surtout plus satisfaisante, parce que plus conforme aux talents de chacun.

Sur ce point, au lieu de détailler les déficiences de "nos" écoles, il serait peut-être plus agréable de poser cette question: ne serait-il pas souhaitable que tous les jeunes Franco-Manitobains aient autant de chances de se perfectionner à l'école que les enfants qui fréquentent les deux instituts collégiaux de St-Boniface et le Collège d'Otterburne? Dans ces institutions il y a des instituteurs bien rémunérés et encouragés, des élèves assez nombreux pour permettre la diversification des cours, un certain esprit de corps étudiant. Les divisions offrent une possibilité raisonnable de reproduire en campagne certaines des conditions qui expliquent le succès de ces institutions.

Ce point ne manque pas de poids car, en autant que l'on peut prévoir, ces avantages seront atteints dans les divisions seulement, et, les exigences de la foi et de la langue étant sauvegardées, il faut employer tous les moyens pour que les jeunes de langue française et de foi catholique puissent concourir sur un pied d'égalité avec leurs contemporains qui feront le monde de demain. Peut-être faut-il dire plutôt que, précisément à cause de leur fidélité à leur religion et à leur langue, nos jeunes ont droit à tous les moyens qui leur permettront de se faire une vie à un niveau supérieur à celle de leurs semblables.

* * *

Dans les considérations précédentes, il n'est pas beaucoup question d'argent et d'autres facteurs qui peuvent influencer le vote, le 27 février. Cela est en conformité de l'exhortation qui a été adressée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux au congrès des commissaires de langue française au mois de janvier. L'archevêque de St-Boniface a dit qu'il n'avait pas de directives à donner au sujet du référendum, ni au sujet de la réorganisation scolaire qui s'ensuivra, mais il a insisté sur l'importance de l'éducation chrétienne et canadienne-française dans le jugement à poser sur ce plan, sur l'intérêt primordial de l'enfant et sur la distinction entre l'essentiel et l'accessoire. L'accessoire dans ce cas consisterait en des "misérables questions d'argent" et des "considérations du clocher".

Un examen attentif de la législation et des règlements permet d'ailleurs de croire que le gouvernement va verser $6,000,000 de plus en octrois aux autorités scolaires locales sous le nouveau plan, que les décisions sur les salaires à payer, les constructions à lancer, etc., relèvent exclusivement des commissions responsables, soit de la division, soit du district local, et que l'étendue même de la plupart des divisions, en plus du texte actuel de la loi, élimine l'idée d'un seul high school par division.

Quant à la possibilité de faire mieux, en attendant la suite des événements, rien n'indique que les Canadiens français auraient dans l'avenir prévisible une occasion aussi favorable de consolider leurs positions scolaires.

* * *

Ceci dit quant aux divisions homogènes, quelle serait la meilleure ligne de conduite à suivre dans les endroits où les nôtres se trouveront isolés dans des divisions à majorité anglaise et non-catholique?

Dans ces circonstances, une remarque préliminaire s'applique, dont il faut tenir compte d'ailleurs dans les divisions homogènes. En un mot, la clef qui ouvre toutes les portes est l'élection des commissaires ou d'un commissaire de la plus haute compétence. Que nos professionnels se réveillent et se dévouent au besoin à cette tâche! A force de se préoccuper excessivement de la question de représentation majoritaire, il y a danger en effet d'oublier qu'un homme de valeur peut exercer une influence bien au-delà de son vote individuel. Il en fut ainsi pour feu M. Marion, à cause de sa sincérité, de sa ténacité, de son prestige. Il en est de même souvent à l'occasion d'attaques contre les positions catholiques et françaises. L'adversaire ne compte pas les têtes, il croit plutôt au poids des idées. Une minorité doit nécessairement s'organiser pour tirer profit de tous ses effectifs, mais ce qu'il lui faut pardessus tout, ce sont des chefs. Voilà le premier souci des districts scolaires isolés, et des divisions homogènes.

Les districts compris dans une division neutre risquent certainement de se trouver après le référendum dans une situation moins satisfaisante sur le plan du high school, surtout quant à l'embauchage du personnel catholique et français par la grande commission et peut-être quant à l'existence même de l'école supérieure locale.

Cependant, il ne faut pas perdre la tête. Evidemment, on ne peut pas s'attendre à ce qu'un district dans une situation semblable vote en faveur du projet dans une division où la grande majorité est contre. Cependant, en prévoyance d'une majorité favorable, il serait sage de voter affirmativement. Car les avantages financiers que l'on peut toucher sur le plan élémentaire dans une division pourrait bien, au besoin, permettre à la paroisse ou à la communauté religieuse de continuer le high school comme école privée, advenant l'hostilité de la commission de la division à l'égard dudit high school. Les commissions des divisions ont tout intérêt d'ailleurs à maintenir au plus haut niveau le nombre d'élèves dans leurs écoles et de promouvoir les conditions favorables à ce but.

* * *

Un orateur a dit récemment que cette réforme scolaire est l'étape la plus importante dans l'histoire de l'instruction au Manitoba. Les citoyens catholiques et de langue française ont raison d'espérer que le souci de donner à tous les enfants de la province des avantages scolaires égaux conduira à des transformations encore plus radicales et certainement plus conformes aux désirs légitimes des parents et aux croyances les plus chères d'une grande partie de la population.

A l'occasion de l'élaboration du plan des divisions, on a porté une attention particulière à ce que l'on appelle "le problème des minorités" et le résultat en général est de nature à éblouir les lutteurs du bon vieux temps. C'est cette bonne volonté, de plus en plus explicite et éclairée, qui est la meilleure garantie que les étapes qui restent à parcourir le seront un jour.

Un groupe minoritaire qui conserve sa grandeur d'âme sait exprimer sa reconnaissance sans servilisme, et faire avec sérénité un acte de foi dans le progrès vers le but désiré. C'est ce geste qu'il semble opportun de poser le 27 février.

Prière pour nos écoles

§ Père Eternel, nous vous vous recommandons les enfants de nos écoles.

§§ Qu'ils vous connaissent, vous aiment et vous servent, vous le Dieu vivant.

§ Fils éternel, nous vous recommandons les enfants de nos écoles.

§§ Que vos enseignements nourrissent leur esprit et leur coeur.

§ Esprit éternel, nous vous recommandons les enfants de nos écoles.

§§ Que votre sagesse, votre justice et votre amour divins inspirent tous ceux qui sont responsables de leur éducation.

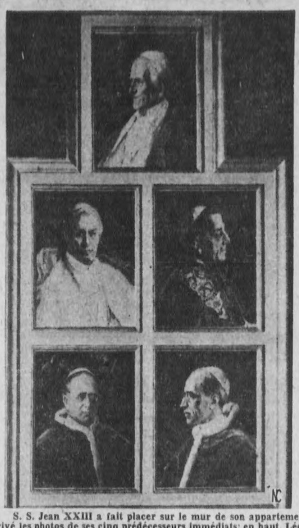
§ Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.

§§ Comme au commencement, maintenant et toujours dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

§ Une voix.
§§ Tous.

Imprimatur, 9-8-57

† MAURICE Baudoux, Archevêque de St-Boniface.



S. S. Jean XXIII a fait placer sur le mur de son appartement privé les photos de ses cinq prédécesseurs immédiats: en haut, Léon XIII (1878-1903); au centre, saint Pie X (1903-1914) et Benoit XV (1914-1922); en bas, Pie XI (1922-1939) et Pie XII (1939-1958).

Billet du vendredi

Henri Béraud, le polémiste condamné à mort

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il fut une époque où Henri Béraud n'avait pas le droit d'écrire. Prisonnier politique, au lendemain du second conflit mondial, on l'interna sur l'île de Ré. Ecrivain et journaliste, lauréat du Prix Goncourt, disposant de loisirs forcés, il noircissait en prison du papier à la journée longue, ne fût-ce que pour tuer le temps. Il écrivait des romans, ou ses mémoires, quand l'ordre vint de Paris, en mars 1947, de confisquer les manuscrits en sa possession, auquel s'ajoutait celui de ne plus écrire. La rumeur ayant couru que des Américains songeaient à publier l'oeuvre entière de Béraud, le ministère de la Justice ne goûta point l'idée, d'où la saisie de multiples pages inédites.

Arrêté pour collaboration avec l'ennemi, ce qui paraît avoir été faux, Béraud fut d'abord condamné à mort, puis à la détention perpétuelle, puis à vingt ans de pénitencier, enfin à dix, et il fut libéré en 1950, à cause de sa santé délabrée. Il vient de mourir en province, dans la région de Saint-Clément-des-Baleines, à l'âge de 73 ans. Il aura été l' un des bons journalistes de sa génération et un polémiste redoutable, parmi ceux qu'on appelait de gauche.

* * *

A son meilleur, il était gros et gras, ventru, rayonnant de santé, jovial. Son gauchisme, comme on dit, n'avait rien de très méchant. Il était facile de le comprendre, même de s'entendre avec lui, dès que l'on faisait appel à la logique et à la raison. En sa qualité de polémiste, soupçonné parfois de se battre pour le seul plaisir, Béraud polémiquait partout, même dans des publications plus ou moins douteuses, défendant des causes qui laissaient planer des points d'interrogation. Français à fond, de coeur et d'âme, il n'aimait ni les Allemands ni les Russes, mais vouait aux Anglais une haine solide et ne s'en gênait pas.

Un jour, dans le grand hebdomadaire **Gringoire**, propriété d'Horace de Carbuccia, il s'attaqua sans ménagements à l'Angleterre, se demandant s'il ne fallait pas la réduire en esclavage. L'article eut un énorme succès, jusqu'en Allemagne, et quelques mois plus tard les chars de Rommel roulaient à travers la France. On prétendit qu'ils allaient essayer de réaliser certains souhaits du journaliste français et, la guerre terminée, Béraud fut arrêté. On lui reprochait aussi de n'avoir pas serré sa plume, comme tant d'autres, pendant l'occupation. Il ne se releva jamais de sa condamnation. Redevenu libre, personne voulut lui donner du travail, ni les journaux, ni les revues, ni les éditeurs.

Natif de Lyon ,fils d'un boulanger, il raconta ses jeunes années dans **La Gerbe d'Or** et **Qu'as-tu fait de ta jeunesse?** deux ouvrages débordants de vie, où il se montre plein de talent, mais sans aucun sens des responsabilités. Monté à Paris, comme on dit à Marseille, il ne tarda pas à y percer. Il devint bientôt l'un des reporters les plus entreprenants et les mieux informés de son temps, qui s'introduisait partout et dans les endroits d'où l'on bannit les journalistes. Il raconta ses aventures dans **Ce que j'ai vu à Berlin, Ce que j'ai vu à Moscou,** et ce recueil de souvenirs intitulé **Le Flâneur salarié.**

Il voyait clair et vite, ne laissait pas échapper un détail essentiel, écrivait une langue simple, sobre, qui allait droit au but sans fioritures, et il ne manquait pas d'esprit. On n'a pas oublié ce titre d'une de ses études: **Maurice Martin du Gard, par Béraud du Rhône.** Le prix Goncourt lui échut en 1922, pour son roman **Le Vitriol de Lune** et une nouvelle étirée en roman: **Le Martyre de l'Obèse.** A ce moment, il n'avait que 37 ans, était énorme, flottant dans des vêtements, selon Lucien Dubech, qui paraissaient "larges comme la peau d'un éléphant". Aussi un caricaturiste le montra emportant son prix, avec cette légende: "Celui-là, on ne dira pas qu'il s'est aplati pour l'obtenir". On doit à Béraud d'autres ouvrages, outre les inédits que l'on connaitra Dieu sait quand.

L'ILLETTRE.

Réflexions sur l'Amérique

M. Jacques Maritain, qui séjourne aux Etats-Unis depuis 1948 et qui enseigne à l'Université de Princeton, vient de publier ses "Réflexions sur l'Amérique". Il a laissé de côté la politique, mais il analyse une multitude d'autres aspects qui entrent dans ce qu'on appelle la "psychologie" d'une nation. Ces réflexions sont le fruit de trois séances d'études qui ont eu lieu en 1956 à l'Université de Chicago et au cours desquelles le philosophe français discutait de l'Amérique avec des Américains.

M. Maritain s'y acquitte d'un témoignage d'amitié et de gratitude qui, dit-il, a sa place dans une tradition française commencée avec Châteaubriand et Tocqueville. Il a résolu d'oublier les nombreux ouvrages sur l'Amérique et de laisser parler son expérience personnelle. La soif de vie spirituelle qui a donné naissance à la floraison des ordres contemplatifs est la preuve que le matérialisme n'a pas tout desséché et que l'Américain, pas plus que l'usager européen des frigidaires et de l'avion, ne se repose pas dans un paradis à air conditionné.

L'auteur signale encore incidemment les préoccupations spirituelles de la littérature américaine. Il croit à une mission de l'Amérique et c'est tout le sens de son livre. Mission qui consiste à "dégager en quelque façon les voies d'une nouvelle civilisation chrétienne", mais en collaboration avec les autres peuples nourris de l'aliment chrétien. Il croit aussi qu'entre la France et les Etats-Unis existe "une mystérieuse affinité" qui fait converger leurs destinées.

Tribune libre

Cette "marche" vers Ottawa

St-Isidore-de-Bellevue, Sask.
le 12 février 1959

M. le rédacteur,

J'aimerais répondre à la lettre de M. Joseph Roussel parue dans la Tribune Libre de ce journal en date du 6 février dernier, et intitulée "La marche des fermiers vers Ottawa".

M. Roussel sait parfaitement qu'il ne peut pas séparer l'agriculture de la politique. Chaque manoeuvre politique a son effet et si nos députés de l'Ouest, sans être des niais, sont des gens bien convaincus, ils sont tout de même en minorité et leurs voix sont bien faibles auprès de l'écrasante majorité des membres de l'Est.

Oui, il est vraiment lamentable que le fermier de l'Ouest ne soit pas mieux organisé qu'il ne l'est. Seulement, il me semble que si la proposée marche vers Ottawa obtient un succès, ceci contribuera plus à unir les fermiers que tous les efforts combinés par les organisations des fermiers durant les cinq dernières années.

Il est très apparent que les fermiers doivent être préparés à mettre une forte pression pour supporter leurs requêtes, s'ils espèrent un jour atteindre un certain niveau de vie et regagner le respect des autres.

Nous avons conscience qu'il ne nous est pas offert, le remède nécessaire contre l'augmentation du coût de la vie. Ni la réponse que le fermier, se trouvant dans une difficulté financière, espère pour ses problèmes.

Il est donc important de prouver que la situation honteuse dans laquelle le fermier ne fait rien pour augmenter et améliorer son niveau de vie, doit prendre fin.

La demande d'un "deficiency payment" par les fermiers de l'Ouest sur le blé, l'avoine et l'orge récoltés durant les trois dernières années est très justifiée, justifiable et il n'y a pas d'autres groupes qui peuvent se croire lésés, puisque seul le cultivateur de l'Ouest ne reçoit pas de subsides pour ses produits.

L'opinion de M. Roussel est celle d'un bien petit nombre, puisque plus de 200,000 signataires ont compris que les fermiers de l'Ouest ne recevaient pas leur juste part du revenu national.

J'aimerais pouvoir vivre selon mes moyens, mais je ne crois pas que M. Roussel puisse me reprocher de chercher à donner à ma famille le confort qui lui revient. Ce confort que nous les fermiers contribuons par nos fortes taxes à donner à tous les membres des autres industries du Canada. Au fait, sous le système de taxe actuel, le fermier a à supporter plus que sa part de la charge des taxes, plus que n'importe quel autre citoyen du pays.

Si la convention des délégués du Pool à Regina s'est prolongée de cinq jours, cela est dû en partie au paiement du chèque de $200.00 de M. Diefenbaker, qui avait créé tellement de dissatisfaction que l'office du Pool s'est vu alors bombardé par des protestations et des résolutions venant de leurs 1,100 comités locaux, condamnant ce système et réclamant avec justice un "deficiency payment".

Je crois encore que les $90,000 de dépenses encourues par cette convention étaient de l'argent très bien placé.

Le fermier de l'Ouest, particulièrement le producteur de blé dans la position infortunée où il se trouve, aura à payer l'augmentation d'intérêt sur l'argent qu'il est forcé d'emprunter et il aura aussi à payer plus que sa part sur l'augmentation de 17 pour cent sur le transport. Tout cela à cause de la situation sans défense dans laquelle il se trouve. Est-ce que cela prouve que le riche deviendra plus riche et que le pauvre fermier s'appauvrira?

Tous, nous n'avons pas le privilège d'avoir un équipement équivalent à celui de M. Jérôme Béchard, fermier de Lajord, Sask., qui prétend pouvoir rencontrer toutes ses obligations même en vendant du blé à un prix ridiculement bas. (Voir **La Liberté et le Patriote** du 9 janvier.)

Il est sûrement évident à tous les gens intelligents qu'il n'y a pas d'industrie au Canada, pas même l'agriculture, qui peut continuer indéfiniment à produire à perte.

Avec mes sentiments respectueux,

Pierre GAREAU,
Secrétaire du comité du Wheat Pool,
St-Isidore-de-Bellevue,
Saskatchewan.

Le contribuable canadien est fort lourdement imposé

Une grande maison de courtage publie des statistiques sur les finances des gouvernements aux trois paliers (fédéral, provinciaux et municipaux) qui suscitent le plus vif intérêt; elle s'inspire des données officielles et de la compilation la plus récente, celle de l'année 1958. Le document nous apprend que le gouvernement du Canada qui retire des revenus globaux pour plus de $5 milliards, (soit $310 par tête de population) a une dette consolidée de $14 milliards et quart, ce qui impose un fardeau de $835 sur chacun des habitants du pays. Le contribuable canadien supporte ainsi une lourde charge (un peu plus de $1,145 par tête) que lui pose sur les épaules l'administration fédérale.

D'autres charges, non moins fortes, lui reviennent également de la part des dix gouvernements provinciaux dont les dettes publiques constituent un ensemble impressionnant de plus de $4 milliards et demi, soit une moyenne de $225 par tête de population; en outre, les revenus que ces gouvernements soutirent de leurs administrés sous toutes ses formes de taxation s'élèvent à plus de $2 milliards, soit $123 par tête. Ainsi le fardeau du contribuable ne s'allège point puisqu'il reçoit un nouvel apport de $348 pour soutenir les dépenses d'administration de la province.

Si l'on ajoute les frais des gouvernements municipaux, dont les dettes varient en moyenne de $150 à $420 par tête, et les taxes imposées de $80 à $100 par tête, on constate que le contribuable canadien paye un prix fort élevé pour ses administrations publiques aux trois paliers; en résumé, le gouvernement fédéral lui coûte $1,145 par tête, les dix provinces, $348 par tête, et les villes et municipalités, une moyenne de $350 par tête, soit en tout $1,845 par tête. Comme quoi, les administrations publiques nous coûtent joliment cher! . . .

Le documentaire passe en revue la situation financière de quelques-unes des grandes villes du pays. Québec y figure avec certains avantages: par exemple, sa dette consolidée est l'une des moins élevées des villes de son importance, soit une moyenne de $202 par tête, alors qu'elle est de $235 à Ottawa, de $269 à Winnipeg, de $307 à Vancouver, de $352 à Calgary, et ainsi de suite. L'imposition fiscale qui joue un rôle prépondérant dans l'administration municipale comporte un fardeau plutôt minime pour le contribuable québecois qui paye en moyenne $43 par tête de population, soit le taux le plus bas des villes inscrites au nombre de dix-sept au tableau comparatif du document; à Ottawa, l'imposition est de $81 par tête, à London de $95; à Montréal elle est de $73 par tête; elle s'élève à $102 par tête à Hamilton, puis à $125 à Toronto, et ainsi de suite.

La maison de courtage s'applique à définir avec précision la situation exacte des finances de chacun des gouvernements qui administrent les affaires du pays, des provinces et des municipalités; et les renseignements qu'elle fournit nous éclairent sur le crédit dont jouissent les diverses administrations dans leur milieu respectif.

(Le Soleil)

Un projet de loi à étudier sérieusement

Sans s'opposer au bill des droits de l'homme, qui sera incessamment soumis aux Communes canadiennes, le R. P. Richard Arès, S.J., y dénote au moins autant de défauts particulièrement dangereux pour le groupe ethnique français du Canada.

Le mieux à faire pour les Canadiens français, a dit le R. P. Arès, qui était conférencier au club Richelieu-Montréal, n'est pas de rejeter le bill, mais de l'étudier et de se prononcer sur sa valeur humaine et canadienne.

Le projet de loi en question, qui fait l'objet d'une assez vive controverse depuis quelque temps, semble se limiter aux domaines du ressort fédéral, mais il serait bon que la province de Québec adopte elle aussi ses propres droits de l'homme pour ainsi mettre les tribunaux devant deux textes de loi qui couvriraient les droits de l'homme dans tous les domaines.

Cette suggestion a d'ailleurs déjà été faite dans la revue "Relations" que dirige le Père Arès.

Ce ne serait probablement pas là la solution idéale, et le Père Arès en propose une autre. Quelque 58 nations, la Russie comprise, ont réussi à s'entendre, en 1948, pour signer la Déclaration mondiale des droits de l'homme: il ne voit pas pourquoi les onze gouvernements du Canada ne pourraient en faire autant.

Voici donc, en résumé comment le Père Arès juge le bill C-60.

Il faut d'abord louer l'intention du gouvernement, généreuse à l'origine, car les objectifs poursuivis sont des plus élevés. Le conférencier rappelle que le problème de la paix est lié aux droits de l'homme et que Pie XII a souvent mis les Etats en garde contre les abus, signalant que "les droits de l'homme ne peuvent être sacrifiés à une prétendue raison d'Etat".

Deuxièmement, l'existence d'un texte garantissant certains droits constituerait une protection contre les tentatives des gouvernements de violer certains de ces droits. Tout citoyen pourrait invoquer ce texte pour se protéger.

Enfin, le bill donnera une protection toute spéciale, car seul le gouvernement pourra retirer à certains individus leurs droits, et celà dans des circonstances exceptionnelles seulement, comme par exemple en temps de guerre.

Ainsi, le conférencier croit que la loi aura une efficacité douteuse, d'abord parce qu'il ne s'agit que d'une protection partielle et ensuite parce que tout gouvernement subséquent pourra à son gré amender cette législation.

Le projet de loi ne s'occupe aussi que de l'individu et ignore complètement les droits sociaux, les droits des minorités et les droits culturels. Nulle part, souligne le conférencier, il est dit que l'individu fait partie d'une société envers laquelle il a des devoirs qui grandissent dans la proportion où la socialisation se fait plus intense.

Et le Père Arès cite les cas où la liberté absolue de l'individu est une cause de troubles, le 5e amendement à la constitution américaine par exemple.

Selon la thèse du Père Arès, les Canadiens français catholiques favorisent la liberté individuelle, mais en autant qu'elle s'intègre dans l'ordre. Chez les Anglo-saxons au contraire, on considère que c'est la liberté absolue qui créera l'ordre nécessaire.

Enfin, le conférencier craint que la nouvelle législation favorise la centralisation. Ce danger n'existerait pas si, comme il est dit plus haut, les onze gouvernements du pays s'entendaient pour rédiger une charte commune.

(La Presse)

Statue d'Etienne Brûlé à Toronto

TORONTO — Il serait question d'élever une statue à Etienne Brûlé, l'explorateur français qui fut le premier blanc à se rendre sur le site de Toronto, près de l'embouchure de la rivière Humber, à Swansea, en banlieue de Toronto.

Le président du conseil de Toronto métropolitain, M. Frederick G. Gardiner et le maire cantonal H. O. Waffle, d'Etobicoke, ont choisi un emplacement pour cette statue. La Société historique d'Etobicoke étudie actuellement le projet.

Brûlé, qui accampagna Samuel de Champlain dans ses explorations et les continua, fut le premier blanc à atteindre le lac Nipissing et l'endroit où s'élève maintenant North Bay.

Le Canada et la France unis par la piété mariale

LOURDES — Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, sur l'invitation de Son Exc. Mgr Pierre-Marie Théas, évêque de Tarbes et de Lourdes, a prononcé le sermon aux vêpres solennelles, le 12 février, en la basilique St-Pie X, jour de la commémoration solennelle de la première apparition de la Très sainte Vierge à sainte Bernadette Soubirous; au début du sermon, l'orateur a fait ressortir la piété mariale qui unit la France et le Canada.

"Pour un évêque canadien-français il y a peu d'honneurs aussi enviables que celui d'être invité à louer la sainte Vierge, en ce lieu béni qu'elle-même a choisi pour se manifester à Bernadette et, par cette humble fille de France, au monde entier. Je ne sais comment remercier Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Lourdes de ce geste d'amitié à l'égard du Canada.

"De tous les liens qui unissent si étroitement nos deux pays, la dévotion à Notre-Dame de Lourdes n'est pas le moins remarquable, comme en témoignent les nombreux sanctuaires érigés sous ce vocable en terre canadienne et la ferveur avec laquelle on vient de célébrer chez nous, comme en France, le centenaire des Apparitions.

"La basilique Notre-Dame d'Ottawa, ma cathédrale, s'honore de posséder dans l'une de ses chapelles le premier autel dédié à Notre-Dame de Lourdes, en Amérique. Les chroniques diocésaines nous apprennent, en effet, que le fondateur même du diocèse, Monseigneur Bruno Guigues, originaire de Gap dans les Hautes-Alpes, s'était empressé de faire connaître chez nous la Vierge des Pyrénées. D'un de ses voyages au pays natal, il avait rapporté à ses ouailles cette précieuse dévotion à laquelle on doit un nombre imposant de grottes érigées dans la quasi-totalité de nos cours d'écoles, d'hôpitaux et autres institutions et auprès de beaucoup d'églises paroissiales.

"Ici, c'est pour perpétuer le souvenir des soldats tombés au champ d'honneur; là, c'est un ex-voto rappelant une guérison merveilleuse sinon miraculeuse. Leurs dimensions et leur valeur artistique varient; toutes cependant manifestent le désir sincère qu'entretient la pieuse population de ce diocèse vraiment marial de rejoindre par delà les mers la prière incessante qui monte du coeur des pèlerins qui viennent s'agenouiller ici même devant l'authentique Rocher de Massabielle.

"Les autres diocèses du Canada communient dans cette même ferveur mariale. Depuis trois siècles et demi, le culte de Marie n'a cessé de soutenir la fidélité des Canadiens à la foi de leurs ancêtres, aux heures les plus graves de leur histoire comme dans le cours ordinaire de la vie.

(Dans le diocèse de Gravelbourg, dont Mgr Lemieux fut évêque autrefois, se trouve le sanctuaire de Notre-Dame d'Auvergne, dont la statue, une des plus anciennes dans l'Ouest, vient de France.)

"Il n'est donc pas étonnant que les descendants des héroïques colons de la Nouvelle-France s'émeuvent encore aujourd'hui des marques de prédilection que la Vierge a multipliées en faveur de votre pays, et qu'ils y trouvent, comme vous, un impérieux motif de recourir à Dieu avec la plus entière confiance."

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 16 février qu'avait lieu la réunion régulière des comités de la ville. M. Nicola Zunic, président de la Chambre de Commerce de St-Boniface, présentait un bref au comité de finances. Après avoir énuméré tous les bénéfices que la ville retire directement ou indirectement des activités de la Chambre de Commerce, M. Zunic fit remarquer qu'un bureau de tourisme vient d'être ouvert dans les bureaux de la Chambre (le seul bureau de tourisme bilingue) et donna ensuite les grandes lignes de leur programme pour cette année: la nomination d'un commissaire pour le développement de l'industrie et du commerce dans notre ville. Le sujet toujours brûlant de l'amalgamation ou d'un système de gouvernement métropolitain sera discuté par la Chambre en mars; un comité de circulation fera des recommandations tant pour la circulation que pour le stationnement; le comité de tourisme verra à nous attirer les visiteurs, surtout avec l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent jusqu'à Port Arthur et Duluth; la publication d'une brochure contenant nombre de statistiques sur le commerce et l'industrie de St-Boniface; pour accomplir tous ces projets, la Chambre de Commerce demande un octroi de $2,000.00.

Une lettre de l'archevêché, donnant une liste de 18 chapelles qui pourraient être exemptées de taxes parce qu'elles sont ouvertes au public, fut remise pour étude par le comité des exemptions.

La commission des bibliothèques chiffre son budget pour cette année à $36,000, dont $3,000 sont fournis par la province. La ville aura donc à défrayer $33,000, ce qui représente une augmentation de $3,000 sur l'an dernier; ceci fut remis aux estimés.

Le Men's Musical Club de Winnipeg demande un octroi de la ville pour le festival de musique et de chant qui a lieu tous les ans à Winnipeg au printemps, mais les échevins ne croient pas que St-Boniface en retire assez de bénéfice pour accéder à leur demande.

La Chambre de Commerce de Winnipeg organise une visite de "Bonne entente et de commerce" au Royaume-Uni, du 26 avril au 17 mai, et invite Son Honneur le Maire à se joindre à eux.

Il fut décidé d'aviser la municipalité de St-Vital que la Ville considère le pont Niakwa (et non Bruce, comme j'ai mentionné dernièrement) en très mauvais état et a l'intention de le barricader et le fermer à la circulation.

Une requête était reçue du Radisson Community Club de Windsor Park demandant à la Ville de faire pression sur les autorités du CNR et du CPR pour que les résidants de ce district reçoivent la livraison de colis par les messagers de ces compagnies.

Une lettre d'un résidant du boulevard Dollard demande à la Ville d'installer un signal lumineux à l'hôpital, à l'angle des rues Taché et Dollard, parce qu'il devient de plus en plus difficile de traverser, surtout depuis l'élargissement de la rue Taché.

Une nouvelle proposition était soumise par le Workmen's Compensation Board pour un tarif de $1.00 par $100 de salaire. La Ville serait protégée pour tous les employés; mais comme la Ville jouit actuellement d'un tarif de 50c par $100 pour les polices et pompiers, les échevins jugent de ne pas changer et qu'il n'est pas nécessaire d'inclure les employés de bureau dans le système de compensation pour accidents au travail.

Une lettre était reçue de M. V. L. Dutton, de l'International Safe Water Association (Winnipeg Unit), dans laquelle ce dernier demandait si la Ville serait prête à accepter toute responsabilité pour les maladies et mortalités entrainées par la "fluorisation" de l'eau potable à St-Boniface; ceci est un sujet brûlant en certains quartiers; les échevins sortirent du dilemme en soumettant la lettre à l'officier de santé pour réponse.

Par suite d'une lettre de l'Association Manitobaine des Chefs de Pompiers avisant que leur association avait choisi unanimement M. A. Humphries, officier-instructeur du département de feu de St-Boniface, pour assister à une conférence d'instructeurs à Memphis, Tennessee, du 24 au 27 février, M. Humphries fut autorisé à prendre le temps nécessaire pour assister à cette conférence.

Cérémonie de vêture chez les Soeurs Grises

Le 6 février, la cérémonie de vêture chez les Soeurs Grises fut présidée par Mgr Joseph Robert, V.G., aumônier du noviciat. Sept postulantes revêtaient la livrée Grise: Sr Irène Rioux, de St-Pierre-Jolys, Man., Sr Gertrude Desjardins, de Marcelin, Sask., Sr Laurence Topping, de St-Isidore-de-Bellevue, Sask., Sr Anne Pitre, de Charlottetown, I.-P.-E., Sr Lucille Jubinville, de St-Joseph, Man., Sr Denise Piché, de Gravelbourg, Sask., et Sr Edith Wells, de Cardston, Alta.

Le R. P. Alain Piché, O.M.I., frère de Sr Denise Piché et professeur au collège de Gravelbourg, prononça le sermon de circonstance, puis célébra le saint Sacrifice de la messe. Plusieurs membres du clergé assistaient au sanctuaire: les RR. PP. Albert Girard, O.M.I., supérieur du Juniorat, Lucien, O.C.S.O., et A. Monge, O.M.I., MM. les abbés Alphonse Fortin, chapelain de la Maison provinciale, A. Gravel, et A. Hébert, curé de St-Norbert, les RR. FF. C. Piché, novice, O.M.I., et Louis, O.C.S.O. Plusieurs religieuses de la ville et de nombreux parents des nouvelles élues prirent place dans la nef.

Le 15 février, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux vint présider la profession religieuse de Sr Cécile Richard, Sr Alice Decoine et Sr Mary Fruhstuk. Après l'interrogatoire et les prières d'usage, Son Excellence commenta cette parole de la Genèse: "Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, va vers le pays que je t'indiquerai".

Cérémonie de vêture chez les Chanoinesses

Le 11 février, à 9 h. a.m., Son Exc. Mgr Maurice Baudoux présidait la cérémonie de vêture chez les Chanoinesses des Cinq-Plaies, assisté du R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, et de M. l'abbé L. Turcot, curé de St-Eugène.

Son Excellence prononça le sermon de circonstance et commenta ces paroles de Dieu à Abraham: "Quitte ton pays, la maison de ton père, et va vers le pays que je t'indiquerai".

Mlle Solange Boulanger, de La Patrie, P.Q., échangea ensuite sa blanche parure pour la robe noire de novice, puis elle vint recevoir le voile blanc, la couronne blanche et le cierge. Elle reçut le nom de Soeur Marie-Jacques-des-Sept-Douleurs.

La journée se terminait par la bénédiction du St-Sacrement.

Ce que nul ne partage avec nous est insupportable: le bonheur lui-même nous serait douloureux à porter seul.—BYRON.

C. S. B.
Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Rédacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugène Hogue, Gilles Lapointe

"Thodnik"

L'âge des "niks" n'est pas encore révolu, du moins au Collège. Cette semaine, sans tambour ni trompette, sortit le premier numéro du journal "Le Thodnik" de la classe de Méthode. Le rédacteur en chef est Raymond Hébert. Il est assisté de Gérard Beaudette, David Jubinville, Michel Lagacé, Rénald Guay, Bryon Empson et Denis Lamoureux. Les chroniqueurs sont Marc-André Lizotte et Denis Turenne. Les illustrations sont de Jacques Champagne. L'impression a été confiée à Denis Lamoureux, Brian Empson, Denis Fontaine et Romain Desrochers. David Conrad s'occupe du "coin des autres". Le modérateur en est le Père Marc Pelletier.

Ce journal n'est pas seulement un journal de classe, mais il renferme aussi des articles d'un intérêt général. Dès sa première édition, il fut goûté de nombreux collégiens qui se promettent d'en être de fidèles lecteurs.

C'est le président des Méthodistes, David Conrad, qui nous dit, dans le premier numéro, le but principal du journal: "Les hommes doivent apprendre à s'exprimer. Ecrire . . . Voilà une excellente forme d'expression."

Le Coin souhaite longue et prospère vie au "Thodnik" dans le firmament du journalisme collégial.

La J.F.M.

L'organisation "Les Jeunes Franco-Manitobains" fut fondée au Collège en 1951. Dans les dernières années, elle a pris l'initiative de préparer un concours de français à l'intention des étudiants de nos écoles primaires et secondaires; ce concours était alors hebdomadaire.

Cette année, elle n'a fait qu'un seul concours, mais ce fut un concours "géant". Plus de 357 élèves y participèrent et plusieurs se méritèrent de magnifiques prix.

A chaque année, la J.F.M. organise des sessions d'études auxquelles participent des conférenciers de marque. Voici quelques-uns des sujets étudiés: la question scolaire au Manitoba, la loi de 1916, le gouvernement municipal, la procédure des élections, le rôle de l'opposition dans un gouvernement . . .

L'exposition annuelle du livre francais organisée à l'intention des Collégiens, des Séminaristes et des étudiantes de l'Académie St-Joseph, est une des autres tâches de la J.F.M.

On se souvient encore que la J.F.M. a organisé le premier gala de folklore au Collège, il y a déjà 3 ans. A cette occasion, un cahier de chants "Chantez Collégiens" a été édité pour répandre le folklore canadien-français. L'an dernier, elle édita un autre cahier à la plus grande joie de nos collégiens et des autres étudiants.

Au Collège, la J.F.M. voit encore au bon fonctionnement de la quête du "sou de l'écolier": elle récompense chaque mois les gagnants par un magnifique trophée.

"Ardente et Fidèle", telle est la devise de la J.F.M. qui poursuit toujours son but en demeurant fidèle à sa langue et en élargissant toujours plus son rayonnement.

Coin-Coin

Le lundi 9 février, dans une concertation sur le vocabulaire français, la classe de Versification releva un défi lancé par la classe d'Eléments-latins "A". Nos cadets étonnèrent plusieurs d'entre nous par leur savoir . . . Toutefois, les Versificateurs prirent rapidement le dessus et remportèrent la victoire.

Le mardi 10 février fut une journée de conférences pour les philosophes. D'abord une conférence sur le service social fut donnée par M. Hill. Nous sommes sortis de la salle convaincus de deux choses: le service social offre un champ de carrières très prometteuses à qui veut s'y engager, et en second lieu nous avons pu constater que M. Hill est un excellent orateur. La seconde conférence fut donnée par M. Laurin. Il nous parla des carrières possibles pour un étudiant bilingue à la compagnie Dominion Textile.

Les élèves célébrèrent le Mardi gras avec un film: "Bonne à tout faire." Cette comédie fut appréciée tant par les grands que par les petits. Le film fut suivi d'un petit goûter, qui, inutile de le dire, fut aussi apprécié par tous.

Le lendemain, Mercredi des Cendres, nous avons eu l'imposition des cendres et les élèves se préparèrent au temps de la pénitence. Il y en a même qui ont eu l'originalité, semble-t-il, de faire le sacrifice du travail!

Le jeudi 19 février commença notre congé des "jours gras". Fournira-t-il le repos nécessaire pour tenir les élèves dispos jusqu'à Pâques? Espérons.

La vie sportive

Notre C.S.B. "I" a repris ses activités. Il a défait les "Huskies" de Steinbach 8 à 3. Ce soir-là, nos joueurs avaient endossé leurs nouveaux uniformes rouges et blancs, payés par une partie des recettes du grand tirage. Jean Cyr est finalement sorti de sa disette de buts pour en compter trois. Hubert Bouchard et Hervé Dansereau en obtinrent chacun deux. Maurice Comeault compta l'autre, son quinzième de la saison.

Actuellement les nombreuses ligues (les petits, les moyens et les grands) jouent leur série éliminatoire. Les joutes sont serrées et intéressantes. Nous annoncerons les gagnants plus tard.

Dimanche, le C.S.B. "I" a remporté sa dernière partie de la cédule en défaisant les "Combines" de Dominion City 13 à 8. Hervé Dansereau s'est surpassé en comptant 4 buts pour les collégiens. Jean Cyr en compta 3 et Guy Roy 2. Lucien St-Vincent, Robert Painchaud, Hubert Bouchard et Gabriel Roy ont compté les autres buts des vainqueurs. Bud McCormack s'est signalé pour les visiteurs avec 4 buts et 2 assistances. La saison régulière est maintenant terminée, et le C.S.B. "I" jouera contre les "Canadiens" de St-Pierre qui ont fini en première place.

Au courant du même après-midi, le C.S.B. "II" s'est rendu à La Broquerie pour y subir une défaite de 7 à 1 aux mains des juvéniles de l'endroit. Bryan Empson sauva son équipe du blanchissage.

Cérémonie émouvante chez les Soeurs Oblates

Le 18 février, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a présidé une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse à la Maison-mère des Soeurs Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée. La cérémonie fut rendue encore plus solennelle par la célébration d'un jubilé d'or et de trois jubilés d'argent de vie religieuse.

Soeur Marie-St-André, née Délisca Poupart, de St-Isidore (Laprairie), P.Q., a en effet célébré dans la joie ses 50 années de profession religieuse. Soeur Marie-Pierre-Julien, née Imelda Samson, de Grafton (N.-D), E.-U., Soeur Marie-Médiatrice, née Cécile Bérubé, de Notre-Dame-de-Grâce, P.Q., et Soeur Jean-Marie, née Yvonne Perrin, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., ont renouvelé les voeux de religion qu'elles prononçaient il y a déjà 25 ans.

Les postulantes qui revêtirent le saint habit sont: Mlle Mariette Fortier, de St-Isidore, Comté de Dorchester, P.Q., Soeur M.-Jean-Marc; Mlle Lucille Bonin, de La Broquerie, Man., Soeur Marie-Jacinthe; Mlle Hélène Robert, de Montréal, Soeur Benoit-Marie; Mlle Pierrette Boucher, de St-Camille, P.Q., Soeur M.-St-Pierre; Mlle Denise Levasseur, de Montréal, Soeur M.-Jean-François; Mlle Olive Halpin, de St-Boniface, Soeur M.-Jean-Charles; Mlle Louisa Courcelles, de Ste-Agathe, Man., Soeur M.-Camille-de-Lellis; Mlle Madeleine Minne, de Laflèche, Sask., Soeur M.-Rose-Agnès, et Mlle Elisabeth Patenaude, de Laurier, Man., Soeur M.-Joseph-André.

Les novices dont les noms suivent ont fait la première émission de leurs voeux: Soeur Marie-du-Perpétuel-Secours, née Ethel-May Hamel, de Dawson Creek, C.-B.; Soeur M.-St-Eugène, née Irène Bertrand, de Ste-Elisabeth, Man.; Soeur M.-Paul-Emile, née Pauline Boucher, de St-Camille, P.Q.; Soeur M.-St-Jude, née Berthe O'Reilly, de St-Victor, Sask.; Soeur M.-St-Alfred, née Dolorès Aquin, d'Elie, Man.; Soeur M.-Ste-Emmélie, née Cécile Saltel, d'Otterburne, Man.; Soeur Marie-Nazaire, née Louise Ducharme, de St-Cléophas, P.Q., et Soeur Louis-Marie, née Louise Robidoux, d'Otterburne, Man.

Au cours de la messe, Mgr Baudoux commenta dans son sermon ces paroles de Dieu à Abraham: "Quitte ton pays . . .", montrant comment l'appel de Dieu et la réponse immédiate et généreuse d'Abraham trouvent leur écho chaque fois qu'une âme se consacre dans la vie religieuse par les voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette cérémonie, parmi lesquels on remarquait le T. R. P. Dom Fulgence Fortier, O.C.S.O., abbé de Notre-Dame-des-Prairies de St-Norbert, Man., les RR. PP. A. Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface, U.-M. Furlan, O.S.M., prieur des Pères Servites de Winnipeg, Jean-M. Provost, O.S.M., O. Robidoux, O.M.I., principal de l'école Assiniboia de Winnipeg, P.-A. Lacelle, O.M.I., de Camperville, Man., et Albert Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, Man., MM. les abbés Albert Vachon, curé d'Assiniboia, Sask., G. Gervais, curé de St-Eustache, Man., et A. St-Laurent, curé de La Salle, Man., le R. P. Louis Routhier, C.Ss.R., de la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré, prédicateur de la retraite, MM. les abbés Lionel Bouvier, aumônier diocésain d'A.C., L.-P. Jean, vicaire à la cathédrale, et H. Gervais, diacre.

Son Excellence était assisté pendant la cérémonie par le R. P. G.-E. Trudeau, O.M.I., principal de l'école de Cross Lake, Man., et M. l'abbé Maurice Minne, vicaire de Ponteix, Sask., frère d'une nouvelle novice. Le maître de cérémonies était M. l'abbé Léo Beaulieu, secrétaire de Son Excellence.

Décès

M. Francisco Valle

M. Francisco Valle, de 193, rue Notre-Dame, est décédé le mardi 10 février à l'hospice Taché, à l'âge de 86 ans. Né en Espagne, il vécut au Manitoba durant 51 ans. Il fut à l'emploi du Canadien National à Transcona durant 26 ans.

Il laisse dans le deuil une fille, Mme F. Roggerio; huit petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 12 février en la basilique. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Mme Yvonne Durand

Mme Octavien Durand, de 157-A, avenue Provencher, est décédée le mercredi 11 février à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 58 ans.

Elle laisse dans le deuil son époux; deux fils, Léo et Henri; une fille, Mme J. Hamelin; deux frères, Frank et Albert Patry; trois soeurs, Mmes G. Joyal, G. Ethier et J.-L. Caron, et quatre petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 14 février en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

St-Emile

Ligue de balle molle

Il y aura une assemblée générale de la ligue inter-paroissiale de baseball le dimanche 22 février, à 2 h. 30 p.m., à la salle paroissiale St-Emile, 556, chemin Ste-Anne. Tous les membres sont priés d'être présents, et les paroisses qui désireraient en faire partie sont cordialement invitées à envoyer des représentants.

Cette ligue de balle molle est pour filles et garçons. L'élection des officiers pour la prochaine saison aura lieu à cette assemblée.

La campagne de la Croix-Rouge à St-Boniface le soir du 2 mars

En marge de la prochaine campagne de la Croix-Rouge, Mme Jean-Marie Huot est présidente du comité St-Boniface nord, ce qui comprend la partie au nord de la rue Dollard, entre la rue DesMeurons et la rivière Rouge, l'autre côté de la Seine, au nord de la rue Marion. La vice-présidente est Mme Alfred Monnin.

Elles ont l'intention de faire la perception seulement durant la soirée du 2 mars, ce qu'on appelle en bon français "un blitz". Il y aura 170 percepteurs, élèves du Collège, du Juniorat, des grades supérieurs de l'institut Provencher et de l'institut Saint-Joseph, ainsi que des Routiers, des Foulards-Rouges, des Guides et des Gais Manitobains.

Les quartiers généraux seront au gymnase Notre-Dame, à l'angle des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale. Il y aura là des dames pour enregistrer les noms des jeunes et dévoués percepteurs, leur indiquer la zone à visiter ou la rue à parcourir, puis recevoir à leur retour l'argent perçu.

Les Chevaliers de Colomb transporteront les élèves en automobile afin de leur éviter de trop longues marches. Les magasins de St-Boniface seront visités par quelques dames.

La cause humanitaire que soutient si généreusement la Croix-Rouge mérite qu'on reçoive agréablement et généreusement tous ceux qui tendent la main en son nom durant la soirée du 2 mars.

Ste-Marie

Çà et là

C'est dans la salle paroissiale joliment décorée pour la St-Valentin que la partie de cartes du 15 février la deuxième de la série, remporta un réel succès malgré la température maussade. Le prix d'entrée fut gagné par Mme M. Roussin et le premier prix de whist, par M. Fred Brisette; celui des dames, par Mme Simonne Lachance. Sincères félicitations aux organisatrices, Mmes R. Provost et N. Decloux, ainsi qu'au deuxième groupe de paroissiens, et remerciements à tous les paroissiens, parents et amis qui ont contribué à ce beau succès.

Tous souhaitent un prompt rétablissement à Mme Léon Harrison, de retour à la maison après une opération subie à l'hôpital St-Boniface.

Sincères condoléances à M. et Mme A. Gendron à l'occasion du décès du petit Michel, âgé de 2 ans, décédé le jeudi 12 février après une longue maladie.

Précieux-Sang

Ligue de Quilles

Equipes	Pts
Sunshine	14
Toupin Lumber	14
Les Hirondelles	13
Les Météores	12
Aces	12
Leo's Electric	11
Les Joyeux	6
Royals	2
Hommes:	
H 1 P—L. Sarrasin	269
H 3 P—N. Girard	715
Dames:	
H 1 P—M. Boissonneault	300
H 3 P—M. Boissonneault	614
Equipes:	
H 1 P—Sunshine	1432
H 3 P—Sunshine	3676

St-Eugène

Le 1er février dernier, des dames de la paroisse St-Eugène, sous la direction de Mmes Clément Lafrenière et Avila St-Germain, organisaient une partie de cartes très bien réussie.

Les gagnants des prix des 5 mains furent Mmes M. Riel et J. Savard et M. Marcel Riel. Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Irène Gauthier et celui de consolation par Mme J.-M. Robert. Chez les hommes: M. J. Mousseau remporta le premier prix et M. J. Savard reçut celui de consolation.

Il y eut deux gros tirages. Un Kodak fut gagné par Mlle Pat. Watson. Un ensemble de plume et crayon (North Rite) par Mlle Janet Johnson; un crucifix, par Mlle Arseneault; un ensemble de pirex, par Mme Mislan; une boite de chocolat, par M. Rosaire Comeault; une cravate, par M. J. Courchaine; une autre boite de chocolat, par M. J. Courchaine, et un ensemble de salière et poivrière, par M. André Lafrenière.

Au deuxième tirage, les personnes suivantes gagnèrent un prix: MM. Georges Gauthier, Lionel Lafrenière, Albini Bruce, A. Carrière, M. Mislan, M. Carrière, J. Courchaine, Léo Bruce, Gérard Milette, B. Chamberland (2) et A. Carrière, Mmes Lambert, A. Roy, Mousseau, Lalonde et Carlow et Mlles P. Watson et Doreen Coss.

Un merci sincère aux personnes qui sont venues encourager les organisatrices.

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 1er mars.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Comme la Semaine scoute s'achève et que dimanche sera la fête de notre fondateur, nous croyons qu'il n'est pas de meilleur temps pour vous donner la vie de Baden Powell.

Baden Powell

Baden Powell nait à Londres le 22 février 1857. Fils de pasteur, il perd son père trois ans plus tard, et c'est sur sa mère que retombe la charger d'élever la grosse famille.

B. P. et ses trois frères ainés passèrent leur jeunesse dans une liberté assez grande. A l'école B. P. se tenait dans une honnête moyenne, et il préférait se promener dans la campagne.

Sa carrière

A l'âge de 19 ans, le hasard le fait entrer dans l'armée. En trois mois, il se retrouve sous-lieutenant au plein coeur des Indes. Sa carrière militaire le voit aux Indes, en Afghanistan, en Afrique et sur Malte. Il est reconnu comme soldat brillant, possédant en plus des facultés naturelles incroyables. En 1897, il est promu au grade de colonel.

Durant la guerre des Boers, il défend Mafeking 217 jours durant, contre des forces de beaucoup supérieures. C'est durant ce siège que B. P. entre en contact direct avec la jeunesse qu'il emploie à plusieurs tâches dans la ville. Après sa libération, il est promu major-général.

Depuis quelques années, B. P. publie des livres pour les éclaireurs de l'armée. En 1902, il constate le succès d'"Aide aux Eclaireurs" dans des milieux de collégiens ou de garçons pour lesquels ce livre n'avait pas été écrit. Il le reprend pour eux, fait des enquêtes auprès des éducateurs et, en 1907, il dirige le premier camp scout dans l'île de Brownsea.

Succès retentissant

L'année suivante, la publication d'un ouvrage sur les activités de ce camp remporta un succès remarquable. De partout surgissent des groupements scouts. B. P. prend la tête du mouvement et le dirige avec soin. Le roi Edouard VII le crée Chevalier et le détermine à quitter la carrière militaire pour se consacrer à ses Eclaireurs.

Alors commence pour le scoutisme une période de fondations: en dix ans, on voit les Guides, les Jeannettes, les Louveteaux, les Scouts-Marins et les Routiers, se multiplier rapidement. Au premier Jamborée mondial en 1920, B. P. est élu Chef scout du monde.

Plus le mouvement grandit, plus sa valeur est reconnue; et c'est avec joie qu'il est créé Baron Baden Powell of Gilwell.

B. P. fait plusieurs visites au Canada et, en 1935, il contresigne à Québec l'accord de la Fédération. Mais ses forces diminuent tranquillement: il est épuisé.

En 1937, il se retire au Kenya, en Afrique, jusqu'à sa mort, le 8 janvier 1941. B. P. a eu trois enfants de son mariage en 1912 avec Olave Saint-Clair Soames.

Que dire de cet homme? Il était simple et doux. Il faisait tout avec joie et entrain. Aujourd'hui, il est aimé de tous les Eclaireurs du monde.

Diocèse de St-Boniface

Les scouts de St-Boniface sont au nombre de 72. Ceux de St-Pierre en comptent 26 et ceux du Précieux-Sang 20. Il y a 12 Foulards-Rouges et 17 Routiers, ainsi que 52 Louveteaux, à St-Boniface, tandis qu'au Précieux-Sang, les Louveteaux sont au nombre de 24.

Tous ces membres sont dirigés par 19 chefs, 7 cheftaines et 5 aumôniers, MM. les abbés F. Juneau, E. Hébert, L.-P. Jean et L. Roy et le R. P. A. Keroack, O.M.I.

En tout, le mouvement scout catholique comprend dans le diocèse de St-Boniface 249 membres. Ça semble beaucoup, mais c'est peu . . .

Une expérience inoubliable au Théâtre Paris le 23 février

En France, un nouveau film de René Clair est toujours un événement. Il en sera certainement ainsi à St-Boniface la semaine prochaine alors que Ciné-Alliance présentera au Cinéma Paris, avenue Provencher, "Porte des Lilas" que l'on a appelé "le chef-d'oeuvre de René Clair". La première représentation aura lieu le lundi soir 23 février à 8 h. 30, alors que l'Alliance française de Winnipeg recevra ses membres et amis. Une 2e et une 3e représentations seront données mercredi soir à 7 h. et 9 h. 15.

Selon les critiques du cinéma, ce film est le plus humain et le plus attachant qu'ait réalisé René Clair. Son style retenu, discret, cordial, au réalisme familier, transmet un message d'humanité, de tolérance, de saine joie même dans l'adversité. Son thème fondamental est celui de l'amitié, montrant le besoin qu'éprouve chaque être humain, si miséreux soit-il, d'être utile à quelqu'un.

Le thème central

Quel est donc le sujet de "Porte des Lilas"? Un pauvre hère vit aux confins de Paris, dans la zone de la Porte des Lilas, aux crochets de sa mère, marchande à l'étalage de vieux vêtements. Ce n'est pas un mauvais garçon, mais il cultive sa paresse, il boit, il est la risée des gamins du quartier. Au fond, il traine une existence vide et sans but. En quoi il n'est pas différent de millions d'hommes. Mais dans son coeur, il souhaite obscurément un événement qui donnerait du prix à son existence et lui procurerait l'occasion de donner et de souffrir. Ce personnage, Juju, est joué d'une façon magistrale par Pierre Brasseur.

Juju est le copain d'un autre clochard, plus sombre et plus renfermé, qui gagne tant bien que mal sa vie en jouant de la guitare dans les bars du coin. Ce rôle est joué par Georges Brassens que René Clair a amené au cinéma et qui se tire d'affaire un peu mieux qu'honorablement, bien qu'il ne soit pas aisé de tenir sa place dans le voisinage d'un talent écrasant comme celui de Pierre Brasseur.

Intrusion

Or, la vie de ces deux "inséparables" est bouleversée par l'intrusion d'un troisième personnage. Un bandit traqué par la police se réfugie sur la zone et trouve un abri dans le pauvre logis du guitariste-chanteur. Celui-ci veut bien le chasser, mais Juju trouve dans l'arrivée de cette sorte de héros auréolé du prestige des mauvais garçons, une raison de vivre enfin, une occasion d'échapper à la monotonie des jours, et, inconsciemment sans doute, de laisser sourdre les sentiments purs qu'à son propre insu il porte dans son coeur. Hélas! Il ne sera pas récompensé de sa bonté, il sera trahi par le bandit, le voyage: "Porte des Lilas" est la tragédie de l'amitié trompée . . .

La tragédie

Cette tragédie de l'amitié, bien qu'elle ait pour protagonistes des personnages minables, est aussi grave, aussi poignante que si elle avait pour héros des princes ou des rois. L'amitié trompée a les même effets dans le coeur d'un clochard que dans celui d'un roi, mais le clochard n'a pas pour oublier sa déception et sa peine les dérivatifs puissants d'un monarque. La peine que le clochard porte en soi est plus saignante et moins guérissable que celle d'un homme nanti et entouré de flatteurs. Telle est la grande leçon du film "Porte des Lilas", comédie dramatique et psychologique qui a été inspiré d'un roman de René Fallet, "La Grande Ceinture".

La Ligue de Décence aux Etats-Unis dit que ce film est "sans aucune objection morale quant aux adultes", Le caractère pittoresque des personnages limite la portée morale de leur conduite et ceci d'autant plus que derrière des faits apparemment répréhensibles du point de vue moral (menus larcins, assistance à un dangereux bandit et, finalement, meurtre) se cache une étude de psychologique très positive qui situe le drame sur le plan de la tragédie. Etant donné que les étudiants de nos collèges et de nos académies ont l'habitude de discuter leurs soirées cinématographiques à la suite avec l'aide d'un guide moral, ils seront admis à ce spectacle avec les adultes.



Woodridge

Partie de cartes

La première partie de cartes d'une série de trois, organisée par le premier groupe de dames, avait lieu à la salle paroissiale le 1er février. Les prix de cartes échurent à MM. J. Yanz et Daniel et Miles Verna Malenko et Irène Guilbault. Il y eut plusieurs beaux prix de bingo. Le prix d'entrée fut gagné par M. Olivier Rivard. Au tirage, le sort favorisa M. Boisjoli, de La Broquerie, (chaise d'hôtesse) et M. Paul Lupky, de Sandiland, (billet de $5.00).

Félicitations aux organisatrices et merci aux personnes qui sont venues les encourager et contribuer à faire de cette soirée un succès.

La deuxième partie de cartes de la série aura lieu le 1er mars. Bienvenue à tous.

Çà et là

Le 19 janvier avait lieu, à Ste-Anne-des-Chênes, la convention de la Chambre de Commerce. M. l'abbé J. Choiselat, MM. Noël Huppé, Fernand Vrignon, Paul Lachnit et Michel Querel étaient présents.

Le 20 janvier, M. Raymond Poitras a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Steinbach où il a subi une intervention chirurgicale.

Mme Dolorès Vinet, de Vancouver, C.-B., et Mme Henri Guilbault, de Winnipeg, ont passé la journée du 22 janvier à visiter leurs parents et amis.

Le mardi 10 février, près de 50 personnes se sont réunies à la salle paroissiale pour une assemblée de la Chambre de Commerce. M. R. Mundle sut intéresser l'auditoire. M. le président remercia le conférencier et tous les membres. Le tout se termina par un délicieux goûter.

Le 15 février avait lieu l'élection d'un nouveau syndic pour remplacer M. Alex. Chatel, sortant de charge. Merci à M. Chatel pour les services rendus et félicitations à M. Anthony Malazdrewicz, nouveau syndic.

Ste-Agathe

Partie de cartes

Afin d'aménager une salle de réunion au sous-sol de la sacristie, une partie de cartes et de bingo eut lieu le dimanche 8 février. Les prix des cartes ont été gagnés par Mme René Pilon et M. Dionne. Au tirage, une cafetière électrique fut gagnée par M. Albert Péloquin et un panier de provisions, par M. Edmond Guertin.

Une autre soirée semblable aura lieu le dimanche 22 février.

Baptêmes

Le 25 janvier: Joseph-Thomas-Michel, fils de M. et Mme Edmond Guertin, né le 9 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Dusessoy, grands-parents de l'enfant.

Le 14 février: Joseph-André-Rhéal, fils de M. et Mme Gérard Bilodeau, né le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Bilodeau, oncle et tante de l'enfant.

St-Laurent

Bazar

Le samedi 7 février, à la salle paroissiale, eut lieu l'ouverture du bazar organisé par Mlles Irène et Colette Garand et Madeleine Préfontaine, institutrices au couvent, aidées par les élèves des grades supérieurs. M. Darius Delaronde était le président.

Il y eut bingo, jeux divers, roue de fortune, courses d'automobiles, pêches, etc., durant les soirées des 7, 8 et 10 février.

Félicitations aux jeunes qui se sont dévoués pour la réussite de ce bazar. Ils furent aidés par MM. Etienne Boyer, Moïse Ducharme, Louis Cyr, Ronald Chartrand, Pierre Garyaur et André Chartrand qui s'occupèrent des jeux et à la "pêche", Mlles Madeleine Préfontaine et R. Bruce.

Mlle Jeanne Labous tint le comptoir de lingerie; Mme Aurise Connelly et Mlle Elsie Devlin, celui de pâtisseries; Mlle M.-A. Guiboche et M. André Chartrand, restaurant; Mme J.-M. Fontaine, caisse.

Les gagnants de la loterie furent: Mlle Ida Rainville, boite de chocolats; Mme Germaine Coutu, malaxeur Meyer; M. Daniel Coutu, service de coutellerie en argent; Mme Berthe Coutu, chaise d'hôtesse. A l'encan chinois, un gros panier de provisions fut gagné par M. Noël Allard.

Un merci aux donateurs: MM. François Gratton et Omer Rainville, les religieuses de St-Laurent, les institutrices laïques et Mme A. Bruce.

Couronnement de la reine

Pour clôturer le bazar, il y eut couronnement de la Reine des neiges à la soirée du 10 février. La future reine, suivie de son cortège, fit son entrée sur le théâtre, au son d'une marche jouée à l'accordéon par M. F. Gratton.

Mlle Florence Erickson, proclamée reine, fut couronnée par M. Noël Allard et ses princesses furent Mlles Rosalie Delaronde et Marie-Anne Neufeld et ses petits pages, Roland Gratton et Robert Perreault.

La reine et ses princesses ouvrirent la danse avec leurs compagnes de classe. Les musiciens furent M. A. Richard, chants et guitare; MM. L et G. Desjarlais, violons; M. Moïse Ducharme, guitare, et M. François Gratton, accordéon.

Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, se montra très satisfait de cette belle fête paroissiale et remercia très sincèrement ceux qui se sont dévoués pour la cause de la paroisse, spécialement les institutrices et leurs élèves et tous les paroissiens qui furent eux-mêmes très heureux d'y avoir participés.

"Ici on donne la sagesse" à la Maison des Retraites

On raconte que Diogène, le cynique, avait élevé sur le marché d'Athènes un élégant magasin portant l'inscription suivante: "Ici on vend la sagesse." Or, un citoyen éminent de la ville envoya l'un de ses serviteurs s'enquérir combien il pourrait obtenir de sagesse pour trois pièces de monnaie. Le philosophe prit l'argent et écrivit cette sentence: "En toutes choses, considérez la fin" — sentence qui résume bien la vraie sagesse, si on veut l'appliquer au surnaturel.

A St-Boniface, plus précisément à 680, rue Langevin, il serait approprié de poser cette inscription à la porte: "Ici, on **donne** la sagesse." La sagesse étant un trésor inestimable, à nul prix ne saurait-on l'acheter ou la vendre. Cependant, elle est à portée de tous, humbles ou grands, pauvres ou riches, et on la donne à pleines mains, à la Maison des Retraites. "En toutes choses, considérez la fin" — n'est-ce pas là le plus grand principe de sagesse jamais énoncé? Et n'est-ce pas là le grand principe de la retraite? S'arrêter . . . faire un retour sur son passé . . . analyser le présent . . . et préparer l'avenir en fonction de **la fin**, le but de notre existence.

La "grande semaine"

Plus peut-être encore que toute autre période de l'année, la semaine sainte — la "grande semaine" ainsi qu'on l'appelle liturgiquement — se prête à ces exercices pieux qui redonnent un renouveau de sagesse. Devant les leçons émouvantes du mystère de notre Rédemption, pourrions-nous un seul instant résister à la vraie sagesse qui nous révèle d'un côté, Dieu et sa bonté, et de l'autre, l'être humain et sa misère?

Cette année, afin de faire bénéficier autant d'âmes que possible des bienfaits d'une plus grande intimité avec le Christ pendant la semaine de Sa passion, la Maison des Retraites a organisé deux retraites spéciales. La première, pour dames, aura lieu du lundi au mercredi saints. On y invite particulièrement les dames de St-Boniface qui peuvent assez facilement s'absenter de leur foyer en semaine. Qu'elles viennent nombreuses ces personnes qui chaque jour reprennent la besogne obscure des travaux de ménage, ou ces autres condamnées à la solitude d'un foyer qui leur semble désert maintenant que "leurs grands" ont choisi leurs routes à eux . . . ou encore, ces femmes que le tourbillon des affaires de leur profession emporte continuellement. Qu'elles viennent recevoir la sagesse qui transformera leurs vies.

Cette retraite sera prêchée par le R. P. D. Jubinville, O.M.I., ancien directeur de la Maison, bien connu à St-Boniface pour son zèle et son talent de prédicateur. Elle s'ouvrira le lundi 23 mars, à 8 heures du soir, et se clôturera le mercredi à 6 h. 30 p.m. Nous comptons avoir maison comble, ainsi qu'il en fut pour les dernières retraites d'hommes prêchées et en semaine et en fin de semaine. Ne manquez pas, mesdames, de répondre à cette invitation . . . et venez puiser au trésor de la sagesse.

Les organisatrices de cette retraite sont Mmes Cancade et W. Tétreault. On peut communiquer avec la première au numéro WHitehall 3-4646 et avec Mme Tétreault au numéro WHitehall 3-8844.

Tableau des prochaines retraites

3-5 mars—Hommes de St-Malo. Capitaine, Cyrille Hébert; co-capitaine, Marcel Colette.

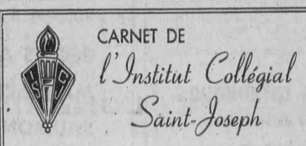
10-12 mars—Hommes. St-Eustache: capitaine, Lucien Rivard; co-capitaine, Philippe Perron. Elie: capitaine, le Dr R. Champagne; co-capitaine, Z. Lachance.

13-15 mars—Hommes du Sacré-Coeur de Winnipeg. Capitaine, A. Truel. Tél. SPruce 4-7208. Co-capitaine, L. Alary. Tél. SUnset 3-8034.

17-19 mars—Hommes de St-Pierre. Capitaine, René Mulaire; co-capitaine, Achille Rioux. Otterburne: capitaine, A. Morin. Aussi Ile-de-Chênes et La Broquerie.

23-25 mars—Dames de langue française. Capitaine, Mme Cancade. Tél. WHitehall 3-4646. Co-capitaine, Mme W. Tétreault. Tél. WHitehall 3-8844.

26-28 mars—Hommes de St-Boniface. Capitaine, C.-E. Huot. Tél. CEdar 3-1244. Co-capitaine et lieutenants: J. Ayotte, tél. CEdar 3-2145; Guy Morier, tél. CEdar 3-5281, et F. Muller, tél. CHapel 7-3671.



CARNET DE *l'Institut Collégial Saint-Joseph*

Conférence

Orientation, voilà un mot très en vogue depuis quelques années. Journaux, pamphlets, conférences discutent de "l'orientation" des jeunes; il y a même "la semaine d'Orientation". Voilà où nous en sommes du 16 au 20 février.

M. l'abbé F. Juneau a eu l'amabilité d'accepter notre invitation et de nous parler de la vocation en général. Deux chemins nous mènent à Dieu, a-t-il dit, le mariage et la vie religieuse. Ces deux voies exigent également la sainteté; de plus, un sens pratique de la vie, et un amour particulier de la jeunesse. La vie religieuse comprend nécessairement l'oubli de soi, de ses goûts, de ses aises, pour se donner entièrement à l'oeuvre de sa communauté. Ce programme semble austère, mais il y a un noviciat où toute jeune fille peut au moins essayer "ses ailes" et voir que ce n'est pas si difficile de "laisser la terre" pour travailler dans le monde "des âmes".

Nous remercions bien sincèrement M. l'abbé Juneau de sa façon si simple et si inspiratrice tout à la fois de nous orienter vers le chemin du bonheur.

Visite à l'hôpital

"Dois-je faire une garde-malade?" Voilà une question que plusieurs d'entre nous se posent.

Une visite à l'hôpital St-Boniface a jeté de la lumière sur ce point d'orientation. Les Soeurs Grises et les gardes-malades ont témoigné aux élèves des grades XI et XII tant d'intérêt et de cordialité que ces dernières en sont revenues enchantées.

Mère d'Youville, dont la canonisation se prépare à Rome, devait regarder avec complaisance ce groupe de jeunes filles admirer son oeuvre gigantesque de charité chrétienne.

Grade XII, no 18½.

Villa du bonheur

— Docteur, venez tout de suite: Madame a une crise de rhumatismes, monsieur a une rage de dents, mademoiselle s'est foulée un poignet et bébé a des coliques.

— Je viens tout de suite. Où habitez-vous?

— Presque à côté: la Villa du Bonheur.

Précieux-Sang

Assemblée de l'APM

L'assemblée de février eut lieu le 11. Les membres suivants furent élus à l'exécutif pour l'année '59-'60: président, M. Georges Forest; 1er vice-président, M. James Bohémier; 2e vice-présidente, Mme Armand Larivière; secrétaire-archiviste, Mme J.-A. Pelletier; secrétaire - correspondante, Mme Hélène Ryan; trésorière, Mme M.-A. Lemaire.

La Rév. Mère Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, C.R.C.P., principale, présidente du comité Education-école, expliqua le procédé du Concours de Bon Langage cette année. Chaque jour, dans chaque classe, les élèves chantent en français. On se sert de disques de La Bonne Chanson ou de ceux du Père Duval afin de parfaire la prononciation. Chaque jour a lieu dix minutes de conversation française sur un sujet déterminé. On inscrit au tableau des mots d'ordre tels "Restons français" ou "Parlons et chantons en français". Chaque semaine on tâche de réhabiliter un mot gravement abusé: "toi", "moi", "froid", "ici". Deux fois par mois a lieu un concours de rédaction. La meilleure rédaction est envoyée au journal **La Liberté et le Patriote.** On prépare aussi le festival local de la bonne chanson mais, le point culminant de toute cette activité est le Concours de Bon Parler. Afin d'y participer, les enfants doivent parler français lorsqu'ils discutent entre eux. Il y a un système de contrôle et des prix seront alloués à Pâques et en juin. Les 30 prix en question sont étalés dans la vitrine du foyer de l'Ecole.

On annonça aussi le début des examens de Pâques, le 11 mars.

Les nouvelles institutrices à l'école du Précieux-Sang depuis Noël, Mme N. Lacroix (Gr. VI) et Mlle T. Guichon (Gr. III), furent présentées par le R. P. A. Lemoine, aumônier.

Mme M.-A. Lemaire, présidente du comité des affaires extérieures attira l'attention sur la convention annuelle de la Fédération Home and School qui aura lieu les 18, 19 et 20 mars au Y.M.H.A. Des renseignements plus précis seront donnés au mois de mars. Une innovation cette année est le banquet qui aura lieu le mercredi 18 mars à 6 h. p.m. pour les délégués de langue française. Le R. P. Lemoine fit remarquer que, puisque ce banquet a lieu pendant le carême, ce sera le repas principal ce jour-là. Avis aux intéressés de prendre leurs précautions.

M. H. Sala, président sortant de charge, fit le retour sur les activités de l'année '58-'59. Il y eut sept assemblées régulières et deux assemblées spéciales qui se signalèrent par la variété des sujets traités (problèmes des jeunes, croisade, devoirs de maison, allocation aux enfants, gardiens ('baby-sitters'), enfants handicapés, organisation des vacances), et des méthodes (exposition, film, panneau, sessions bourdonnantes, débat, conférenciers).

Il y eut aussi une variété de projets: une bourse pour l'élève la plus méritante des grades supérieurs l'année précédente; une collection de fonds par les élèves du grade VI à Hallowe'en pour l'UNICEF à l'intention des enfants déshérités du monde; le service de bibliothèque de l'association; les café - rencontres dans chaque classe sous l'égide des Mamans de classe; les contes et projets manuels hebdomadaires pour une vingtaine d'enfants du grade I pendant les vacances et le service de bibliothèque à l'école pour une quarantaine d'enfants des grades 2 à 5 pendant ce temps.

On souhaita la bienvenue en particulier à: M. Jean Lagassé, président de la Home and School provinciale; M. Léo Dufault, président du programme français de cet organisme; M. René Préfontaine, de St-Pierre, membre du comité provisoire pour la formation d'une fédération des APM catholiques et françaises au Manitoba, et la Rév. Sr Bernadette, C.R.C.P., une de nos anciennes maitresses.

L'orateur invité, le R. P. L. Guy, S.J., élabora la réponse à la question, "Est-ce le temps pour les APM catholiques et françaises de se grouper au Manitoba"? Oui, puisqu'il s'agit de l'éducation de nos enfants qui doit être basée sur des principes chrétiens. Ces principes sont expliqués dans l'encyclique de Pie XI à ce sujet. Nos organisations, entre autres nos APM, se doivent de sauvegarder ces principes. Afin de promouvoir nos connaissances en la matière, et puisque nous sommes solidaires les uns des autres, il est bon de s'affilier en une fédération catholique et française. L'orateur signala le rôle qu'ont joué les APM catholiques et françaises au sein de la Home and School provinciale et termina en transposant à l'appui des APM un commentaire du rédacteur dans **La Liberté et le Patriote** du 16 janvier: "Impossible de se renfermer dans un nid bien confortable au Manitoba. Pour survivre il faut rayonner. D'ailleurs, les trésors spirituels et culturels se multiplient à mesure qu'on les partage avec d'autres. Mais il faut bien se recueillir avant de se produire à l'extérieur; il faut s'exercer à nager avant de se jeter au secours d'autrui."

Parties de cartes

Celle du 3 février était organisée par Mmes Emma Ayotte et Léopold Laurin, capitaines, aidées de Mmes Ernest Gervais, Robert Larocque, Alfred Asselin, Adrien Bouchard, Georges Sul, Noël Girard, Romuald Desrosiers, Ernest Neveu, Adélard Verrier, Jean Crevier, Hélène Griveau, A. Desaulniers, Georges Mondor, Claude Bérard, Antoinette Lemoine, Oscar Trudeau, Lionel Forest, Georges Gosselin, Hector Morin et Louis Rémillard.

Le prix d'entrée échut à M. A. Savard et ceux de la cagnotte à MM. M. Vachon et A. Finlay. Pour les prix des cinq mains, le sort favorisa Mmes A. Savard, A. Rougeau et G. Peterson et M. Maurice Vachon.

Les prix du tirage spécial furent gagnés par MM. R. Druwé, M. Vachon et F. Lebrun et Mme M. Asselin.

La partie de cartes du 10 février était organisée par Mmes Adélard Lebrun et Jean-Louis André, capitaines, assistées de Mmes Charles Masson, J. Boux, Jules Dupré, Léo Lépine, A. Pelletier, Charles Boulet, R. Trudeau, G. Fraser, Marcel Guénette, Roland Pelletier, Emile St-Godard, Roger Brunel, A. Poirier, Yves Canu, Jean-J. Préfontaine, Ulric Normandeau, J.-L. Jubinville, Paul Bourrier et Eugène Drouin.

Le prix d'entrée fut alloué à M. A. Filteau; celui de la cagnotte à Mme A. Finley et M. A. Parent et le prix de consolation à Mme R. Nadeau et Mlle T. Nadeau. Les prix des cinq mains échurent à: 1er, Mme Emma McCarthy et M. F. Finlay; 2e, M. Camille Monney; 3e, Mme P. McCarthy, et 4e, Mlle A. Paul et M. J. Moquin.

Au tirage spécial, le sort favorisa MM. H. Turenne, D. Allard et F. Lebrun, Mme M. Filteau et Mlle G. Gamache.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

- 8.55—Ouverture
- 9.00—Messe du dim.
- 10.00—Nouvelles, Pour nos malades
- 11.00—Le monde parle au Canada
- 11.30—Nos missions sur les ondes
- 11.45—Artistes invités
- 12.00—Nouvelles
- 12.15—Regards sur le Canada français
- 12.30—Chansonnettes
- 12.45—Programme juif
- 1.30—Ukrainian Catholic Council
- 2.00—Musique ukrain.
- 2.30—A l'opéra
- 5.00—Prog. allemand
- 6.00—Voix du Cap
- 6.15—Carnet social
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Petites symph.
- 7.00—Ecoles à la ronde
- 7.30—Pères Blancs
- 7.45—A propos de livres
- 8.00—Match inter-cités
- 8.30—Sérénade
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—J'ai choisi
- 9.30—Récital
- 10.00—Nouvelles, L'Heure Exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chron. sportive Réveille-matin
- 8.00—Nouvelles, Réveille-matin
- 9.00—Nouv., temper.
- 9.10—Vos problèmes, mesdames
- 9.30—Un homme et son péché
- 9.45—A vendre, à échanger
- 10.00—Nouvelles, Radio-salade
- 10.45—Rendez-vous chez Eaton
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—L'Ami Pierre
- 11.30—A votre choix
- 11.45—Radio S.-Coeur
- 12.00—Nouv., variétés
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Réveil rural
- 12.45—Variétés
- 1.00—Nouv., variétés
- 1.10—Prév. du temps
- 1.15—Cond. des routes, marche aux best., marche du grain
- 1.30—Je vous ai tant aimé
- 1.45—Femina
- 2.00—Visages de l'amour
- 2.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 2.30—Salon de concert
- 3.00—Nouv., Ranch 1250
- 4.00—SDS. Variétés
- 4.30—Coin des jeunes
- 5.00—Nouv., comment.
- 5.30—Variétés
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Chron. sportive
- 6.15—Variétés
- 6.45—Rosaire
- 7.00—Nouvelles, prev. du temps, carnet social
- 7.15—Clinique du coeur
- 7.30—Nouvelles, Par ci, par la

LUNDI

- 8.00—Idees en marche
- 8.30—Reportage
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Noir et blanc
- 9.30—Prog. hongrois
- 10.00—Paris chante et danse
- 10.30—Heure exquise
- 11.30—Nouv., fermeture

MARDI

- 8.00—D'un océan à l'autre
- 8.30—Revue des arts et des lettres
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Noir et blanc
- 9.30—Musik fuer Dich
- 10.00—Vie artistique à Londres
- 10.30—Concerts symph.
- 11.30—Nouv., fermeture

MERCREDI

- 8.00—Parade des chansonnettes
- 8.30—Disques en primeur
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Noir et blanc
- 9.30—Musik fuer Dich
- 10.30—Heure exquise
- 11.30—Nouv., fermeture

JEUDI

- 8.00—Paris chante et danse
- 8.30—Prog. polonais
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Prog allemand
- 9.30—Prog. allemand
- 10.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 10.30—Heure exquise
- 11.30—Nouv., fermeture

VENDREDI

- 7.30—Chasse à l'inconnu
- 8.00—Prog. ukrainien
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Affaires de l'Etat
- 9.30—La rue s'allume
- 10.00—Folklore
- 10.30—Heure exquise
- 11.30—Nouv., fermeture

SAMEDI

- 7.00—Ouverture, Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chron. sportive, Réveille-matin
- 8.00—Nouvelles Réveille-matin
- 8.30—Nouvelles, Réveille-matin
- 8.50—Nouvelles
- 9.00—Ondes enfantines
- 9.30—Le maraudeur
- 10.00—Nouvelles, Radio-salade
- 10.45—Rendez-vous chez Eaton
- 11.00—Nouvelles, A votre choix
- 11.35—A votre santé
- 11.45—Radio S.-Coeur
- 12.00—Nouv., Variétés
- 12.25—Nouvelles, Etablis. rural
- 12.40—Variétés
- 1.00—Nouv., Variétés
- 1.30—Opéra
- 2.00—Carrousel de la chansonnette
- 3.00—Nouv., Ranch 1250
- 4.30—SDS, Variétés
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Gaieté du jour
- 5.45—Alerte aux franco-man.
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Chron. sportive
- 6.25—Variétés
- 6.45—Rosaire
- 7.00—Nouv., prévisions du temps, carnet social
- 7.15—Variétés
- 7.25—Nouvelles
- 7.30—Par ci, par là
- 8.00—Ca c'est Montréal
- 8.30—Chron. canadienne
- 9.00—Heure du rosaire (en polonais)
- 10.00—Revue de la semaine
- 10.30—Heure exquise
- 11.30—Nouv., fermeture

Hausse du prix de 2 journaux de N.-Y.

NEW-YORK — Les deux quotidiens new-yorkais du matin, le "Times" et le "Herald Tribune", ont doublé depuis le 2 février leur prix de vente en dehors de la région métropolitaine de New-York, c'est-à-dire à plus de 50 milles de la ville.

Le prix du numéro est ainsi porté de 5 à 10 cents, mais restera à 5 cents dans la ville.

Les deux autres journaux du matin, à grand tirage également, mais qui paraissent sous format réduit, le "Daily News" et le "Daily Mirror" n'ont pas l'intention, pour le moment, de modifier leur prix de vente en dehors de la région métropolitaine. Il reste donc à 5 cents.

Les journaux de l'après-midi ont porté leur prix à 10 cents dans la ville et en dehors depuis un an environ.



Progrès de l'Auxiliaire de la "Catholic Church Extension"

GRANDE-CLAIRIERE — L'Auxiliaire, qui fait partie de la "Catholic Church Extension" du Canada, fit son début à Hartney en 1952. Mlle Flora Hill en fut élue présidente; Mme Narcisse Isabey, vice-présidente; Mlle Irène Davreau, secrétaire-trésorière; Mme Dave Welk, présidente du comité d'organisation.

Depuis ce temps, l'oeuvre s'améliore beaucoup et l'on compte actuellement 17 membres.

L'exécutif, à présent, se compose de Mlle Flora Hill, présidente; Mme Narcisse Isabey, vice-présidente; Mme Irène Dannan, secrétaire-trésorière; Mmes T. Albert et B. Douglas, organisatrices.

Les buts sont: a) d'assister à l'oeuvre de construction de chapelles dans les missions; b) de rendre service aux prêtres dans les pauvres paroisses en confectionnant et en réparant les vêtements du prêtre et de l'église; c) d'établir et de supporter les écoles catholiques; d) de pourvoir par diverses agences à l'instruction des enfants et des adultes négligés; e) d'augmenter autant que possible l'intérêt pour les missions du pays; f) d'encourager la lecture et la diffusion de journaux catholiques.

Thé et vente de pâtisseries

Les Dames de l'Auxiliaire, comprenant Deleau, Hartney et Grande-Clairière, organisèrent un thé et une vente de pâtisseries, le samedi 31 janvier, en la salle Légion de Hartney. Malgré le froid intense, un bon nombre de personnes y assistèrent.

Mlle Flora Hill, présidente, souhaita la bienvenue aux assistants. Etaient en charge des comités: Mme Germaine Isabey, trésorière; Mme Justine Boulanger, trésorière; Mme T. Albert, organization; Mlle C.-A. Perras, hôtesse. Servaient le thé: Mmes Marie Druwé, Alice Deleau, Norma Hardy et Jeanne Boulanger, Mlles Cécile Moreau et Solange Rey.

Ile-de-Chênes

Les paroissiens de l'Ile-de-Chênes sont heureux de souhaiter la bienvenue à leur curé, M. l'abbé Donat McDougall, de retour de son voyage à Rome et ensuite d'un long séjour à l'hôpital. Il a été mis au repos complet par son médecin, mais il fait de grands progrès vers la guérison.

Tous remercient M. E. Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire qui, malgré ses nombreuses occupations comme directeur et aussi professeur de nombreux séminaristes, avait bien voulu se charger de remplacer M. le curé pendant son absence. Il a dû parcourir de longues distances et affronter souvent le mauvais temps et des routes impraticables pour venir célébrer la sainte messe et administrer les sacrements. Il a aussi pris le temps de visiter les écoles et d'encourager institutrices et élèves.

Bienvenue à M. l'abbé Jean-Louis Caron qui se dévoue au ministère de la paroisse durant la convalescence de M. l'abbé McDougall. Malgré ses occupations qui sont nombreuses, il trouve encore le temps de mettre son talent de musicien à aider et à encourager le choeur de chant.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.2	79.4	79.4	79.4	79.4
C.W. no 3	75.6	76	76	76	76
Fourrage no 1	71.6	72	72	72	72
Fourrage no 2	68.6	69	69	69	69
Fourrage no 3	65.6	66	66	66	66
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	112.4	112.4	112.4	112.4	112.4
C.W. no 3 6 rangs	110.4	110.4	110.4	110.4	110.4
Fourrage no 1	99.6	100	100	99.6	99.4
Fourrage no 2	99.2	99.4	99.4	99.2	99
Fourrage no 3	96.2	96.4	96.4	96.2	96
SEIGLE —					
C.W. no 2	106 7/8	107 3/8	107 1/8	107.6	108.4
C.W. no 3	101 5/8	102 1/8	101 7/8	102.4	103.2
C.W. 2 rej.	103 3/8	103 7/8	103 5/8	104.2	105
C.W. no 4	94.2	94.6	95 3/8	96	96.4
Ergot	90.2	90.6	91 3/8	92	92.4
Sur voie net	106 7/8	107 3/8	107 1/8	107.6	108.4
AVOINE —					
Mai	76 1/8	76 5/8	76 3/8	76.4	76.4
Juillet	74 3/8	74.4	74.4	74.4	74 3/8
Octobre	74 1/8	74.2	71 1/8	74	73 7/8
ORGE —					
Mai	103.2	103.4	103 3/8	103.2	103
Juillet	100 5/8	100 7/8	100 7/8	100 5/8	100.4
Octobre	100 1/8	100.4	100 3/8	100.2	100 1/8
LIN —					
Mai	288.2	286.4	286.6	288	287.4
Juillet	277.2	275.4	275.2	276 1/8	276
Octobre	273 3/8	272.2	271 7/8	272.6	272.6
SEIGLE —					
Mai	110.2	110.6	110 3/8	111	111.4
Juillet	108 7/8	109	108 5/8	109.2	109 3/8
Octobre	109	109	108 5/8	109	109.2

La Salle

Assemblées scolaires

Environ quarante personnes assistèrent, le mercredi 27 janvier, à la première assemblée du nouveau district scolaire consolidé de St-Hyacinthe, tenue à l'école du village. Mme Pierre Simard et M. Eugène Vouriot furent choisis respectivement secrétaire et président de cette assemblée. L'orateur invité, M. Whitley, inspecteur d'écoles, souligna, au cours d'une intéressante conférence, les avantages que procureront à l'école élémentaire les unités secondaires.

La nomination fut ensuite ouverte pour l'élection de cinq commissaires. Furent élus pour un terme de trois ans: MM. Gaston Rochon et Georges Bernuy; pour deux ans, MM. Louis Labelle et Fernand Lavallée; pour un an, M. Paul Vouriot.

L'exécutif pour 1959, qui se compose comme suit: M. Gaston Rochon, président; M. Louis Labelle, vice-président, et Mme Pierre Simard, secrétaire-trésorière, se réunit, après que l'assemblée fut close, afin de discuter le projet d'agrandissement de l'école actuelle St-Hyacinthe et les frais de transport des élèves appartenant aux districts scolaires dissous, c'est-à-dire St-Hyacinthe, Beaudry, Prestwick et une partie de Barkham.

Assemblée publique

Le mercredi 11 février avait lieu, dans la salle paroissiale, une assemblée publique afin de discuter le nouveau projet des divisions scolaires proposées par la commission.

M. Gaston Rochon, président de l'assemblée, souhaita la bienvenue aux conférenciers, MM. C. Muller et Whitley, inspecteurs d'écoles. Ces derniers firent ressortir les avantages des grandes divisions au niveau secondaire. Leurs explications nettes et précises démontrèrent la nécessité d'un changement de système scolaire pour donner une plus grande opportunité aux élèves de poursuivre des cours supérieurs, sans que les problèmes de transport, de finance ou autres soient une entrave à leurs légitimes désirs.

Au cours de cette assemblée qui revêtait un caractère bilingue, l'assistance posa diverses questions auxquelles MM. Whitley et Muller répondirent avec clarté. Parmi l'auditoire, l'on remarquait M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur d'écoles au Manitoba.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Moïse Cormier qui dut faire récemment un stage à l'hôpital St-Boniface pour soins médicaux.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

Le R. P. G. Laviolette, O.M.I., rédacteur du journal hebdomadaire catholique "Western Sunday Visitor", était l'invité d'honneur à la dernière réunion de la L.F.C., conseil Notre-Dame de l'Assomption. Il relata d'une façon intéressante et édifiante les étapes d'un pèlerinage qu'il dirigea vers Lourdes, France, l'été dernier, à l'occasion du centenaire des apparitions de la sainte Vierge à Bernadette Soubirous.

Les incidents humoristiques et les descriptions rendues plus vives par des "sketch" au tableau faits au fur et à mesure surent tenir l'attention des nombreuses dames présentes. Rome, Lourdes, Paris, Bruxelles et Londres furent visitées au cours de cet entretien.

Mme R. F. MacDonald, de la Commission de la radio, de la télévision et du film, présenta et remercia le conférencier.

Aux délibérations courantes de l'assemblée, on décida que les trois bourses scolaires offertes par la Ligue des Femmes Catholiques iraient cette année aux élèves des grades 7, 8 et 9 respectivement, ayant obtenu la plus haute moyenne.

On décida aussi qu'un diner paroissial, genre "Smorgasborg", serait servi à l'occasion de la St-Patrice, le dimanche 15 mars. Mmes N. Pelletier et R. Brown en sont les organisatrices.

M. l'abbé W. J. Szumski, directeur, parla de la messe dialoguée et encouragea les membres de la Ligue à prendre l'initiative du mouvement.

Guides

Le mois dernier, les Guides de la paroisse se réunissaient dans l'église où M. l'abbé A. Fréchette, vicaire, bénit le nouveau drapeau de la troisième compagnie des Guides de Transcona. La cérémonie fut courte, mais impressionnante. Félicitations à Mme J. A. Stewart, capitaine, qui dirige cette troupe.

Banquet

Le samedi 31 janvier, les Chevaliers de Colomb et leurs épouses jouirent d'un banquet et d'une danse, tenus dans le Bamboo Room de l'Oxford Grill. M. D. Torchia, Grand Chevalier, présida la fête. Etaient présents: M. l'abbé A. Fréchette, M. Léo Soenen, député d'Etat, et son épouse, M. S. Kershaw, député de District, et son épouse.

Le trophée, Chevalier par excellence pour l'année, et un cadeau furent présentés à M. W. Fraser.

Un autre trophée, dans le domaine du sport, fut présenté à M. Henri Bélanger pour avoir conduit son équipe en première place lors du récent bonspiel inter-conseil des Chevaliers de Colomb. Les autres membres de l'équipe sont MM. W. Merkel, N. Slotek et F. Tino. Félicitations!

Message marial du Saint-Père

CITE DU VATICAN — Le Pape prononcera un message à la radio pour clôturer les célébrations du centenaire de Lourdes, a annoncé le Vatican dernièrement.

Le Pape déclare dans une lettre à son vicaire général de Rome, le cardinal Clemente Micara, qu'il prononcera son message le 18 février.

Laurier

Çà et là

Le dimanche 1er février avait lieu le tournoi annuel de hockey. Six équipes en firent partie: Ste-Rose, Rorketon, McCreary, Bernie, Ochre River et Laurier. L'équipe de Laurier gagna ses deux premières parties défaisant Ste-Rose par un compte de 6 à 4 et Bernie par 4 à 3. Elle perdit la finale à Rorketon avec un pointage de 6 à 5.

La première partie de cartes au profit de l'église fut un beau succès. Au bridge, M. Jean Nault et Mlle Alexina Boisvert sortirent vainqueurs, tandis que M. Joël Bouchard et Mme Louis Dupré remportèrent les prix de whist. Le prix d'entrée échut à Mlle Bella Coss et au tirage, le sort favorisait MM. Guy Deremiens et Louis Saquet.

Les paroissiens étaient heureux de revoir, ne fut-ce que pour quelques heures, la Rév. Sr Marguerite Lavoie.

Le club des "saleurs d'as" se compose maintenant d'un nouveau membre en la personne de Mme J. B.

Baptêmes

Le 22 décembre: Ronald-Robert, fils de Woodrow Smith et de Marie Noirllod. Parrain et marraine, Léonard et Vivianne Smith.

Le 31 décembre: Robert-Noël-Joseph, fils de Léon Bouchard et de Corinne Brémaud. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Brémaud.

Le 31 décembre: Valérie-Thérèse-Marie, fille de Maurice Gamache et d'Anne-Marie Boisvert. Parrain et marraine, Francis Gamache et Jeannette Boisvert.

Le 18 janvier: Lucille-Agnès, fille d'André Saquet et d'Agnès Deremiens. Parrain et marraine, Joseph Deremiens et Odile Saquet.

Le 22 janvier: Darwin Alexander, fils d'Allan Ogg et d'Angèle Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Nault.

OTTAWA — Le solliciteur général du Canada, l'hon. Léon Balcher, a déclaré en Chambre que des "centaines de millions" de dollars additionnels seront consacrés cette année à la construction domiciliaire, en vue de stimuler l'emploi.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES



Provencher eut ses représentants au concert donné récemment en notre ville par le R. P. A. Duval, S.J.

Plusieurs rapports ont déjà été imprimés sur ce sujet, mais nous aimons nous aussi faire connaître notre appréciation sur cette mémorable soirée.

Le samedi 7 février, St-Boniface recevait donc à bras ouverts le Père Duval, surnommé le ménestrel du Seigneur. Celui-ci donna au gymnase du Collège un récital de ses plus belles chansons, tout en parlant de Jésus-Christ.

Ses airs mélodieux donnaient l'impression de rencontrer un légat divin venu pour racheter d'une façon moderne notre monde pécheur. D'un coeur sincère et plein de simplicité, il nous dévoila certains succès qu'il a rencontrés en Europe. Des faits touchants et parfois même tristes nous furent ainsi racontés par le Père Duval. Sa chanson "Marie-Thérèse" fut applaudie longtemps, car elle renouvelait la rencontre de son père et de sa mère.

Une fois la soirée terminée, tous retournèrent le coeur renforci et fortifié par ses bons conseils.

Gabriel DUFAULT, grade X.

* * *

Provencher montre ses talents

Les élèves de l'école Provencher participèrent trois soirs consécutifs à un "Talent Show" qui mettait en compétition plusieurs écoles de Winnipeg. Ces soirées étaient tenues dans l'auditorium de Tech Voc.

Notre président, Pat Leslie, et notre vice-président, Georges Marion, y jouèrent un rôle important. Nos musiciens et chantres étaient David Waters, Richard LeBleu, Robert Boulet et Brent Rheault.

Ces soirées furent très appréciées, car la salle était remplie à craquer à chaque occasion.

Tout le profit de ces soirées fut versé aux oeuvres de charité.

Robert PELLETIER, grade X.

* * *

Le guitariste du Bon Dieu

Devant une salle remplie, curieuse d'entendre le Jésuite chantant qui jouit déjà d'une réputation presque mondiale, on vit apparaître, en sa grande simplicité, le Père Aimé Duval.

Ses chansons et ses remarques amusantes montrèrent tout de suite à la foule que cet homme n'était point ordinaire. Chantées d'une voix claire, distincte et avec amour, ses chansons ne tardèrent pas à émouvoir les auditeurs, tant jeunes que vieux, et à capter leur attention. Il fit connaître comment, étant jeune religieux, il obtint la permission de jouer de la guitare, et raconta plusieurs de ses aventures, entre autres celles qui lui étaient arrivées pendant ses tournées en Europe.

Tandis qu'il racontait ses histoires, ses doigts habiles et souples parcouraient le clavier de sa guitare de façon discrète, et poétique. Ses chansons, dites ou chantées avec simplicité et ferveur, non seulement plaisaient aux oreilles par leur harmonie douce et pénétrante, mais comportaient des leçons dont tous pouvaient tirer profit. Elles constituent en somme de petits prêches musicaux où le bon père, par le truchement de sa voix mélodieuse et de sa guitare incite à la méditation.

Sans affectation ni respect humain, le prédicateur offre à ses auditeurs de petits bijoux de littérature où dominent le bon sens et la logique la moins obscure.

L'amour de Dieu, le courage dans les épreuves et la fidélité du souvenir en sont les thèmes les plus fréquents.

Alors que soufflait au dehors le vent glacial de l'hiver, on avait l'impression dans la salle de l'auditorium du Collège, en écoutant l'artiste qui nous y tenait sous son charme, qu'un troubadour du moyen-âge était revenu sur terre et qu'il nous répétait ce que chantait un poète du 15e siècle:

"Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderie,
De soleil riant, clair et beau . . ."

Paul LEVEILLE, grade XI.

* * *

Notre Bonspiel

Le lundi 16 février commençait le Bonspiel de l'école.

Il y aura des prix pour les gagnants des trois divisions.

Le Bonspiel s'étendra sur quatre lundis de suite, c'est-à-dire jusqu'au mois de mars.

Il y a quatorze équipes dans la ligue. Les perdants de la première partie descendront dans la deuxième division, alors que les perdants de la deuxième partie descendront dans la troisième. Après que les deux premières parties auront été jouées, les perdants seront éliminés.

D'après le placement actuel des équipes, celles de Renouf ou de Taylor sont favorites pour l'emporter, mais à mon avis celles de Duguay ou de Waters auront finalement le dessus.

Léo DUGUAY, grade XI.

Ste-Anne-des-Chênes

Rencontre d'étudiants

Le mardi 10 février, les étudiants du cours supérieur étaient les invités des étudiants de l'école consolidée de St-Norbert. Le programme organisé et comprenant jeux d'émulation, chants, cris, etc., fit vite de transmettre un courant d'entrain et de franche cordialité inter-scolaire. C'était une jeunesse vibrante qui se rencontrait pour la première fois.

Et que dire du délicieux goûter préparé et servi avec tant d'art? L'eau nous en monte encore à la bouche. Félicitations, cordons bleus!

Nous revenions enchantés et fiers de notre tournée. Nous profitons de la voix du journal pour remercier bien chaleureusement tous ceux qui ont si largement contribué au succès magnifique de cette rencontre.

Bravo, St-Norbert!

Les élèves du couvent, par Mme H. BERIAULT.

Ecole consolidée de St-Norbert

Si quelque ex-citoyen de St-Norbert y revenait après un an ou plus d'absence, il chercherait sans doute l'école dont il est question à l'entête de cet article. Il ne pourrait trouver cependant que les deux institutions d'autrefois: l'Ecole-pensionnat pour les filles et le Collège-externat pour les garçons. Pour mettre la chose au point, disons que les deux écoles existent encore, mais qu'elles ne font qu'une en attendant d'être remplacées par la magnifique et vaste bâtisse que l'on commence déjà à voir sortir de terre.

Nous, les membres du personnel enseignant de notre district, travaillons en coopération très étroite. Nous nous réunissons pour étudier les programmes, fixer les examens, discuter nos projets, solutionner des problèmes et partager les responsabilités des organisations extra-scolaires. Afin de donner une juste idée de l'entraide qui existe dans notre milieu enseignant, nous désirons publier les grandes lignes de l'événement qui a marqué le carnaval.

Afin de maintenir l'entrain de nos élèves aux jeux organisés durant les récréations, nous avions laissé entrevoir, dès le début de janvier, la possibilité d'inviter les élèves d'une autre école pour des joutes de "soccer", "basketball" et "hockey". Ce stimulant produisit l'effet désiré et nous ne demandions pas mieux que de réaliser notre projet. Une cordiale invitation fut donc envoyée à l'école de Ste-Anne-des-Chênes qui accepta de très bonne grâce.

Quelques jours avant le "Mardi Gras", tout notre personnel enseignant se réunit avec les dames de la paroisse que nous reconnaissons comme "mamans des classes". Il s'agissait de nous entendre sur tous les détails du programme pour l'occasion; il fallait tout prévoir, il fallait surtout endosser une large part des devoirs que comportait la 'journée que nous désirions consacrer au bonheur de la gent écolière. L'organisation de cette fête n'a pas été sans causer de l'animation chez nos élèves qui auraient voulu pouvoir abréger le temps.

Enfin arriva le 10 février qu'une température assez clémente accompagnait. Diner à bonne heure afin d'être rendus, pour 1 h. p.m., au Collège qui avait été désigné comme lieu de réception. Vers 1 h. 10, l'autobus de Ste-Anne-des-Chênes arriva et les élèves des grades IX à XII inclusivement en descendirent, accompagnés de leurs institutrices, les Rév. Srs Blanche Brisebois, principale, et Dolorès Lussier, s.g.m., et de leur instituteur, M. Gérard Desrosiers. Nos élèves, rangés en demi-cercle près de l'autobus, saluèrent leurs hôtes par le cri "Bravo, Ste-Anne!" Le comité de réception se mit à faire les présentations, à conduire les visiteurs et à grouper les joueurs de différentes catégories afin que les jeux puissent commencer sans tarder.

Le terrain pour le jeu de "soccer", tout à côté du Collège, fut bientôt envahi par les grands garçons qui se mesurèrent dans une joute des plus enthousiastes. Les autres élèves, en bons spectateurs, se chargèrent d'applaudir. La défense de part et d'autre réussit à barrer le chemin de l'adversaire si bien que, après deux périodes de quinze minutes, un seul point avait fait pencher la balance en faveur de St-Norbert.

Aussitôt après la partie de "soccer", tous se rendirent au Couvent où les rôles changèrent. Les grandes filles, cette fois, prirent place dans la cour de "basketball" et suscitèrent l'intérêt des autres élèves. On applaudit en comptant les points: 12 à 9 pour Ste-Anne! Nos élèves, malgré leur échec, firent belle figure et félicitèrent leurs hôtes qui s'étaient montrés plus habiles.

Après ces exercices au grand air, on trouva bon passer au réfectoire des pensionnaires pour un "buffet lunch". M. le curé vint rencontrer nos jeunes. Les conversations alternèrent avec les chants de toutes sortes jusqu'à ce que Soeur H. Neumann, principale, ait adressé la parole à tous et les ait conviés à prendre part au chant du cantique à Notre-Dame des Ecoles.

En quittant le Couvent, tous se rendirent à la salle athlétique où une cantine avait été ouverte. Là, une dernière joute, celle du "hockey" vint encore une fois, par une partie de 5 à 3, mettre Ste-Anne à l'honneur. On s'est consolé en disant que c'était la politesse de laisser gagner nos visiteurs.

Vers cinq heures, nos élèves reconduisirent ceux de Ste-Anne jusqu'à l'autobus et chantèrent de tout coeur "Ce n'est qu'un Aurevoir".

Pour compléter ce compte rendu, nous désirons féliciter tous les organisateurs de cette fête et aussi ceux qui se sont occupés de nos élèves des grades I à VIII qui, eux aussi, avaient droit à leur part de réjouissance. Merci à tous! Merci aux "mamans des classes" qui ne se sont pas ménagées et qui ont, encore une fois, fait preuve d'un véritable dévouement envers ceux qui ont le bonheur d'être sous leur tutelle.

Miria L'ARABE.

St-Pierre-Jolys

Assemblée de Foyer-Ecole

Le jeudi 12 février, une centaine de parents et maitres se réunissaient de nouveau au Centre de St-Pierre.

Après la prière d'usage, lecture des buts de l'association par Mlle M. Morin, Mme Jeanne Vinet, présidente pro-tem, procéda à l'élection de deux délégués pour les conventions de l'association qui seront tenues à Winnipeg au mois de mars. MM. Jean Banville et Albert Robidoux furent élus.

M. le Dr French, de l'Unité sanitaire, et Mlle Baxter, hygiéniste alimentaire, donnèrent des causeries des plus instructives sur les sujets suivants: a) L'immunisation des enfants; b) Alimentation et hygiène générale; c) Diners à l'école avec démonstration:

La causerie fut suivie d'un film très approprié sur l'immunisation.

Remerciements et félicitations à la Rév. Sr Paul et à ses jeunes artistes pour l'agréable programme récréatif.

La prochaine réunion sera organisée par les institutrices.



Comme conséquence de la cérémonie qui eut lieu récemment, aux Edifices Législatifs, bien des petits coeurs se sentiront réchauffés, en dépit du grand froid. Cinq autobus ont été présentés par Carling Breweries Ltd. du Manitoba, à l'Association pour Enfants arriérés du Grand Winnipeg. M. H. T. Spohn, à gauche, vice-président et gérant général de Carling, présenta les clés à l'honorable Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, à droite. M. Roblin remit ces clés à M. Louis Driscoll, au centre, président de l'Association. Celle-ci compte au Manitoba, 12 sections en service actif.

Elie

Baptême

Joseph James Barry, fils de Glen Foster et de Rolande Desilets. Parrain et marraine, M. et Mme Barry Hambleton.

Çà et là

M. et Mme Alfred Rheault sont déménagés à St-Boniface.

M. Jules Aquin, de la Marine canadienne, est en promenade chez ses parents, M. et Mme Zéphirin Aquin.

M. Ronald Lachance est de retour d'un voyage dans le sud des Etats-Unis.

M. et Mme Ernest Gervais ont eu dernièrement la visite de M. et Mme Wayland Vaugh et leur fille, Louise, de Macoun, Sask. Ceux-ci se rendirent à Winnipeg où Louise doit suivre un cours de garde-malade à l'hôpital de la Miséricorde. M. et Mme Gervais eurent aussi la visite de M. Joseph Grandbois, d'Estevan, Sask., et de M. et Mme Edmond Marchand, de Torquay, Sask.

Mme Denisa Dufour est partie en promenade à Montréal.

Prompt rétablissement à Mme Marthe Desilets, patiente à l'hôpital.

Chacun porte en lui comme un petit cimetière de ceux qu'il a aimés. Ils y dorment des années sans que rien les réveille, mais un jour vient où la fosse se rouvre.

Romain ROLLAND.

Somerset

Çà et là

Six équipes ont participé au curling de Somerset. Les gagnantes du 2e prix furent Mlles Jeannette Rheault, Arlene Lussier, Lillian Girouard et Marie Chanel.

M. Delphis Girouard est revenu d'un voyage en Californie où il visita sa soeur et d'autres parents.

Baptême

Gisèle-Cécile-Marie, fille de M. et Mme René Timmerman. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Fillion, oncle et tante de l'enfant.

St-Georges

Çà et là

Le mardi 10 février, à 4 h. de l'après-midi, en l'église de Notre-Dame du Laus, Mlle Yvette Dubé, de Powerview, épousa M. Patrice Lemire, de St-Georges.

Le dimanche 8 février avait lieu, au soubassement du presbytère, une partie de cartes. 13 tables étaient remplies de joueurs. Il y eut aussi bingo et quelques tours de roue de fortune. Ensuite, l'on servit un bon goûter. La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 22 février. Invitation à tous.

Le samedi 14 février, Mme Georgina Vincent eut la visite de M. et Mme Paul Landry, de Winnipeg, accompagnés de Mme Gauthier, de St-Boniface, et de Mme Victorine Vincent, de Powerview.

Ordre du Ministre de l'Instruction publique

AU SUJET DU PROJET POUR FORMATION DE

The Seine River School Division No. 14

En vertu de l'autorité dont je suis investi en conformité de la subdivision (1) de la section 437 de l'Acte des Ecoles Publiques, j'approuve par la présente la forme du projet de la Commission pour la répartition des Divisions Scolaires en vue d'établir une division scolaire qui portera le titre et sera connue ainsi: "The Seine River School Division No. 14."

Ladite division scolaire proposée comprendra les districts scolaires suivants, chacun étant compris dans un quartier tel qu'indiqué ci-dessous:

Ward 1 — The School District of Coquart No. 1300, The School District of Dubuc No. 973, The School District of Ile des Chenes No. 995, The School District of Laramee No. 972, The School District of Queen Elizabeth No. 975, The School District of Riel No. 844, The Consolidated School District of St. Hyacinthe No. 2373, The Consolidated School District of St. Norbert No. 2126 and The School District of Vermette No. 970.

Ward 2 — The School District of Arondale No. 1522, The School District of Caledonia No. 1417, The School District of Dugas No. 1412, The School District of Elm Grove No. 1035, The School District of Gauthier No. 1758, The School District of Heatherdale No. 1566, The School District of Lorette Centre No. 992, The School District of Lorette East No. 983, The School District of Lorette West No. 990, The School District of Monominto No. 1255, The School District of Pinewood No. 1757, The School District of Rosewood No. 37, The School District of St. Cuthbert No. 994 and The School District of William No. 1370.

Ward 3 — The School District of Barras No. 1947, The School District of La Coulee No. 2226, The School District of Lorraine No. 1898, The School District of Richer No. 1026, The School District of St. Alexander No. 1335, The School District of Ste. Anne Centre No. 1022, The School District of Ste. Anne de L'Eglise No. 1254, The School District of Ste. Anne West No. 1413, The School District of St. Raymond No. 782 and The School District of Talbot No. 1831.

Ward 4 — The School District of Joffre No. 1846, The School District of St. Etienne No. 1585, The School District of St. Joachim No. 981 and The School District of St. Roch No. 1269.

Ward 5 — The School District of Cedar Grove No. 2152, The School District of Grenier No. 1446, The School District of Kerry No. 2014, The School District of La Fortune No. 1304, The School District of Lorteau No. 2015, The School District of Moose Meadow No. 2241 and The School District of Sandilands No. 2238.

Le nombre de commissaires de ladite division à être élus dans chacun desdits quartiers sera comme suit:

Quartier 1 — 2 commissaires; Quartier 2— 2 commissaires; Quartier 3 — 2 commissaires; Quartier 4 — 1 commissaire; Quartier 5 — 1 commissaire.

Par la présente je désigne le vendredi, 27e jour de février 1959, comme la date à laquelle ce projet sera soumis aux électeurs résidants de la division scolaire proposée, la votation anticipée ayant lieu les jours suivants:

Le lundi 23 février 1959; le mardi 24 février 1959; le mercredi 25 février 1959.

Par la présente je nomme Mme F. Joyce, de Giroux, comme officier rapporteur pour faire prendre le vote sur ce projet, et, advenant l'établissement de la division scolaire, pour faire prendre le vote pour la première élection des commissaires.

Donné en ce 14e jour de janvier 1959.

Stewart E. McLEAN,
Ministre de l'Instruction publique.

Ordre du Ministre de l'Instruction publique

AU SUJET DU PROJET POUR FORMATION DE

The Red River School Division No. 17

En vertu de l'autorité dont je suis investi en conformité de la subdivision (1) de la section 437 de l'Acte des Ecoles Publiques, j'approuve par la présente la forme du projet de la Commission pour la répartition des Divisions Scolaires en vue d'établir une division scolaire qui portera le titre et sera connue ainsi: "The Red River School Division No. 17."

Ladite division scolaire proposée comprendra les districts scolaires suivants, chacun étant compris dans un quartier tel qu'indiqué ci-dessous:

Ward 1 — The School District of Albright No. 2346, The School District of Deux Petites Pointes No. 936, The School District of Inverness No. 475, The Consolidated School District of St. Jean Baptiste No. 2362, The School District of St. Jean Baptiste East No. 940, The School District of St. Joseph No. 945, The School District of St. Martin No. 1075, The School District of St. Pie No. 935, The School District of Tache No. 937 and The School District of Youville No. 942.

Ward 2 — The School District of Avon No. 1989 and The School District of Iberville No. 980.

Ward 3 — The School District of Carey No. 1632, The School District of Frontenac No. 2217, The School District of Isidore No. 2249, The School District of La Rochelle No. 1133, The School District of Levis No. 1005, The School District of Marais No. 1385, The School District of North Star No. 1103, The School District of Otterburne West No. 950, The School District of Crystal Spring No. 2351 and The School District of Ste. Elizabeth No. 1072.

Ward 4 — The School District of Otterburne No. 1486, The School District of St. Genevieve No. 1362, The School District of St. Pierre Centre No. 1309, The School District of St. Pierre South No. 1305 and The School District of St. Viateur East No. 1206.

Ward 5 — The School District of Provencher No. 997, The School District of St. Adolphe No. 881, The School District of Ste. Agathe No. 974, The School District of St. Antoine No. 1097 and The School District of Union Point No. 53.

Le nombre de commissaires de ladite division à être élus dans chacun desdits quartiers sera comme suit:

Quartier 1 — 2 commissaires; Quartier 2 — 1 commissaire; Quartier 3 — 1 commissaire; Quartier 4 — 2 commissaires; Quartier 5 — 1 commissaire.

Par la présente je désigne le vendredi, 27e jour de février 1959, comme la date à laquelle ce projet sera soumis aux électeurs résidants de la division scolaire proposée, la votation anticipée ayant lieu les jours suivants:

Le lundi 23 février 1959; le mardi 24 février 1959; le mercredi 25 février 1959.

Par la présente je nomme Mme E. Lemoine, de Ste-Agathe, comme officier rapporteur pour faire prendre le vote sur ce projet, et, advenant l'établissement de la division scolaire, pour faire prendre le vote pour la première élection des commissaires.

Donné en ce 14e jour de janvier 1959.

Stewart E. McLEAN,
Ministre de l'Instruction publique.

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédacteur: René Carrière

Comité de révision: Soeur Marie Ste-Geneviève, M.O., Soeur Marie René-des-Anges, S.N.J.M., Mlles Hélène Marchand, Anita Fillion, Monique Houde, M. Gilles Blais

Nous enseignons

Nous voilà de retour à l'école normale après trois semaines d'enseignement dans les écoles urbaines.

Nous revenons en classe avec plus d'entrain, avec le désir de connaitre à fond tout ce qui se rapporte à l'enseignement. On n'oubliera jamais les impressions que nous ont laissées ces trois dernières semaines.

En voici quelques-unes qui ont été recueillies par Adéline Blérot:

Les professeurs étaient très bons, toujours prêts à nous aider. — Anita Fillion

Très intéressant. — Léa D'Hoore

Avec cette aide, je serais prête à prendre une classe dès maintenant. — Cécile Sorin

Je me sentais comme appartenant au personnel. — J. LaM.

On était bien reçu. Très intéressant. — Roberta Leblanc

Je serai très contente une fois que j'aurai ma classe d'avoir eu cette expérience. — Patricia Charles

Je suis imbibée de bonnes idées. Cette expérience avait beaucoup de valeur. — Anita Legault

Très bien, encourageant, et très instructif. — Gérald Carrière

J'ai trouvé que ces trois semaines-là m'ont fait beaucoup de bien parce que j'ai vu les problèmes qui se trouvent dans une classe. — Lorraine Pinette

Une expérience très riche. Un chaleureux merci à tous les professeurs pour leur aide. — Adéline Blérot

Les professeurs étaient si avenants que le but de l'enseignement a été obtenu. — Mary De Vriendt

RENE.

"Mon" carême

Depuis le début de l'année, nous avons maintes fois eu l'occasion de nous rendre compte que nous devions assumer les responsabilités inhérentes à notre nouveau "statu quo". C'est avec un air de fierté qu'on se dit "adultes" . . . mais je vous le demande: sommes-nous vraiment adultes au point de vue spirituel? Laissés à nous-mêmes pour entreprendre ce saint temps du carême qu'avons-nous fait jusqu'à maintenant? Forts des conseils et des directives reçus jadis de nos pasteurs, de nos parents et maitres où en sommes-nous au surlendemain du mercredi des Cendres? Aux jours prescrits surveillons-nous sinon le jeûne au moins l'abstinence? Toutes ces bonnes habitudes de sacrifices et de mortifications que nous avions "chez nous" sont-elles aussi vivantes qu'auparavant?

La "relève", c'est dans tous les domaines, surtout comme membres vivants du Corps Mystique, dont le Christ est le Chef et le Modèle. Malheur à nous, si nous restons enfants dans un milieu où l'on cherche des adultes!

Profitons donc de ce carême pour faire le bilan de nos forces spirituelles. Là, où il y a faiblesse, reprenons-nous et n'arrêtons notre course que lorsque nous serons non seulement courageux, mais "héroïque" au service de Dieu. Aussi, souvenons-nous que demain, et dans les années à venir, "nos actions parleront si fort qu'on entendra à peine nos paroles!"

UNE NORMALIENNE.

Le guitariste du bon Dieu

Le samedi 7 février, au gymnase du collège de St-Boniface, une foule considérable souhaitait la plus cordiale bienvenue au Père Duval, ambassadeur de la bonne chanson.

Pendant plus de deux heures, le Père Duval sut capter l'attention de tous. D'une rare habileté, il nous communiqua sa foi par la chanson. Par le rythme de ses couplets, il nous chanta l'amour maternel, les souvenirs d'enfance, la fatigue du travail, les joies de la nature, la joie des amoureux.

C'est avec enthousiasme que l'auditoire se joignit au Père pour fredonner avec lui son message spirituel. Quel émouvant concert d'âmes!

Je suis certaine que cette soirée sera pour tous un souvenir inoubliable.

Denise PANTEL.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre mon amie, Léonie Goulet, de St-Claude. Elle se montre toujours joyeuse, très aimable et bien dévouée. Léonie a poursuivi toutes ses études à St-Claude et maintenant elle s'oriente vers l'enseignement. Cette carrière lui permettra de réaliser son grand désir de se dévouer au bien d'autrui.

Clara GIASSON.

Une amie de première classe, une compagne fidèle, une bonne chrétienne, une étudiante ambitieuse, une fille patiente et gentille, une personne admirable, voilà Odile Bouchard. Elle a bien ses petits défauts, qui en a pas? mais son bon caractère fait régner l'harmonie dans notre chambre ici à l'école normale. Priscille LAPOINTE.

En vedette

Jeannette est une charmante petite brunette de St-Norbert. Elle est sociable et est aimée par tous. Son bon entrain et son enjouement mettent du piquant dans la vie. Celles qui auront joui de sa compagnie en garderont un agréable souvenir.

E. G.

Ordre du Ministre de l'Instruction publique

AU SUJET DU PROJET POUR FORMATION DE

The White Horse Plain School Division No. 20

En vertu de l'autorité dont je suis investi en conformité de la subdivision (1) de la section 437 de l'Acte des Ecoles Publiques, j'approuve par la présente la forme du projet de la Commission pour la répartition des Divisions Scolaires en vue d'établir une division scolaire qui portera le titre et sera connue ainsi: "The White Horse Plain School Division No. 20."

Ladite division scolaire proposée comprendra les districts scolaires suivants, chacun étant compris dans un quartier tel qu'indiqué ci-dessous:

Ward 1 — The School District of Bernier No. 718, The School District of Gascon No. 996, The School District of Lake Francis No. 222, The School District of Oak Point No. 960 and The Municipal School District of St. Laurent No. 1416.

Ward 2 — The School District of Allarie No. 882, The School District of Baie St. Paul East No. 790, The School District of Baie St. Paul West No. 534, The School District of Chabot No. 2247, The School District of George Heabert No. 2248, The School District of Morgan No. 31, The School District of Pigeon Lake No. 1336 and The School District of St. François Xavier Centre No. 1027.

Ward 3 — The School District of Benard No. 1394, The School District of Bruce No. 1999, The School District of Elbridge No. 1986, The School District of St. Eustache No. 943 and The School District of Windsor No. 2067.

Ward 4 — The School District of Barrick No. 2056, The School District of Bateman No. 2335, The School District of Elm Bank No. 1016, The School District of Henley No. 2036, The School District of Maxwell No. 2001, The School District of Minnesota No. 1341, The School District of Nanton No. 2257, The School District of Todd No. 1023, The School District of Vick No. 1340 and The School District of White Plains No. 2280.

Ward 5 — The School District of Elie No. 961, The Consolidated School District of Fannystelle No. 767, The School District of Glengarry No. 1419, The School District of James Valley No. 2000, The School District of Maple No. 2313 and The School District of Norway No. 1536.

Le nombre de commissaires de ladite division à être élus dans chacun desdits quartiers sera comme suit:

Quartier 1 — 2 commissaires; Quartier 2 — 1 commissaire; Quartier 3 — 1 commissaire; Quartier 4 — 1 commissaire; Quartier 5 — 1 commissaire.

Par la présente je désigne le vendredi, 27e jour de février 1959, comme la date à laquelle ce projet sera soumis aux électeurs résidants de la division scolaire proposée, la votation anticipée ayant lieu les jours suivants:

Le lundi 23 février 1959; le mardi 24 février 1959; le mercredi 25 février 1959.

Par la présente je nomme M. Oris Aquin, d'Elie, comme officier rapporteur pour faire prendre le vote sur ce projet, et, advenant l'établissement de la division scolaire, pour faire prendre le vote pour la première élection des commissaires.

Donné en ce 14e jour de janvier 1959.

Stewart E. McLEAN,
Ministre de l'Instruction publique.

Ordre du Ministre de l'Instruction publique

AU SUJET DU PROJET POUR FORMATION DE

The Mountain School Division No. 28

En vertu de l'autorité dont je suis investi en conformité de la subdivision (1) de la section 437 de l'Acte des Ecoles Publiques, j'approuve par la présente la forme du projet de la Commission pour la répartition des Divisions Scolaires en vue d'établir une division scolaire qui portera le titre et sera connue ainsi: "The Mountain School Division No. 28."

Ladite division scolaire proposée comprendra les districts scolaires suivants, chacun étant compris dans un quartier tel qu'indiqué ci-dessous:

Ward 1 — The School District of Campau No. 1418, The School District of Dry River No. 399, The School District of Grange No. 892, The School District of Mariapolis No. 830, The School District of Pike Lake No. 838, The School District of St. Albert No. 2164, The School District of St. Alphonse No. 1001, The School District of St. Gustave No. 977, The School District of Ste. Marie No. 963, The School District of St. Urbain No. 903 and The School District of Zephyr No. 1384.

Ward 2 — The School District of Bertram No. 2097, The School District of Harmer No. 415, The School District of Lakeview No. 419, The School District of Norquay No. 262, The School District of Oakhill No. 1123, The School District of Richard No. 1092, The School District of St. Gerard No. 2219, The School District of St. Michel No. 2222 and The School District of Swan Lake No. 345.

Ward 3 — The School District of Adelard No. 912, The School District of Cardinal No. 2239, The School District of Cleophas No. 1398, The School District of Faure No. 900, The School District of Leary's No. 1540, The School District of Montcalm No. 984, The School District of St. Louis No. 964, The School District of St. Leon Village No. 1425, The School District of Theobald No. 1415 and The School District of Willow Bluff No. 1334.

Ward 4 — The School District of Beausale No. 1321, The School District of Carnot No. 854, The School District of Jean D'Arc No. 1673, The School District of Kenneth No. 2087, The School District of Lees No. 579, The School District of Notre Dame de Lourdes No. 690, The School District of Pinkerton No. 1074 and The School District of St. Benoit No. 1315.

Ward 5 — The School District of Bell No. 1953, The School District of Bazin No. 2187, The School District of Barron No. 1930, The School District of Columbine No. 2180, The School District of Dandurand No. 2064, The School District of Emberly No. 1979, The School District of Haywood No. 1193, The School District of Louvain No. 2083, The School District of Parthenay No. 1316, The School District of St. Claude No. 788, The School District of St. Jean No. 1508 and The School District of Seaforth No. 1620.

Le nombre de commissaires de ladite division à être élus dans chacun desdits quartiers sera comme suit:

Quartier 1 — 1 commissaire; Quartier 2 — 1 commissaire; Quartier 3 — 1 commissaire; Quartier 4 — 1 commissaire; Quartier 5 — 1 commissaire.

Par la présente je désigne le vendredi, 27e jour de février 1959, comme la date à laquelle ce projet sera soumis aux électeurs résidants de la division scolaire proposée, la votation anticipée ayant lieu les jours suivants:

Le lundi 23 février 1959; le mardi 24 février 1959; le mercredi 25 février 1959.

Par la présente je nomme M. Jean Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, comme officier rapporteur pour faire prendre le vote sur ce projet, et, advenant l'établissement de la division scolaire, pour faire prendre le vote pour la première élection des commissaires.

Donné en ce 14e jour de janvier 1959.

Stewart E. McLEAN,
Ministre de l'Instruction publique.



Cinquième rencontre des Visiteurs d'écoles de l'Ouest canadien. Pour peu nombreuse qu'elle était, cette réunion à Edmonton n'en offrait pas moins un intérêt considérable. Elle groupait les visiteurs désignés par les associations catholiques d'éducation des diverses provinces, qui s'emploient à maintenir dans les écoles que fréquentent les enfants catholiques le plus possible d'activité religieuse et française. Etaient présents, debout, M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, le R. P. A. Turenne, O.M.I., du collège Notre-Dame de la Paix, Fahler (Alta), M. Maurice Lavallée, président de l'A.E.B.A., Edmonton, M. l'abbé Alcidas Ricard, curé de Vimy, Alberta. Assis: le R. P. Philibert-Marie Paré, O.F.M., de Maillardville, M. l'abbé Roger Ducharme, de Gravelbourg, et M. l'abbé Pierre Raymond, du Manitoba. Le R. P. G. Ramaekers, S.J., a été empêché de venir.

N.-D.-de-Lourdes

Mariage Durand-Davy

Dans l'église paroissiale, le samedi 31 janvier, M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Thérèse Davy, fille de M. et Mme Henri Davy, avec M. Guy Durand, fils de M. et Mme Joseph Durand, de Treherne. André Paulhus et Hilaire Durand servaient au choeur.

Précédée d'un cortège d'une demoiselle d'honneur et d'une bouquetière, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche de satin recouvert de tulle et de dentelle, avec manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne garnie de sequins. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Marie-Joseph Durand, soeur du marié, était revêtue d'une robe trois-quarts en tulle et organdi bleus. Elle était coiffée d'un petit chapeau de nylon de même nuance que sa robe. La petite bouquetière était Shirley Hague, nièce du marié.

M. Denis Lecoq agissait comme garçon d'honneur.

Durant la cérémonie, les Soeurs Chanoinesses exécutèrent le cantique "Gardez Vierge Fidèle".

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale où se réunirent de nombreux parents et amis. M. le Dr Hubert Delaquis était maître de cérémonies. Au cours de la veillée, l'orchestre de M. N. Simmoens, de Bruxelles, exécuta un programme musical.

Pour le voyage de noces, la mariée était revêtue d'une robe bleue avec boléro et d'accessoires blancs. Les nouveaux époux résident à Notre-Dame-de-Lourdes.

Baptêmes

Le 10 février: Marielle-Thérèse-Lauraine, fille de Damien Durand et de Lauraine Bahuaud, née le 1er février. Parrain et marraine, Maxime et Thérèse Durand.

Le 15 février: René-Gabriel-Paul, fils de Raymond Durand et de Thérèse Béliveau, né le 2 février. Parrain et marraine, Gabriel et Henriette Durand.

Partie de cartes

Le dimanche 22 février aura lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par les Dames Auxiliaires de l'hôpital. Qu'on vienne donc en grand nombre les encourager.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les Canadiens de Montréal s'amusent-ils à jouer au chat et à la souris avec leurs adversaires? On le croirait volontiers en lisant les résultats des dernières joutes des Habitants. Après avoir disputé six parties, dont quatre sur leur patinoire, sans pouvoir remporter une seule fois la victoire, les voilà qui remportent cinq victoires de suite sur la glace de leurs adversaires. Et tout cela à l'instant précis où les clubs "de deuxième division", croyant les Habitants prêts pour la boucherie, se pourlèchaient les babines en pensant aux festins qu'ils feraient aux dépens des meneurs.

L'absence de Maurice Richard aura permis, une fois de plus, au remarquable Marcel Bonin de faire ses preuves. Bonin compte assez régulièrement et, à l'attaque, c'est un véritable lion. Les recrues tiennent le coup, et le grand Ab McDonald justifie la confiance que Toe Blake lui a manifesté. C'est donc dire que les choses vont bien dans le camp des Montréalais, qu'ils améliorent continuellement leurs chances de remporter un autre championnat de la Nationale, le seul qui compte véritablement. Les séries pour la coupe Stanley affectent trop notre optique, quand il s'agit d'analyser la valeur véritable d'une équipe. Les Red Wings de Detroit, à leur meilleur, ont remporté le championnat de la ligue à sept reprises, mais ils ne se sont jamais mérité la coupe Stanley à plus de deux reprises. Mais, dans notre esprit, il n'en demeure pas moins vrai que les Red Wings ont eu le meilleur club de cette époque et que les victoires des Leafs, des Canadiens et des autres, dans les courtes séries éliminatoires, ne prouvaient qu'une chose: tout peut arriver au cours d'une série de sept joutes, même l'impossible et l'incroyable.

Ann Heggveit

Le Canada compte une nouvelle vedette internationale en la personne d'Ann Heggveit, la fille d'un grand skieur qui rêva lui aussi, un jour, de représenter notre pays dans des compétitions internationales, mais qui ne put jamais réaliser son ambition.

Nous nous souvenons très bien de la petite Ann Heggveit, à cheval sur le dos de son père, gravissant les hautes pentes qui font les délices des skieurs de la capitale. Nous nous souvenons aussi de la sévérité du père d'Ann qui ne manquait pas de lui faire des remontrances quand elle était malhabile, et nous trouvions alors que les méthodes du vieux champion ne valaient pas cher. Mais l'avenir s'est chargé de nous prouver que le père savait ce que sa fille pouvait faire, et les succès d'Ann sont dus, en partie, à la persévérance paternelle et à la compréhension de la fille.

Le père d'Ann devait, on le sait, représenter le Canada dans les courses de fond, en 1931. Mais son employeur d'alors lui refusa la permission de s'absenter. Le travail étant rare à cette époque de crise, le père de la jeune Heggveit dut accepter de voir un autre remporter un championnat qu'il se serait sans doute mérité. Il reporta donc son ambition sur sa fille et, contrairement à ce qui arrive trop souvent dans de tels cas, la fille justifia la grande soif de gloire du père. Calme et souriante, Ann Heggveit est rentrée au Canada couverte de lauriers. Son père a reçu lui aussi sa part de gloire, et il a sans doute maintenant oublié qu'il aurait pu lui aussi voir son nom dans tous les journaux du monde, s'il n'y avait pas eu une crise économique, un patron peu compréhensif et une petite fille à avoir soin un jour.

Ann Heggveit a surmonté le handicap d'accidents douloureux et sérieux pour triompher de ses adversaires. Son mérite n'en est que plus grand et il rejaillit sur tous ses compatriotes, fiers de ses succès.

Surprise?

Les Warriors de Winnipeg qui combattent sur deux fronts à la fois, devant les tribunaux et devant des foules des plus enthousiastes, parviendront-ils à se sortir de la dernière position de leur section? Voilà une question dont on obtiendra très rapidement la réponse, et qui sera moins difficile à saisir que la chicane qui oppose la direction du club Winnipeg aux forces combinées, pour une fois, des Canadiens et des Maple Leafs.

La tenue des Warriors peut nous servir de leçon à tous: elle met en évidence le vieil adage anglais qui dit: "Nothing succeeds like success". Il est facile d'aller encourager une équipe qui gagne régulièrement. Il est difficile de conserver le même enthousiasme pour le sport quand le club que l'on supporte traine lamentablement de l'aile et perd plus souvent de joutes qu'il n'en gagne. Nous nous souvenons d'avoir déjà porté l'uniforme d'un club de baseball qui divisait les programmes doubles et perdait les simples. Il n'a pas fallu longtemps avant que toute l'équipe ne s'exécute devant des banquettes vides. Un loustic, apercevant quelques spectateurs sur les banquettes et comptant nos 18 joueurs en uniforme et les 18 de nos adversaires disaient: "S'ils font trop de bruit là-haut, nous leur dirons de se taire, nous sommes plus nombreux qu'eux".

Les victoires des Warriors attirent plus de personnes que jamais à l'arena, et c'est une chose excellente. Il n'est pas possible à tous et chacun d'entre nous d'aller pratiquer le sport sur la glace ou sur les champs de neige. Nous prenons notre exercice là où il se trouve, et on brûle beaucoup d'énergie en assistant à une joute de hockey; en encourageant l'équipe de son choix, on se fatigue souvent plus que les joueurs eux-mêmes. Ajoutez à cela quelques petits exercices de culture physique quotidiens et vous vivrez, chers lecteurs, jusqu'à cent ans, si la chose vous intéresse. Mais pensez-y bien avant, cependant.

Si un livre élève vos pensées et vous inspire de grands et nobles sentiments, ne cherchez pas d'autre règle pour juger de ses mérites. Il est bon et son auteur est un maître.—LA BRUYERE.

La route de la gloire ne conduit qu'à la tombe.—GRAY.

Saint-Labre

Décès

M. Alphonse Grenier, de St-Labre, est décédé le lundi 9 février à l'hôpital de Ste-Anne, à l'âge de 64 ans. Né à Lorette, il vécut dans la province toute sa vie. Il fut fermier dans le district de St-Labre durant 40 ans, avant sa maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie-Ange; six fils, Joseph, Georges, Paul, Hubert, Rosaire et Norbert; neuf filles, Mmes J.-B. Lebrun, J. Gisiger, D. Comeault, R. Gérardy, D. Gagnon et L. Gagnon, la Rév. Sr Marie-Ange-de-l'Eucharistie, Laurette et Denise; trois frères, Louis, Jules et Henri; deux soeurs, Mmes A. Gauthier et E. Poiron, et 18 petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 12 février en l'église de St-Labre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Lorette

Décès

M. Alfred Lagimodière, de 46, avenue Glen, St-Vital, est décédé le mardi 10 février à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 67 ans. Né à Lorette, Man., il fut hôtelier à Woodridge de 1924 à 1931, puis jusqu'en 1951, fermier à Lorette. Il fut maire de la municipalité de Taché durant six ans. Il résidait à St-Vital depuis huit ans.

Durant la première guerre mondiale, M. Lagimodière servit outre-mer dans l'Artillerie Royale Canadienne. Il fut décoré de la Croix de Guerre. Un fils, Donald, fut tué durant la seconde grande guerre. Il servait dans le C.A.R.C.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Esther; trois fils, William, Normand et James; deux filles, Mme R. F. Betker et Claudette; deux frères, Rodrigue et Léopold; cinq soeurs, Mmes M. Gingras, Arthur Bissonnette, William Benoit, Peter McDougall et Arthur Goulet, et neuf petits-enfants.

Le service fut chanté le jeudi 12 février en l'église de Lorette. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Conférencier invité

Lundi dernier, après l'assemblée d'affaires, le frère A. Labossière nous présenta le directeur de la Maison des Retraites de St-Boniface, le R. P. Paul Gorieu, O.M.I. Ancien chapelain des aviateurs canadiens stationnés en Allemagne, le conférencier invité fit dérouler devant les yeux des cinquante membres présents toute une série de villes et de sites pittoresques d'Allemagne, de Suisse, de France et d'Italie. Les frères, comme le fit remarquer le frère L. Dufault dans ses remerciements, purent ainsi faire un magnifique voyage sans qu'il en coûte un sou. Ajoutons que les commentaires du conférencier plurent énormément aux auditeurs par leurs détails variés et instructifs. Un gros merci s'adresse donc à notre aimable visiteur.

Dernier appel

Les frères qui n'ont pas retourné les livrets du grand tirage annuel sont priés de le faire avant le 25 de ce mois. Les capitaines doivent rendre compte au frère A. Arnal de tous les livrets mis en circulation. Hâtez-vous, frères, et réglez vos comptes!

Félicitations

. . . aux 4 frères suivants qui ont eu à coeur la relève colombienne en dotant leur famille de nouveaux garçons: les frères A. Freynet, B. Carrière, B. Ricard et J. Boily.

Déjeuner-communion

Il aura lieu en l'église Ste-Marie, de St-Vital, le dimanche 22 février, à 8 h. 30 a.m. Les chevaliers et leurs dames sont cordialement invités à ce déjeuner mixte. Puisque nous sommes en plein carême, l'assistance devrait être plus nombreuse qu'à l'ordinaire. A dimanche prochain, donc!

"Sourions . . ."

Après la série de petits sermons de notre confrère Bistouri, un de mes espions m'a suggéré de changer l'en-tête ordinaire "Rigolons" à "Sourions" dans le but de rester dans les bornes "carémiques" du chroniqueur de Provencher!

Pour ce qui est d'Après-Tout et de ses chroniques de plus en plus distancées . . . Faut croire qu'il s'est rendu au fait: "A quoi bon écrire, si les frères de notre conseil ne sont pas abonnés au journal?"

RIGOLETTO.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Le grand événement de la semaine est certes l'autorisation du Ministère des transports permettant à CKSB de diffuser à 10,000 watts à la nouvelle fréquence 1050. L'inauguration de notre poste à 10,000 watts aura lieu le dimanche 8 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi. Il y aura une cérémonie spéciale suivie d'un concert diffusé directement de l'auditorium Notre-Dame, à l'angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à St-Boniface. Le programme détaillé de cette cérémonie d'inauguration vous sera présenté dans les pages de ce journal le 6 mars prochain.

La bénédiction du nouvel émetteur et des pylônes aura lieu le samedi après-midi 21 février, à 3 h. Son Excellence Mgr l'archevêque de St-Boniface présidera aux cérémonies de la bénédiction. La population est invitée à se rendre à ce nouvel établissement, à l'angle du chemin La Salle et de la rue Waverley, à St-Norbert.

Nos écoles à la ronde

On vous présentera, le dimanche 22 février, à 7 h. p.m., les élèves de l'école centre de Ste-Agathe. Ce programme est une réalisation d'Ubald Laurencelle.

Studio A présente

La neuvième émission "Studio A présente" sera entendue le jeudi 19 février, à 7 h. 30 du soir. Le sketch est intitulé "Une femme dans une valise" et met en vedette des jeunes de St-Boniface: Thérèse L'Arrivée, Rémi Lafrenière, Danielle Blanchet, René Brodeur et Marc Chartier. Ce programme est réalisé à CKSB par Ubald Laurencelle.

A l'opéra

Dimanche après-midi, à 2 h. 30, vous entendrez "Adriana Lecouvreur" de Cilea, opéra en quatre actes, avec l'orchestre de la Radio italienne, sous la direction d'Alfredo Simonetto. Les artistes sont Giancinte Prandelli, Plinio Clabassi, Aldo Bertocci et Saturno Meletti.

Qui pense aux morts? Qui sait vivre avec eux? Heureuses les âmes nourries de l'invisible comme du visible, qui conservent la mémoire et l'amour de ceux qui ne sont plus ici.

R. P. GRATRY.

Réunion mensuelle de la L.F.C. à Prince-Albert

Mme L.-A. Bilodeau a été nommée présidente du comité d'organisation pour le congrès diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, lors de la dernière réunion mensuelle de la Ligue.

Ce congrès aura lieu les 10 et 11 juin à l'église St-Marc et sera reçu officiellement par le Conseil St-Marc. Des orateurs éminents adresseront la parole aux congressistes. Il y aura un banquet le 10 juin. L'orateur à cette occasion sera Son Exc. Mgr Léo Blais. Mme P. Lommer, présidente diocésaine, présidera.

Le Conseil St-Marc sera responsable des déjeuners, lunchs, thés, etc., pour les quelque 200 congressistes attendus.

Collège Notre-Dame

Le R. P. A. Doyon, S.J., recteur du collège Notre-Dame, adressa la parole au banquet qui eut lieu à l'occasion de la journée des parents qui eut lieu récemment. Son discours portait sur l'éducation et l'intérêt général très marqué qu'on lui porte de nos jours. "Cet intérêt, cependant, tend de plus en plus, malheureusement, vers ses aspects matérialistes". Il tint à souligner que l'éducation est la formation de la jeunesse de demain, formation intégrale de personnes composées d'un corps et d'une âme, formation qui consiste donc, non seulement, à l'éducation physique du corps, mais celle de l'intelligence, de l'âme dirigeant celle-ci vers le bonheur véritable, vers Dieu le but ultime de notre création et de notre vie terrestre.

"L'éducation chrétienne considère donc l'homme entier, le perfectionnement de ses deux parties intégrales. C'est ce que nous offrons à nos jeunes par une éducation qui embrasse tous les aspects de la vie, c'est-à-dire matériels, spirituels, intellectuels et moraux; individuels, domestiques et sociaux; tout cela à l'aide des nouvelles méthodes scientifiques", affirma le R. P. Doyon.

Le R. P. Dubé, directeur des études, fit remarquer l'importance de la langue au cours classique: le français, l'anglais et le latin contribuent au développement de l'individu en lui ouvrant des horizons plus vastes sur la vie des autres nations. Par conséquent, les jeunes apprendront non seulement à connaître d'autres peuples, mais aussi à devenir des chefs — ceci par des cours aux niveaux supérieurs et universitaires.

Activités paroissiales

Le vendredi 6 février, les membres du "Catholic Boys Choir", sous la direction de Mme L.-J. Fournier, chantèrent le propre de la messe et reçurent la communion en commun. A l'issue de la messe, Mgr J.-A. Boucher, bénit leur gorge en commémoration de la fête de St-Blaise et ensuite ils se rendirent au sous-sol de la cathédrale pour un souper-communion servi par les dames de la Ligue Féminine Catholique.

Les invités d'honneur étaient M. l'abbé M. Leblanc, M. et Mme George Golton et les parents des enfants.

M. Henri Paulhus remercia M. l'abbé Leblanc, fondateur du choeur des jeunes, pour sa continuelle direction spirituelle.

M. Richard Wingerter remercia M. et Mme G. Golton pour leur dévouement envers ce choeur au cours de ces dernières années.

M. Donald Karasiuk offrit des remerciements aux dames de la Ligue, sous la direction de Mme Frank Beeson, pour le succulent souper.

Mme L.-J. Fournier, directrice du choeur, remercia les parents des enfants pour leur splendide coopération.

Quatre-vingt-dix-huit pour cent des enfants sacrifiant leurs intéressants programmes à la télévision assistèrent régulièrement aux exercices tenus deux ou trois fois par semaine. Mme Fournier mentionna les noms de ceux qui avaient obtenu les plus hauts points pour bonne conduite: Larry Kowalcyk, Gérald Daniels, Gérald Zakus, Allan Rousson et Donald Karasiuk. Denis Neider et A. Rousson se classèrent premiers pour entrainement vocal.

La soirée se termina par des applaudissements répétés à l'égard de Mme J. Ward qui accompagnait, soit à l'orgue ou au piano, le choeur de ces quelque 30 petits chanteurs tous costumés.

Club Canadien

Malgré une température inclémente et la mauvaise condition des chemins, un bon nombre de personnes se rendirent à la salle Arcade, le dimanche 8 février, à l'occasion de la St-Valentin. Il y eut partie de cartes, bingo et divers autres amusements qui firent renaitre beaucoup d'enthousiasme parmi l'assistance.

Voici les noms des gagnants: aux cartes Mlle Diane Brassard et Mme T. Provencher MM. G. Dansereau et A. Lemieux; prix de consolation, M. W. Lapierre; au bingo, Mmes Gérard Pagé, Alphonse Gareau (2) et Walter Charpentier, Mlle Denise Gaudet, MM. André Marsollier, de Domremy, (2) et Léo Lapierre; prix d'entrée, Mlle Marcella Perrault; un prix spécial, M. Albert Paradis, d'Albertville.

Un goûter fut servi par Mmes W. Houle, A. Pagé et G. Dion.

Une autre partie de cartes avait lieu le dimanche 15 février. Dix mains furent jouées avec le résultat suivant: prix des cartes, Mme W. Houle (91) et M. A.-L. Pagé (88); prix de consolation, Mme Augustine Sarrazin (67) et M. A. Gaudet (67); prix d'entrée, M. Henri Sarrazin Les gagnants au bingo furent Mme A. Sarrazin (2), Mlles Armande Neider et O. Kereluk et M. G. Dansereau.

Après le goûter servi par Mmes W. Houle, G. Dion et A.-L. Pagé, deux collégiens, MM. F. Boulet et Paul Charpentier, réunirent les jeunes pour les faire participer à de nombreux jeux, tous très intéressants, si l'on en juge par l'hilarité et l'entrain qu'ils causèrent chez les jeunes et les moins jeunes. L'on se sépara vers 1 h. a.m.

Le Club Canadien désire que plus de jeunes assistent à ces soirées où ils passeront des heures agréables. Venez en foule à la salle Arcade qui est plus centrale que celle du Club Canadien.

C'est au chant de "Bonsoir mes amis, bonsoir" qu'on se sépara emportant un souvenir de cette joyeuse réunion.

Le président, M. G. Dion, annonça qu'il n'y aurait pas de partie de cartes à la salle Arcade le dimanche 22 février, à cause de celle qui aura lieu à l'école de White Star au profit de leur église. On continuera à tenir les réunions à la salle Arcade jusqu'à nouvel ordre.

Le prix d'entrée pour la partie de cartes qui sera tenue à White Star fut gracieusement donné par M. J.-B. Gaudet, de la bijouterie Strahan de Prince-Albert.

Le Cercle Molière

Le mardi 3 mars, le Cercle Molière de St-Boniface viendra donner deux représentations "Le médecin malgré lui" et "La fable du secret bien gardé". Les billets se vendent rapidement et tous ont grandement hâte de voir et d'entendre ces brillants artistes de grande renommée.

Cadets de l'air

A l'inspection du corps des cadets de l'air du collège Notre-Dame, M. Paul Charpentier reçut du sous-lieutenant d'aviation Haycock, le grade de sous-officier de 2e classe. Assistaient à cette cérémonie: le R. P. A. Doyon, S.J., recteur du collège Notre-Dame, et M. l'abbé J. Plante, officier-pilote.

Montmartre

Çà et là

M. et Mme E. Coupal sont revenus de leur voyage à Montréal où ils assistèrent aux funérailles de Mme Irène St-Louis, soeur de Mme Coupal.

Souhaits d'un prompt rétablissement à M. Louis Douan qui est actuellement patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Au bonspiel qui eut lieu à Montmartre, 29 équipes y prirent part. M. Andy Stopanski gagna le "grand défi" et M. Pete Zerr, d'Odessa, le "grand total".

Le 11 février, les joueurs de gouret vinrent se mesurer avec ceux de Montmartre et furent défaits au compte de 8 à 3. Le 14 février, l'équipe de Glenavon se rendit à Montmartre et fut battue par un pointage de 6 à 3.

Coderre

Çà et là

M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lisieux, était en visite au presbytère, la semaine dernière.

Un Cercle d'étude fait ses débuts chez les adultes; puisse-t-il attirer l'intérêt d'un grand nombre.

Les messes du carême ont lieu à 4 h. p.m., ce qui favorise beaucoup l'assistance et les communions.

Mme Jeannine Laberge et ses trois enfants, de Mankota, sont maintenant résidants à Coderre où ils demeurent chez M. Alexandre Fortin, en attendant de trouver un logis.

Mme Bertha Gaucher passa par Regina en revenant de Kelowna, C.-B. Ses enfants, M. et Mme Léon Gaucher, sont venus la reconduire à Coderre.

M. et Mme Eugène Peltier et M. Lucien Peltier, accompagnés de Mme B. Perras, amie de la famille, sont allés aux funérailles de leur neveu, Robert, décédé subitement à Weyburn, à l'âge de 15 ans. Robert est le fils de M. et Mme Victor Peltier qui demeurèrent à Coderre pour plusieurs années avant d'aller à Weyburn.

La première partie de cartes au profit de la paroisse eut lieu le dimanche 15 février. Il y eut assez bonne assistance, malgré la mauvaise température. Les prix d'entrée furent gagnés par Mme Lionel Gaucher et M. Art Nelson. Un gâteau de la St-Valentin, donné par Mme Yvette Ferrara, fut gagné par M. Emile Gaucher.

On apprend que le journal de **La Liberté et le Patriote** est lu jusqu'en Italie: la Rév. Mère St-Jean-de-Kenty, ancienne principale de l'école du village, dit tout l'intérêt qu'elle porte au journal et aux nouvelles du village de Coderre et autres endroits de la Saskatchewan où elle enseigna.

Société Catholique de la Bible

Mon Révérend Père,

Les membres du Conseil de la Société catholique de la Bible vous remercient d'avoir bien voulu collaborer avec nous pour la publication des bandes illustrées de "Sainte Marie, Mère de Dieu".

Vous serez sans doute intéressé d'apprendre que vous faisiez partie d'un groupe de 24 journaux et revues qui totalisèrent une circulation globale de 585,000 copies.

Grâce à vous, notre nouvelle série a obtenu un très beau succès et nous vous prions de croire à notre plus sincère gratitude.

René TURCOTTE,
secrétaire.

Mme Marcel Bernier, de Radville, est décédée à l'âge de 34 ans

RADVILLE — Le mercredi 11 février, Mme Marcel Bernier (née Bertha Bessette) est décédée à l'hôpital St-Joseph, victime du cancer. Née à Souris Valley en 1925, elle épousa M. Marcel Bernier en 1946. Ils s'établirent à Radville pendant 8 ans, puis, en 1954, ils s'installèrent à Weyburn. A l'hôpital depuis deux mois, Mme Bernier y mourut entourée de sa famille. Sa mère, Mme H. Bessette, la précédait dans la tombe en 1938.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, son père, M. Herménégilde Bessette; deux frères, Robert et Rodolphe; une soeur, Mme Laura Dionne; deux oncles, MM. Edouard et Rodolphe Renaud, de Radville, et deux tantes, Mme Brindelle, de Spokane, E.-U., et Mme J. Cairen, de Radville.

Les funérailles eurent lieu à l'église de la Ste-Famille le samedi 14 février. La messe fut célébrée par M. l'abbé E.-A. Yandeau, assisté de MM. les abbés J. McKenna, de Weyburn, et L. L'Heureux, comme diacre et sous-diacre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Radville.

Les porteurs étaient MM. Henri Cherpin, Alphonse Dionne, Don Onstead, Aldon Anticott, Georges Bernier et Louis Creusot.

Soirée récréative

La veille du Mardi Gras, le Club Canadien organisa une soirée récréative au soubassement de l'église. Les chants, la musique et autres divertissements furent très appréciés par les spectateurs. Un grand nombre était venu de Souris Valley et de Ste-Colette.

Le clou de la soirée fut les déguisements variés et de toutes couleurs. Les juges, Mme Régis Bert, M. Choquette et Mme J.-C. Porte, eurent peine à choisir les candidats. Le prix de la reine de la soirée fut décerné à Mme Victorine Bourassa et le prix pour le roi à M. Bernard Delorme. Les deux jeunes les mieux déguisées étaient Mlles Léonie et Cécile Bourassa qui reçurent chacune un prix.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les dames du Club Canadien.

Va-et-vient

M. Joseph Bert se rendit à Regina pour affaires et y amena M. et Mme Régis Bert qui prirent le train pour Alberni, C.-B. Ceux-ci feront un séjour de deux semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme R. Marzenki; à leur retour, ils visiteront leur fils, Paul, à l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Claudius Delaye sont de retour de la Californie, enchantés de leur voyage en avion.

Baptêmes

Randy Alain, fils de M. et Mme Earl Ven de Sype. Parrain et marraine, M. et Mme Melvin Ven de Sype.

Maurice-Marcel, fils de M. et Mme G. Labelle. Parrain et marraine, M. et Mme A. Burghard.

Sintaluta

Çà et là

L'assemblée annuelle de la mission Ste-Hélène a eu lieu le dimanche 8 février après la messe. Le rapport financier fut lu par M. l'abbé Léon Savoie, curé de la mission et l'assistance parut satisfaite. M. Marcel Français fut réélu syndic pour un autre terme de trois ans.

M. et Mme Laurent Fortin et leur bébé, de Dominion City, Man., en revenant des funérailles de M. Valentine, de Melville, père de Mme Fortin, se sont arrêtés chez MM. et Mmes Roch et Léon Fortin, de Sintaluta, pour quelques jours.

Etaient en visite chez Mme P. Egan: sa fille, Joan Kelly, de Regina, et son fils, Urban Kelly, de Weyburn; chez M. et Mme Fred Dolter: leur fils, Clément, de Moose Jaw.

M. Tom Earnshaw est allé visiter M. Octave Bombras, de Lac Marguerite, hospitalisé à Indian Head.

Jackfish

Çà et là

M. et Mme Damase Arcand ont eu la visite de leur fille religieuse de la Présentation de Marie, la Rév. Sr Maria-Goretti. Elle revenait de l'Est et se dirigeait vers le Lac Vert.

M. Honoré Lavigne et ses filles se sont rendus à Prince-Albert pour y voir leur fille et soeur religieuse de la Présentation de Marie, la Rév. Sr Jean-de-la-Croix.

M. et Mme Eugène Baillargeon ont rendu visite à leur fille, Emilienne, à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Ils étaient accompagnés de M. Charles Bru qui a ramené son épouse qui était à l'hôpital.

MM. Armand et Rodolphe Blanchette et M. et Mme Régis Blanchette sont allés à Prince-Albert pour voir leur mère, Mme Blanchette, au Mont St-Joseph.

Le 10 février, MM. et Mmes Joseph et Emile L'Heureux se sont rendus à Vawn pour assister au mariage et à la réception du mariage Pollard-Lowchak.

Un prêtre chinois attaché au Tribunal diocésain d'Essen

ESSEN — Un prêtre chinois, M. l'abbé Chao, vient d'être nommé "Défenseur du lien" auprès du Tribunal diocésain d'Essen (Allemagne); c'est lui qui s'occupera donc de défendre la validité des mariages et des ordinations. M. l'abbé Chao, qui a été ordonné prêtre en exil en 1951, a obtenu son titre de docteur en droit ecclésiastique à Rome.

25e anniversaire de noces de M. et Mme Privé, de Ponteix

PONTEIX — Le mardi 27 janvier, une fête-surprise organisée par leurs soeurs et belles-soeurs eut lieu chez M. et Mme Elphège Privé à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Assistaient à cette fête: leurs fille et gendre, M. et Mme Roland Lemieux (Cécile),; M. Eugène Houde, père de Mme Privé; leurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Théophane Bertrand, Albert Provençal, René Privé, Eugène Bonneville et Roméo Houde, M. Emilien Houde, Mlles Cécile et Annette Houde.

Un magnifique gâteau, oeuvre de Mme Lemieux et de Mlle A. Houde, était très artistement décoré de portraits individuels, encadrés de sucre blanc et argent, des huit enfants et du gendre de M. et Mme Privé; au centre, le portrait des jubilaires.

Une adresse fut lue par Mlle Yolande Privé, tandis que Joanne et Lorraine présentèrent leur cadeau, une bourse composée de pièces de 25 sous en argent. M. et Mme Privé reçurent des cadeaux de leurs huit enfants: Cécile, Edouard, Yolande, Aline, Raymond, Lionel, Lorraine et Joanne.

M. et Mme Elphège Privé désirent remercier sincèrent tous ceux qui ont contribué à cette fête.

Çà et là

Le jeudi 29 janvier, il y eut une soirée au Manoir pour les pensionnaires et ceux qui habitent les logis à l'occasion du 1er anniversaire de l'ouverture du Manoir. Tous étaient enchantés.

M. Aldéma Lalonde est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Philias Dubé.

Mme Bertha Arcand a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme D. St-Julien, de Regina. M. et Mme D. Kitching (Hélène St-Julien) et leur famille étaient aussi en visite chez M. et Mme St-Julien avant de partir pour la Nouvelle-Zélande où ils résideront.

M. Gilbert Vallée, de l'élévateur Pool de Briercrest, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Arthur Vallée.

M. et Mme Ernest Desautels se sont rendus aux funérailles de leur beau-frère, M. Roger Leduc, à St-Claude, le 23 janvier. Ils étaient allés le voir à l'hôpital de St-Boniface avant sa mort.

Le dimanche soir 18 janvier, les Chevaliers de Colomb du 4e degré et leurs épouses, du diocèse de Gravelbourg, étaient invités à un banquet, auquel assistaient Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, et M. Irvin Studer, ex-député libéral pour le district de Maple Creek. Celui-ci a captivé l'assistance par un discours sur son voyage aux Indes et autres pays qu'il a visités comme représentant des Nations unies. Mgr Decosse a félicité et remercié les Dames Auxiliaires de l'hôpital et du Manoir pour leur délicieux souper si gracieusement servi. M. René Lallier, Grand Chevalier, était maître de cérémonies.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
17 février 1959

BEURRE

Cremerie	.63

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.18-.20
Grade A petits	.14
Grade B	.18
Grade C	.12-.13

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.9-.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18	.16	.10
4-5 lbs	.16-.17	.13-.14	.9
Moins de 4 lbs	.13	.10	.7

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$24.00-$25.00
Bons	24.00- 25.00
Moyens	22.50- 23.50
Ordinaires	18.00- 22.00
Génisses	
Bonnes	$22.00-$23.00
Moyennes	20.50- 21.50
Ordinaires	16.00- 20.00
Vaches	
Bonnes	$19.00-$19.50
Moyennes	17.50- 18.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 16.50
Taureaux:	
Bons	$20.00-$20.50
Ordinaires	18.00- 19.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$33.00-$34.50
Bons	33.00- 34.50
Moyens	28.00- 32.00
Ordinaires	20.00- 27.00
Porcs	
Grade A	$22.50-$22.75
Truies	13.00- 13.50

Gravelbourg

Caisse Populaire

Le mardi 3 février eut lieu l'assemblée annuelle de la Caisse Populaire de Gravelbourg. Le rapport financier fut lu par M. Ernest Colpron, secrétaire-gérant, M. Joseph Bolen donna le rapport du comité de direction, M. Omer L'Heureux, celui du comité de crédit, et M. A.-L. Sirois, celui de la surveillance. MM. E.-H. Bilodeau, de Laflèche, et Emil Lautermilch, de Woodrow, furent invités à dire quelques mots.

Les nouveaux officiers de la Caisse Populaire sont: MM. Jean Bourrée, président; Pierre Lafrance, vice-président; Ernest Colpron, secrétaire-gérant. La direction comprend MM. Neitling, Cliff Toole, Omer L'Heureux, Noé Morin, Louis Laflamme, Joseph Bolen, Lionel LeBlanc, Jean Bourrée et Pierre Lafrance.

Souper aux crêpes

Le vendredi 13 février, à la salle paroissiale, avait lieu le souper aux crêpes et au sirop d'érable organisé par le cercle local de l'A.C.F.C. en l'honneur de ceux qui tendirent la main de porte-en-porte pour venir en aide à l'A.C.F.C. Gravelbourg dépassa son objectif. Les bonnes crêpes furent faites par Mlle Jeanne Beauregard et Mmes Florence Pinsonneault et Henri Lemyre.

Après le succulent souper, il y eut une assemblée pour discuter le rapport financier du poste CFRG. On donna aussi le rapport financier de l'Association Foyer-Ecole: Mgr A. Decosse, M. l'abbé D. Dugas, curé, M. l'abbé R. Ducharme, inspecteur des écoles, le R. P. Benoit Paris, directeur du Foyer-Ecole, M. Paul Marchand, président, M. Rolland Pinsonneault, vice-président de CFRG, et M. Allyre Sirois, trésorier, adressèrent la parole. Tous les invités ont bien joui de la veillée. D'autres assemblées de ce genre seront tenues dans le futur.

Mariage Bellefleur-Lafrance

Le samedi 7 février, en l'église St-Georges d'Assiniboia, à 9 h. 30 a.m., avait lieu le mariage de Mlle Denise Lafrance, fille d'Edmond Lafrance, décédé, et de Mme Lucienne Lafrance, avec M. Gérald Bellefleur, fils de M. et Mme Francis Bellefleur, de Willow Bunch. La mariée, au bras de son oncle, M. Boromé Beauchesne, portait une jolie robe de laine bleue avec accessoires de même couleur. A l'issu de la cérémonie une réception eut lieu.

Les nouveaux mariés partirent ensuite en voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront à Willow Bunch.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Conférences sur l'Orientation

Quand les Collégiens franchissent la porte du Cours des Arts, tous se posent la question: quel sera mon choix dans la vie? Pour éclairer les élèves en ce sens, le Père W. Sicotte, en charge du Bureau d'Orientation, a inauguré une série de conférences sur le "Sens Chrétien" qui doit servir de base non seulement au choix d'un état de vie, ou même à celui d'une profession, mais qui doit accompagner toute vie, quelle que soit par ailleurs sa libre orientation.

A cette fin, chaque jeudi soir, des professionnels dans les diverses carrières viennent nous donner un peu de leur expérience et nous renseigner: jusqu'ici nous avons entendu S. H. le juge Hébert, qui traita de la carrière d'avocat et de juge, l'abbé G. Couture, chancelier du diocèse, renseigna les élèves sur le clergé séculier, et M. le docteur Morin parla sur la médecine. Chacun répondit avec bienveillance aux nombreuses questions des élèves.

Nous remercions sincèrement nos distingués conférenciers et espérons les entendre de nouveau.

Gérald GAUTHIER,
Arts I.

Académie française

La séance académique du 11 février nous réunit de nouveau pour entendre d'intéressants discours et déclamations.

Trois élèves de Belles-Lettres se présentèrent pour déclamer: MM. Serge Poulin, Jean-Pierre Doutre et Raymond Préfontaine récitèrent successivement "Le Paysan du Danube", "La Cavale" et "Revendication de nos droits". Ils se méritèrent les félicitations et les applaudissements de l'assistance.

La Rhétorique ne voulut pas se laisser surpasser et trois représentants nous rendirent des discours bien préparés: Lionel Fournier parla de la Société Radio-Canada, Lionel Benoit raconta l'aventure du Nautilus et René Maillard traita du système scolaire au Manitoba. Nos orateurs surent se gagner la sympathie et l'encouragement des académiciens.

Puis vint le moment toujours attendu des improvisations: comme de coutume, le sujet, devait être tiré de **La Liberté et le Patriote**: Gérard Marchand parla des impressions des Russes quand ils visitent le Canada, Raymond Geoffrion, donna son opinion sur la visite récente de Mikoyan, Guy O'Reilly résuma un article sur le future concile oecuménique et René Arguin y alla de quelques conseils sur les fréquentations.

Louis Marchand agissant comme critique de la soirée, releva les qualités et défauts de chacun et le Père Directeur compléta par quelques remarques sur les déclamations. La séance académique était sous la présidence de M. Conrad Bussière, et M. Daniel Couture remplissait le rôle de secrétaire. L'hymne "O Canada" termina une autre intéressante soirée de l'Académie Française.

Chronique sportive

Collège vs Vanguard

Le mardi 3 février, les Bantams du Collège de Gravelbourg allèrent en camion à Vanguard pour une joute de gouret contre Vanguard.

La première période fut celle de Vanguard: Wiles compta un but et Grant deux autres pour mettre le résultat 3-0 à la fin de la première période en faveur de Vanguard.

A la deuxième période, les Bantams du Collège réduisirent cet avantage en faisant deux buts, le premier compté par Delveaux, de Forrest, et l'autre par Kesslar.

A la troisième période, Grant, pour Vanguard, entra quatre buts tandis qu'il assista le but de Percival. Pendant ce temps, Forest et Huel réussirent chacun un but pour le Collège.

En dépit de la défaite de 8-4 aux mains de Vanguard, les Collégiens ont l'impression d'avoir joué une intéressante partie dénuée de rudesse.

Réal FOREST,
Syntaxe.

Nos athlètes au ballon-panier

Pour réchauffer un peu la température du début de février, parlons cette semaine de ballon-panier. Il faut dire tout d'abord que nos porte couleurs continuent de soutenir l'honneur du Collège: ainsi, le 12 février, le grand club se rendit à Swift-Current et remporta une belle victoire au compte de 58-36. Les plus hauts compteurs furent Louis Marchand avec 18 points, Réal Allard avec 16, Ernest Tremblay avec 12, Daniel Couture avec 9 et Georges Martine avec 3. Il faut dire aussi que la soirée avait bien débuté par une apparition du Père R. Châtelain et d'Edouard Rymek devant l'écran de télévision de Swift-Current: passant du ballon-panier au gouret, nos deux représentants durent avouer à la satisfaction de quelques membres du corps professoral que dans la ligue nationale, le club par excellence est sans conteste "Les Canadiens de Montréal"...

Durant cette semaine, le deuxième club de ballon-panier se rendit à Shaunavon pour un tournoi disputé le 7 février dernier: nos joueurs rencontrèrent tout d'abord Eastend et triomphèrent au compte de 42-12; dans la deuxième partie toutefois, Shaunavon l'emporta au compte de 59-43. Mentionnons que les meilleurs compteurs de ces deux joutes furent Pinel avec 37 points, Rymek et Roger Blais avec 8 points chacun.

Par mégarde, nous avons fait gagner la partie du 6 février dernier par Swift-Current dans notre dernière chronique alors que c'est bien le Collège qui remporta la victoire au compte de 63 à 35. Mais nos Etoiles gagnent tellement souvent qu'ils nous excuseront aisément.

Grande nouvelle

Dans une partie de gouret chaudement disputée le 10 février dernier, M. Henri Léost a réussi le tour de chapeau, le premier de sa longue et épuisante carrière dans le sport des Maurice Richard, des Jean Béliveau et des Gordie Howe. Patience, mon cher Henri, 497 autres compléteront ton total de 500...

Le comité des jeux.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles — CFGR—1230 Kilocycles

Légende: L - local; R - réseau; D - différé

DIMANCHE

- 9.55L-Ouverture-Horaire
- 10.00R-Voix du Cap
- 10.15R-Quart d'heure de Ste-Anne
- 10.30L-Messe dominicale paroissiale
- 11.15 -Regards sur le Canada Français
- 12.00R-Choc des idées
- 12.30R-Images du Canada
- 1.00L-Musique
- 2.00R-Par un beau dimanche
- 3.00R-Les Noirs et leurs "Spirituals"
- 3.30R-Le mystère de l'amour Humain
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.15 -Regards sur le Canada Français
- 4.30R-Match intercités
- 5.00R-Nouveautés dramatiques
- 5.30R-Petites symph.
- 6.00R-Sérénade
- 6.30R-Orch. symph. de Radio-Canada
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-J'ai choisi
- 8.30R-Récital

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Soleil levant
- 8.00L-Prière du matin
- 8.15L-Swift Current
- 8.40L-Willow-Bunch
- 9.00R-Francine Louvain
- 9.15L-Pot-pourri mus.
- 9.30D-Fémina
- 9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
- 10.00R-Jeunesse dorée
- 10.15R-Rue Principale
- 10.30D-Un homme et son péché
- 10.45D-Je vous ai tant aimé
- 10.59L-Signal Horaire
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Intermède
- 11.15R-Rythmes et mélodies (lundi, mercredi ven.) Quelles nouvelles? (mardi, jeudi)
- 11.30D-Réveil rural
- 11.45L-Variétés
- 11.58L-L'Angélus
- 12.00L-Panorama fém.
- 12.15R-L'ami Pierre
- 12.30L-Nouvelles
- 12.35L-Sask. agricole
- 12.45L-Au hasard
- 1.00D-Les visages de l'amour
- 1.15D-Arc-en-ciel
- 1.30L-L'heure de l'Est
- 1.57R-Radio-Journal
- 2.00L-A votre santé (lundi, mer., ven.) Deux coeurs, une valse (mar., jeu.)
- 2.15L-Nos malades
- 2.30L-Requêtes, refrains
- 3.00R-Clinique du coeur
- 3.15L-Carnet mondain
- 3.30R-Radio S.-Coeur
- 3.45L-Méli-Mélo
- 4.00R-Radio-Journal, revue, nouv. spor.
- 4.30R-Reportage
- 5.00L-Coin des tout-petits
- 5.30D-Don Quichotte
- 5.45L-Assiniboia
- 6.00L-Nouvelles
- 6.05L-En dinant (Gravelbourg)
- 6.45L-Chapelet en fam.

LUNDI

- 7.00L-Musique pour la tombée du jour
- 7.30D-Idées en marche
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Noir et blanc
- 8.30D-Fest. Européens
- 10.30R-Résumé des nouvelles (CKSB)

MARDI

- 7.00L-Musique pour la tombée du jour
- 7.30R-D'un océan à l'autre
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Noir et blanc
- 8.30D-Rencontre fran.
- 9.00D-Concert symph.
- 10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

MERCREDI

- 7.00R-Nos missions sur les ondes
- 7.15L-Musique pour la tombée du jour
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Noir et blanc
- 8.30D-Festivals du mer. ou - Sur toutes les scènes du monde
- 10.30R-Résumé des nouvelles (CKSB)

JEUDI

- 7.00L-Musique pour la tombée du jour
- 7.30D-Des pays et des hommes
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Noir et blanc
- 8.30D-Quand l'opéra se donne des airs
- 9.00D-Concert symph.
- 10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

VENDREDI

- 7.00L-Musique pour la tombée du jour
- 7.30R-Chasse à l'inconn
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Perspectives internationales
- 8.30D-Folklore
- 9.00D-Les écrivains vous parlent
- 9.30D-La rue s'allume
- 10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

SAMEDI

- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Soleil levant
- 8.00L-Prière du matin
- 8.15L-Swift Current
- 8.40L-Willow-Bunch
- 8.50R-Etablissement rural
- 9.00R-Coin des Pères
- 9.30L-Commentaire, Sask. Wheat Pool
- 9.45L-Dans l'bon vieux temps
- 10.00D-Ondes enfantines
- 10.30R-Le maraudeur
- 10.55L-Intermède
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Chansons, vedettes
- 11.30D-Heure des jeunes
- 12.00R-Opéra du Met.
- 3.30L-Requêtes, refrains
- 3.45R-Conseil de la vie française (1er samedi du mois)
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.10L-Carnet mondain
- 4.15R-La langue bien pendue
- 4.30R-Radio S.-Coeur
- 4.45L-Détente
- 5.00L-Période des jeunes
- 5.30L-Assiniboia
- 5.58L-L'Angélus
- 6.00L-En dinant
- 6.25R-Radio-Journal
- 6.30L-En dinant (suite)
- 6.45L-Chapelet en fam.
- 7.00D-Chron. can.
- 7.30L-Musique pour la tombée du jour
- 8.00D-Ca, c'est Montréal
- 8.25L-Marches légères
- 8.30D-Revue de la sem.
- 9.00D-Concert du samedi soir
- 10.00R-Résumé des nouvelles (CKSB)

RADIO PRAIRIES-NORD

CFNS—1170 Kilocycles — SASKATOON, SASK.

DIMANCHE

- 10.55L-O Canada, ouver.
- 10.59R-Signal horaire
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Intermède
- 11.15D-Nos missions sur les ondes
- 11.30R-Prélude au succès
- 12.00L-Piano classique
- 12.30D-Prog. Juif
- 1.00R-Concert populaire
- 2.00R-Image du Canada
- 2.30R-Claves et Maracas
- 3.00R-Musique nouvelle d'autrefois
- 3.30D-Prog. Russe
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.10L-Intermède
- 4.15D-Le quart d'heure de Ste-Anne
- 4.30R-Match intercités
- 5.00D-Amitié divine
- 5.30R-Petites symph.
- 6.00D-Heure du rosaire
- 7.00L-Extraits d'opéra et d'opérettes
- 8.00R-Radio-Journal
- 8.15R-Entretiens
- 8.30R-Récital
- 9.00L-Musique pour toi
- 10.00L-Fin des émissions et pensée du soir

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.50L-O Canada, ouvert.
- 6.52D-Prière du matin
- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Bonjour, Compatriotes
- 7.45D-Radio S.-Coeur
- 8.00L-Nouvelles
- 8.10L-Bonjour, Compatriotes
- 9.00L-Nouvelles
- 9.30L-Au fil de l'heure
- 10.00R-Jeunesse dorée
- 10.15R-Rue Principale
- 10.30R-Un homme et son péché
- 10.45R-Je vous ai tant aimé
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Intermède
- 11.30R-Réveil rural
- 12.00L-Apéritif musical
- 12.15D-L'Ami Pierre
- 1.00L-Nouvelles
- 1.10L-Communiqués
- 1.15D-Francine Louvain
- 1.30L-Variétés
- 1.57R-Radio-Journal
- 2.30L-Aux Malades
- 2.45L-Prince-Albert sur nos ondes
- 3.45D-Les visages de l'amour
- 4.00R-Radio-Journal, revue, comment.
- 4.30L-Bienvenue, Sask.
- 5.15D-Clinique du coeur
- 5.30R-Don Quichotte
- 5.45L-Pour les bambins
- 6.00L-Nouvelles
- 6.10L-Chron. sportive
- 6.45D-Le chapelet
- 8.00R-Radio-Journal

LUNDI

- 9.05L-Intermède
- 9.15L-Tisdale sur nos ondes
- 11.15R-Rythmes et mélodies
- 12.30R-CBJ Présente
- 2.00L-Rythmes mod.
- 3.15L-Interview
- 6.15L-Le p'tit bal de l'Ouest
- 6.30L-Parlons sport
- 7.00L-Mus. en dinant
- 7.15R-Psychologie de la vie quotidienne
- 7.15R-Idées en marche
- 8.15R-Noir et blanc
- 8.30R-Fest. Européens
- 10.30R-Nouv. St-Boniface
- 10.40L-Fin des émissions et pensée du soir

MARDI

- 9.05—Prud'homme, Domremy, St-Louis et Vonda sur nos ondes
- 11.15R-Quelles nouvelles?
- 12.30R-Courrier de radio-parents
- 2.00L-Chansonnette
- 3.15L-En prenant le café
- 6.15D-Chron. Mariale
- 6.30L-Mus. en dinant
- 7.00L-Prog. Allemand
- 7.15R-Revue des arts et des lettres
- 8.15R-Noir et blanc
- 8.30R-Chacun sa vérité
- 9.00R-Concert symph.
- 10.00R-Nouv. St-Boniface
- 10.10L-Fin des émissions et pensée du soir

MERCREDI

- 9.05L-North Battleford sur nos ondes
- 11.15R-Rythmes et mélodies
- 12.30R-CBAF Présente
- 2.00L-Potins et rumeurs
- 3.15L-Musique Class.
- 6.15L-Le p'tit bal de l'Ouest
- 6.30L-Mus. en dinant
- 7.00L-Mus. en dinant
- 7.15R-Psychologie de la vie quotidienne
- 7.15L-Alb. des disques
- 8.15R-Noir et blanc
- 8.30R-Radio-Théâtre
- 10.30R-Nouv. St-Boniface
- 10.40L-Fin des émissions et pensée du soir

JEUDI

- 9.05L-Intermède
- 9.15L-St-Brieux et Melfort sur nos ondes
- 11.15R-Quelles nouvelles?
- 12.30R-CJBR Présente
- 2.00L-Chansonnette
- 3.15L-En prenant le café
- 6.15 -A votre santé
- 6.30L-Mus. en dinant
- 7.00L-Mus. en dinant
- 7.15R-Psychologie de la vie quotidienne
- 7.15R-Des pays et des hommes
- 8.15R-Noir et blanc
- 8.30R-Artistes de renom
- 9.00D-Concert symph
- 10.00R-Nouv. St-Boniface
- 10.10L-Fin des émissions et pensée du soir

VENDREDI

- 9.05L-Debden, Spiritwood sur nos ondes
- 11.15R-Rythmes et mélodies
- 12.30R-CHNC Présente
- 2.00L-Ballet
- 3.15L-Fantaisie
- 6.15L-Mus. en dinant
- 6.30L-Mus. en dinant
- 7.00L-Mus. en dinant
- 7.15R-Psychologie de la vie quotidienne
- 7.15D-La chasse à l'inconnu
- 8.15R-Perspectives Internationales
- 8.30R-Jazz au coeur
- 9.00R-Destin hors-série
- 10.00R-Nouv. St-Boniface
- 10.10L-Fin des émissions et pensée du soir

SAMEDI

- 6.50L-O Canada, ouver.
- 6.52D-Prière du matin et horaire
- 7.00R-Radio-Journal
- 7.05L-Bonjour, Compatriotes
- 7.45D-Radio S.-Coeur
- 8.00L-Nouvelles
- 8.10L-Bonjour, Compatriotes
- 9.00R-Coin des pères
- 9.30L-Visite à la discothèque
- 10.00R-Ondes enfantines
- 10.30R-Tante Lucille
- 11.00R-Radio-Journal
- 11.10L-Intermède
- 11.15L-Prog. Hollandais
- 11.45L-Intermède
- 11.55L-Communiqués
- 12.00R-Opéra du samedi
- 3.30L-Succès de la chansonnette
- 4.00R-Radio-Journal
- 4.10L-Intermède
- 4.15R-La langue bien pendue
- 4.30D-L'établissement rural
- 4.40L-Bienvenue, Sask.
- 6.00L-Nouvelles
- 6.10L-Chron. sportive
- 6.15L-Prog. Ukrainien
- 6.45D-Le chapelet
- 7.00L-Prog. Hongrois
- 7.30L-Au bal musette
- 8.00L-Folklore et Bonne Chanson
- 8.30R-Revue de la sem.
- 9.00R-Concert du samedi soir
- 10.00R-Nouv. St-Boniface
- 10.10L-Fin des émissions et pensée du soir

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Prédication du carême

La prédication du carême a été, comme par les années passées, inscrite à notre horaire. C'est le R. P. Désiré Bouley, de l'Oratoire de France, curé de la paroisse St-Eustache à Paris, qui prêche le carême cette année en l'église Notre-Dame de Montréal.

Voici les différents sujets développés par le Père Bouley durant la prédication du carême: 22 février: La présence aimante et vivifiante de Notre-Seigneur dans les âmes; 1er mars: L'actualité de l'Incarnation; 8 mars: L'actualité de la Rédemption; 15 mars: La plénitude de la messe, Mysterium Fidei; dimanche de Pâques: La mort n'est qu'une Pâque.

Le sermon du 15 février n'a pas été entendu à cause de la grève des réalisateurs de Montréal. Au cas où la grève se terminerait bientôt, vous entendrez la prédication du carême aux dates mentionnées de 4 h. 30 à 5 h. 30.

D'un océan à l'autre

La semaine dernière, il y avait grande activité dans les studios de CFNS, où l'on réalisait une émission du programme hebdomadaire: "D'un océan à l'autre". Cette émission que l'on entend tous les mardis à 7 h. 30 est réalisée par Radio-Canada dans le but de resserrer les liens entre les différents groupes français du pays.

Chaque débat traite de l'importance numérique des groupements français, du rôle des diverses institutions canadiennes-françaises, de l'organisation de l'enseignement dans les diverses provinces, du rayonnement actuel de la langue française par la presse, le livre et la radio, et des perspectives d'avenir.

Durant l'émission réalisée dans nos studios, la semaine dernière, M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles pour le sud de la province, M. Antonio de Margerie, secrétaire de l'A.C.F.C., et M. Roland Pinsonneault, président de l'A.C.E.F.C., ont exposé les problèmes rencontrés en Saskatchewan, par la minorité canadienne-française. Cette émission sera entendue sur nos ondes le 24 février, à 7 h. 30.

Actualité

Après la réalisation du programme "D'un océan à l'autre", les participants discutèrent avec les habitués du programme "En prenant le café" de deux sujets d'actualité brûlante: les paiements déficitaires et l'éducation.

M. Pinsonneault, agent du Wheat Pool, exposa les raisons qui justifieront la marche à Ottawa. Il fera partie lui-même de la délégation qui se rendra à Ottawa. Quant à M. l'abbé Roger Ducharme, il répondit à toutes les questions que lui posèrent sur l'éducation Georges de Govin, Jacques Boucher et Roger Gautier.

Le Cercle Molière de St-Boniface va effectuer bientôt une tournée en Saskatchewan. Il présentera "Le médecin malgré lui" de Molière, ainsi que "La fable du secret bien gardé", dans la salle Arcade de Prince-Albert, le mardi 3 mars. Cette excellente troupe théâtrale donnera également une représentation à Saskatoon le 4 mars.

Tous enterrés

L'ancêtre — J'aurai bientôt quatre-vingt-quinze ans, monsieur l'abbé, et je n'ai pas un seul ennemi dans le village.

L'abbé — Voilà qui vous honore, mon ami.

L'ancêtre — Non: c'est parce que je les ai tous enterrés.

Distribution des prix de français et de catéchisme à Coderre, Sask.

CODERRE — Les prix de français et de catéchisme ont été distribués aux élèves de l'école publique, le 8 février, à la salle Légion. Avant la distribution des prix, il y eut un court programme qui se déroula comme suit: chant "Vivent les enfants", les grades 1, 2 et 3; récit "Le trésor du verger", Adèle Lebrun; saynète "La grondeuse", Vivianne Gaucher et Lucille Cossette; chant "Je veux des idées", les grades 1, 2 et 3; récitation "Le facteur", Michael Coderre; récit "Pourquoi je n'aime pas la grammaire", le grade 10; chants "La cruelle berceuse" et "Il faut croire au bonheur", les grandes; distributions des prix de français et de catéchisme.

M. l'abbé F. Ducharme, curé, adressa quelques mots d'encouragement aux élèves et montra ensuite trois films.

Voici la liste des élèves qui méritèrent les prix de français offerts par l'A.C.F.C. pour les examens de juin 1958:

Grade 3: 1er prix, Michel Coderre; 2è prix, Hélène Marceau; 3e prix, Jean Nelson; 4e prix, Robert Beaudette; 5e prix, Myrna Carrobourg; 6e prix, Gayle Peltier; 7e prix, Suzanne Laverdière.

Grade 4: 1er prix, Claudia Coderre; 2e prix, Richard Gaucher; 3e prix, Léa Kinch.

Grade 5: 1er prix, Adèle Lebrun; 2e prix, Denise Michel; 3e prix, Jeannette Desnoyers; 4e prix, Charmian Poisson.

Grade 9: 1er prix, Marielle Beaudette.

Grade 11: 1er prix, Louise Gaucher.

Grade 12: 1er prix, Jeannine Cossette; 2e prix, Alain Huel.

Prix de français offerts par M. le curé aux élèves qui se sont le plus appliqués au cours de septembre à décembre 1958:

Grades 4, 5 et 6: Michael Coderre, Claudia Coderre, Adèle Lebrun.

Grades 7 et 8: Lucille Cossette, Vivianne Gaucher.

Grades 10 et 12: Elaine Lebrun, Rose-Aimée Bernier.

Prix de catéchisme mérités aux examens diocésains en mai 1958: 1er prix, Jacqueline Kelly; 2e prix, André Beaudette.

Prix de catéchisme offerts par le curé et décernés aux élèves qui ont obtenu les meilleures notes au concours de Noël.

Grades 1, 2 et 3: Bernard Coderre, Gilbert Desnoyers, Gregory Kinch, Pauline Perras.

Grades 4, 5 et 6: Jeannette Desnoyers, Grant Peltier, John Poisson, Léa Kinch.

Grades 7, 8 et 9: Carol Marceau, Blaine Ferrara, Richard Lebrun, Myrna Carrobourg.

Grades 10 et 12: Rose-Aimée Bernier, Béatrice Bernier.

Çà et là

Mme E.-B. Coderre et sa fille, Paulette, sont de retour d'un voyage chez leurs filles et soeurs, Lorette et Lucille, de Detroit.

M. et Mme Maurice Beaudette et leur famille sont allés assister à la prise d'habit de leur fille et soeur, Laurianne, à la Maison-mère des religieuses Jésus-Marie de Sillery, P.Q.

Le dernier bonspiel a été organisé avant le carême par une bonne pensée des organisateurs, car souvent les "lunchs" sont une occasion de manquer au jeûne. On rapporte que M. A. Nelson a fait un coup extraordinaire durant le bonspiel avec sa dernière pierre. Il sortit cinq pierres de ses adversaires et resta pour compter. Il est maintenant le gagnant du prix du 1er événement.

A l'assemblée des Dames de la Ligue Féminine Catholique tenue chez Mme Marie Marceau, plusieurs membres étaient présents malgré le temps froid. Mme Pauline Coderre, garde-malade diplômée, donna une causerie sur "La santé mentale" et dit que des cours du "St. John's Ambulance" seront commencés bientôt dans le village pour se terminer avant le mois de juillet.

La vente de pâtisseries et le thé de la semaine précédente rapportèrent la jolie somme de $42.80.

Mme Jean Carrobourg est restée pour quelque temps chez sa soeur, Mme Henri Laberge, de Ferland, lors de son grand deuil.

Saskatoon

Décès

M. Amédée Painchaud est décédé le 5 février, à l'âge de 77 ans. Une messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé D. Roy et les funérailles eurent lieu à Prud'homme.

M. Painchaud est né à Kinsey, Alta, il résida ensuite au Manitoba pendant 20 ans, puis il s'établit sur une ferme, à Prud'homme, Sask., il y a 46 ans. En 1955, il déménageait à Saskatoon avec son épouse.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Edouard, Victor et Ludger, de Prud'homme, et Albert, de Duncan, C.-B.; six filles, Eva (Mme A. Weismiller), et Laura (Mme J. Dezuk), de Lake Cowichan, C.-B., Edna (Mme L. Préfontaine), Rita (Mme L. Lizkolze) et Marlene (Mme J. Heider), de Saskatoon, et Rose (Mme A. Vizcko), d'Yukon; cinq frères, Joseph, de Saskatoon, Henri et Paul, de Prud'homme, Arthur et Ernest, de Winnipeg, et trois soeurs, Mme I. Ducharme, d'Oak Lake, Man., Mme J. Hammond, de Blaine Lake, Sask., et Mme L. Fontaine, de Prud'homme.

Sincères condoléances à la famille éprouvée, de la part des paroissiens des SS. Martyrs-Canadiens.

La Ligue

La réunion mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique eut lieu au presbytère. Mme R. Marcotte présidait. Une contribution sera donnée au "Traveller's Aid" et pour le "National Scholarship".

Les dames qui aidèrent à nettoyer la maison de retraites le 9 février étaient Mmes F. Altrogge, G. Forget, R. Liogier et Henri Marcotte et le 13 février, Mmes Roger Dupuis, Aimé Loiselle et T. Préfontaine.

Les dames qui aidèrent à servir le goûter à la soirée des Canadiens étaient Mmes G. Masson, I. Ouellet et I. Labelle, Mlles Irène Hudon et Lucille Marcotte. A toutes, remerciements sincères.

Le thé à l'occasion de la St-Valentin, chez Mme E. Paradis, a remporté un vrai succès. Le salon était décoré avec goût. Les servantes, Mmes L. Benoit et G. Phaneuf, portaient des tabliers et chapeaux rouges et blancs. Mlle M. Perron était en charge du registre. Les convocatrices de ce thé étaient Mmes E. Paradis, Aimé Loiselle et S. du Chalard.

Le point culminant de la réunion fut le discours du directeur, M. l'abbé B. de Margerie, sur l'apparition de Notre-Dame à Guadeloupe, Mexique. M. l'abbé de Margerie montra alors que la sainte Vierge est notre mère, il indiqua comment suivre son exemple d'humilité et de charité et conseilla de la prier souvent, car Elle peut intercéder pour nous.

Chemin de la croix

Pendant le carême, à la paroisse des SS. Martyrs-Canadiens, le chemin de la croix aura lieu à 8 h. 30 p.m. tous les mercredis et vendredis. Cet exercice sera suivi par la sainte messe à 9 h. Tous sont invités à y prendre part.

Avis

Le bureau de la Caisse populaire, à partir du 16 février, sera à la résidence de M. Raymond Marcotte, gérant, à 442, 3e avenue Nord.

Willow-Bunch

A l'assemblée annuelle, au sujet des grandes unités scolaires, qui eut lieu le mercredi 28 janvier, M. Léonard Bourdages, président de la commission locale, fut réélu comme commissaire. Les autres commissaires sont MM. Raymond Boulianne et Robert Langlois.

M. Jos. Lalonde est revenu dernièrement d'un voyage de quelques semaines à Vancouver.

Quelques personnes de Willow-Bunch se rendirent à Gravelbourg, le dimanche soir 15 février, pour assister à une séance présentée au couvent Jésus-Marie en l'honneur de Son Exc. Mgr Aimé Decosse à l'occasion de son cinquième anniversaire d'élévation à l'épiscopat. La pièce intitulée "Bernadette devant Marie" fut rendue par les élèves et quelques personnes de l'extérieur.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: Mmes W. Cayer et R. Langlois, Mlle Marguerite Piché et MM. Maurice Giraudier et Jean Bonneau.

Mme Benoit Giraudier est patiente à l'hôpital local; M. Lionel Martin, à Moose Jaw et Mme Donat Joyal, à Regina.

Quelques personnes de Willow-Bunch se rendirent à Assiniboia, le samedi 7 février, pour assister au mariage de M. Gérald Bellefleur, fils de M. et Mme Francis Bellefleur, de Willow-Bunch, avec Mlle Denise LaFrance. M. l'abbé Albert Vachon, curé d'Assiniboia, bénit le mariage. Une réception familiale eut lieu à l'issue de la cérémonie. Les nouveaux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis et, au retour, demeureront à Willow-Bunch.

Laflèche

Çà et là

Le dimanche 1er février, il y avait joute de curling organisée par le Conseil des Chevaliers de Colomb. Le Club du sous-conseil de Mankota, vainqueur, représentera le district no 1 aux finales de Regina.

Les Enfants de Marie, à leur assemblée mensuelle tenue chez Mlle Céline Bilodeau, décidèrent de jouer deux pièces peu après Pâques: "Le fantôme riant" et "Cute and Peppy".

Une souscription paroissiale fut organisée afin de venir en aide aux religieuses pour l'achat de 40 bancs d'école de première qualité. Grâce à la générosité des paroissiens, l'objectif fut dépassé d'emblée.

Etaient de passage au presbytère, dernièrement: Mgr L. Lussier, V.G., P.D., Mgr R. Lussier, P.D., et MM. les abbés A. Vachon et G. Couture.

Les RR. PP. B. Paris et A. Gervais, O.M.I., du collège de Gravelbourg, prêtaient mainforte à M. le curé pendant les exercices du premier vendredi du mois et des Quarante Heures.

M. et Mme Jack North (Maxine Bérubé), de Calgary, visitaient récemment leurs parents et amis de Laflèche.

Un thé fut servi chez Mme Fortunat Poliquin à l'occasion du prochain mariage de Mlle Florence Toupin.

On annonce qu'au printemps l'on mettra, dans le barrage de Laflèche, des milliers de truites.

Félicitations à M. Irwin Studer, ancien député libéral, qui vient d'être nommé directeur régional pour le sud de la Saskatchewan.

La petite Thérèse Martineau (16 mois), fille de M. et Mme Emile Martineau, revient d'un séjour de sept semaines à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour une fracture à la jambe occasionnée par une chute.

M. Raymond Clermont est actuellement à l'école d'agriculture de Moose Jaw, où il suit un cours de six semaines.

Baptêmes

Léa-Esther-Marie, fille de Léo Phaneuf et d'Esther Verhelst. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Phaneuf.

Marie-Louise-Rita, fille d'Emile Martineau et de Jeannine Clermont. Parrain et marraine, M. et Mme Lawrence Funke.

James-David, fils de Raymond Poliquin et d'Eileen Nokleby. Parrain et marraine, M. B. Poliquin et Mlle Camille Bérubé.

Danielle - Cécile - Marguerite-Marie, fille du docteur J.-M. Morin et de Huguette Picard. Parrain et marraine, M. le Dr et Mme Rosario Morin.

Lisieux

M. l'abbé Oscar Lemay, curé de Val-Marie, Mlle A. Gosselin et M. et Mme Arthur Laplante, de Meyronne, étaient de passage au presbytère dernièrement.

Mme Omer Préfontaine est hospitalisée à l'hôpital de Rockglen.

M. Reynold Panzer est à l'hôpital de l'Université de Saskatoon pour intervention chirurgicale.

Saint-Front

Çà et là

Le dimanche 1er février, une belle soirée familiale avait lieu chez M. et Mme Borromée Moisan pour fêter le 78e anniversaire de naissance de M. Moisan. Au souper, on remarquait, en plus des familles Maurice, Paul et Emilien Moisan, le R. P. G. Massé, P.S.M., curé de la paroisse, M. et Mme Joseph Basset et la famille Vaillancourt. Plus tard durant la soirée, M. et Mme Laurent Plamondon se joignaient aux convives, car c'était aussi la fête de Mme Plamondon. Longue vie aux heureux jubilaires.

MM. Laurent Plamondon, Robert Richard et Charles Beaudry sont allés à Saskatoon pour affaires.

M. Jean-Paul Massé, de Montréal, est venu passer une semaine de vacances chez son frère, le R. P. G. Massé, curé. D'ici, il se rendait en Colombie-Britannique avant de retourner dans l'Est.

M. Alphonse Syrenne, de Moose Jaw, est en congé chez sa mère et ses frères.

La semaine dernière, M. et Mme Gustave Lefebvre, d'Englefeld, Sask., sont venus faire une visite à leurs parents, M. et Mme B. Moisan.

Le lundi 9 février avait lieu une danse masquée dans la salle Dufault, au profit de la patinoire.

Madame la Grippe fait sa tournée dans la paroisse et bon nombre de gens, jeunes et vieux, en sont atteints.

St-Victor

Problèmes scolaires

Les réunions d'école n'ont pas manqué cette saison-ci. Deux réunions ont été tenues afin d'étudier l'acte scolaire dans sa portée et dans ses restrictions quant à l'enseignement de la religion et du français dans les écoles. Ces réunions groupaient les commissaires des trois districts scolaires de la paroisse, ceux de l'école de la mission de Maxstone et aussi plusieurs contribuables des quatre districts. La seconde réunion a été favorisée par la présence de M. l'abbé François Blanchard et M. Emile Campagne, de Willow-Bunch.

La troisième réunion fut la réunion annuelle du district du village. M. Roger Lalonde a été élu commissaire pour remplacer M. Wilbert Farwell, sortant de charge. La grave question de l'avenir de l'école a été agitée et dans les conjonctures présentes il a paru à l'assemblée que la fermeture de l'école et la centralisation avec Willow-Bunch résoudraient nos plus graves problèmes. La chose a été décidée par un vote de 12 en faveur, 1 contre et 2 abstentions.

Sépulture

M. Isaïe Corneiller, époux de Jeanne Lalonde, décédé à Assiniboia le 8 janvier, à l'âge de 50 ans, a été inhumé à St-Victor le 12 janvier.

Baptêmes

Le 21 janvier: Marie-Paulette, fille de Maurice Langlois et d'Armande Laberge. Parrain et marraine, Robert et Marie-Paule Laberge, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 février: Léo-Gérard, fils de Marcel Vaudrin et d'Agnès Lafontaine. Parrain et marraine, M. E. Vaudrin et Mme Marie Lafontaine, grands-parents de l'enfant.

Accident

Mme Maurice Langlois et Mlle Marie-Paule Laberge ont été plongées dans le deuil par la mort accidentelle, le 29 janvier, de leur frère, M. Henri Laberge, de Mankota. Tous les paroissiens leur réitèrent ici l'expression de leurs plus sincères condoléances.

Çà et là

M. et Mme Henri Bissonnette sont allés dernièrement à Regina visiter leurs enfants, Marcel et Mme Clarence Stregger (Jeanne). Ils y ont rencontré une autre de leurs filles, (Mme Edmond Wolsensky (Rolande), de Bellegarde).

M. et Mme Denis Lalonde sont revenus d'un séjour d'un mois à Regina. Mme Lalonde, garde-malade, avait fait du service à l'hôpital des Soeurs Grises. M. Lalonde s'était occupé des affaires de la Compagnie d'Assurance-vie "Family Life".

Mme Conrad Ducharme a accompagné sa mère, Mme A. Allard, à Regina, le 3 février.

M. et Mme Claude Tessier ont passé la fin de semaine du 8 février chez MM. et Mmes J.-D., Denis et Roger Lalonde. Ils ont laissé leur fille, Pauline, chez ses grands-parents, M. et Mme J.-D. Lalonde. M. et Mme Tessier sont partis en vacances de deux semaines.

M. Marcel Laberge est allé en voyage d'affaires à Regina, le 9 février.

MM. les abbés François-Marie Blanchard et Laurence Folk, respectivement de Willow-Bunch et de Rockglen, étaient de passage au presbytère, dernièrement.

M. Laurent Bissonnette est employé aux bureaux de la Compagnie "Family Life" depuis le 2 février.

Une collecte a été faite par M. Laurent Bissonnette en faveur de M. et Mme Adolf Pilsner, de la mission de Maxstone, dont la demeure a été rasée par un violent incendie l'après-midi du Jour de l'An.

Les amateurs de curling se sont groupés en équipes et vont régulièrement déployer leurs talents dans l'arène de Scout Lake.

La musique exige de nous, hommes et femmes, une tranquillité d'esprit, une concentration, qui nous permettra de faire renaître quelque chose qui sommeille profondément en nous.

Albert SCHWEITZER.

Funérailles de Mme F. Leberre, une pionnière de St-Brieux

ST-BRIEUX — Le jeudi 5 février, après une longue maladie, s'éteignait Mme Anastasie LeBerre, née Ronvel. Ses funérailles eurent lieu le lundi 9 février en l'église paroissiale. L'assistance nombreuse fut une vivante manifestation de l'estime dont jouissait la défunte dans la paroisse.

Née le 3 août 1875 en Bretagne, France, elle eut le malheur de perdre sa mère dès sa plus tendre enfance. Peu de temps après avoir épousé François LeBerre, elle vint en compagnie de son mari au Canada, il y aura bientôt 53 ans. Ils passèrent le premier hiver à Prince-Albert puis, le printemps venu, ils s'acheminèrent vers St-Brieux, colonie française naissante. Après un voyage rempli d'aventures joyeusement racontées, mais difficilement subies, ils y établirent domicile. Fervente du sol, ardente au travail et remplie de courage, comme le grand nombre des pionnières, elle fut un soutien constant pour son époux.

Sauf quelques années passées à St-Front, elle vécut continuellement à St-Brieux.

N'ayant pas eu le bonheur d'avoir d'enfant, elle laisse dans le deuil, outre son époux, un frère, Athanase, d'Englefeld, Sask.

Dame de Ste-Anne dès l'établissement de la Société à St-Brieux, elle reçut lors de ses funérailles les honneurs de la Société.

NUREMBERG, Allemagne de l'ouest — Le nombre des chômeurs en Allemagne occidentale a augmenté de 412,376 au cours du seul mois de janvier, portant le total des sans-travail à 1,343,507 pour tout le pays, annonce le Bureau fédéral du travail.

Ferland

Le mardi 3 février avait lieu à l'école la réunion mensuelle de Foyer-Ecole, sous la direction du R. P. Benoit Paris, O.M.I., M. l'abbé Joseph Bernier, curé, rehaussait la soirée par sa présence. Le thème de cette réunion fut "Le corps humain demande le respect". L'assistance était nombreuse et le tout se termina par un délicieux goûter.

Croisade Eucharistique

Le 6 février, M. le curé chantait la grand-messe du premier vendredi du mois en l'honneur du Sacré-Coeur et exposait le St-Sacrement pour la journée. Dans l'après-midi, à 3 h. 30, M. l'abbé Richard Larivière, directeur diocésain de la Croisade Eucharistique, venu de Gravelbourg, se rendit à l'église pour recevoir les nouveaux croisillons, croisés et apôtres.

M. le curé Bernier présenta M. l'abbé Larivière à ses paroissiens. Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, de passage au presbytère, profita de l'occasion pour adresser la parole à tout ce petit monde et leur rappeler leurs devoirs de croisés. Après la cérémonie, il y eut la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Partie de cartes

Le dimanche 8 février avait lieu, à la salle des Chevaliers de Colomb, la deuxième partie de cartes de l'année. Ce fut une agréable soirée avec bons résultats. Le premier prix pour hommes au "whist" fut gagné par M. Paul-Emile Lacasse; le premier prix pour femmes, par Laurette Hébert. Un prix de consolation échut à M. Olivier Turgeon.

Plusieurs prix de bingo furent gagnés, et une petite saynète par Mme Silvio Clermont et Joseph Couture, fut très appréciée et amusa tout le monde.

Va-et-vient

M. l'abbé Gérard Couture, chancelier de Gravelbourg, était de passage dans sa famille et au presbytère récemment. M. l'abbé Georges Thuot, de Mankota, visitait M. l'abbé Bernier cette semaine.

MM. Joseph Morin et Valmore Couture firent un voyage d'affaires à Gravelbourg.

MM. et Mmes René Couture et Alfred Chabot se rendirent à Ponteix dernièrement.

Mme Lucien Couture, de Willow Bunch, visita ses enfants, M. et Mme René Couture.

M. et Mme Jean LeRuyet et leurs enfants, d'Assiniboia, ont passé quelques jours chez M. et Mme René Couture, la semaine dernière.

M. l'abbé Joseph Bernier se rendit à Gravelbourg la semaine dernière.

Assistaient à la séance "Bernadette devant Marie" au couvent de Gravelbourg le 15 février: M. l'abbé J. Bernier, curé, les familles Medelger et Alfred Chabot, Aristide Fournier et René Couture et MM. Roméo et Fernand Morin.

M. et Mme Joseph-Edmond Chabot et leur famille, de Laflèche, sont venus chez M. et Mme Alfred Chabot, dimanche dernier.



"Le coin des jeunes"

LE PAPE VOUS REMERCIE

Je reçois presque chaque jour de nombreuses lettres de mes plus jeunes cousins et cousines. Ces lettres sont pleines de gentillesse et elles m'ouvrent toutes sortes d'horizons sur les ambitions que cachent vos jeunes coeurs. Vraiment, Jésus et sa Maman doivent être fiers de vous qui, encore tout jeunes, désirez déjà consacrer votre vie plus tard à de grandes causes. . . comme religieuses missionnaires, comme instituteurs, comme travailleurs sociaux, comme gardes-malades, etc.

Et les moins jeunes répondent déjà en grand nombre aux questions du concours que je lançais la semaine dernière. Il semble jusqu'ici que le sujet le plus en vogue soit "Mon plus beau voyage". A ce que je vois, il n'y a pas que les adultes qui aiment voyager. Seulement, eux le peuvent souvent de fait, et vous devez vous contenter de "rêver". Tout de même, vos rêves manifestent un immense désir de savoir, de connaitre sans cesse de nouveaux pays, de nouvelles populations. Même, l'un ou l'autre se voit déjà en route vers les lointaines planètes et devance les grands savants par l'imagination.

Mais voilà, jeunes et moins jeunes cousins, il ne faut pas que vos rêves d'avenir ou vos rêves de voyage fassent oublier les devoirs d'aujourd'hui. Et l'un des plus grands, c'est celui de prier chaque jour aux graves intentions du Souverain Pontife. Ce devoir-là n'est pas seulement pour les croisillons, les croisés, les cadets. Il est pour vous tous.

Lisez donc attentivement la belle lettre que vous écrit le Pape par l'entremise du cardinal Tardini. C'est le Pape qui écrit à chacun de vous. Il vous remercie . . . de vos prières. Donc, n'oubliez pas de prier, comme des enfants pour leur papa. Pour le papa de vos âmes. Vous savez, le Pape a la responsabilité d'une très grande famille dont plusieurs membres s o u f f r e n t dans leur corps, dans leur coeur, dans leur âme. Le Pape souffre avec ceux qui souffrent. Que votre prière quotidienne l'aide à supporter cette souffrance universelle!

C'est là le message de votre grande cousine: priez pour le Pape, aimez le Pape. Cette prière et cet amour vous obtiendront de Jésus de grandes grâces pour aujourd'hui et . . . demain.

Cousine JOSETTE.

Ceux qui m'ont écrit:

Mon père a fait une belle chambre à la maison, et maintenant j'ai ma chambre à moi-même. J'aide aussi à ma mère pour faire la vaisselle, nettoyer la cuisine, la chambre de bain, la salle, etc.

Un jour, j'ai rêvé que j'étais pour être une soeur et que j'étais pour être une soeur missionnaire. Un autre jour, j'ai rêvé que j'étais pour être une garde-malade, mais j'aime mieux être une soeur.

Votre cousine,

Denise PERRIN,
gr. 4, 474, rue Langevin.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

J'ai dix ans et je suis au grade 5. Mon sujet préféré est l'arithmétique. J'aime aussi à faire des compositions et écrire des lettres. Aujourd'hui, comme devoir français, on devait vous écrire. Tout le monde était content.

Mon animal préféré est le chat. Aimez-vous les chats, vous?

Votre petit cousin,

Guy BARIL,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Chère cousine Josette,

Je suis dans le grade 6 et en français je suis au grade 5. Mon sujet préféré est la lecture. Je trouve le français difficile, mais je fais mon possible. Des fois j'ai des bons points.

Ton petit cousin,

Clément GRIMARD,
Prud'homme, Sask.

☆ ☆ ☆

Nous avons eu un bébé. Il s'appelle Robert-Eugène-Victor.

J'aime les beaux livres, mais j'aime mieux les programmes français à la télévision parce que je n'ai pas besoin de tourner la page.

Votre amie,

Annette FONTAINE,
gr. 4, 136, ave Birchdale.

☆ ☆ ☆

Je vous écris pour vous dire que j'aime beaucoup à lire des beaux livres. Mes parents m'ont abonnée à un club et chaque mois je reçois un livre d'un différent pays. Ce qui fait comme un voyage autour du monde. C'est très intéressant.

Yvonne ALLARD,
9 ans, grade 4,
396, rue Desautels.

☆ ☆ ☆

Pour mon passe-temps, je collectionne des timbres et aussi des papillons en été.

Maman dit quand je vais être grande je devrais être une soeur Jésus-Marie. Papa veut que je sois maitresse et je veux être une garde-malade.

Au revoir,

Claire PELLAND,
Grade 4, école Marion.

Je suis contente de vous écrire parce que j'ai beaucoup de nouvelles à vous dire. Samedi, j'écoute la télévision. Ça s'appelle la Rivière perdue. C'est un bon programme.

Emilienne RICARD,
grade 4, 167, rue Masson.

☆ ☆ ☆

Quand je serai grande, j'aimerais être une garde-malade et aider à soigner les malades.

C'est très amusant à lire "Le Coin des Jeunes" et je vais essayer de le lire chaque semaine.

Votre cousine,

Jeanne HEBERT,
gr. 4, 441, rue Dumoulin.

☆ ☆ ☆

J'ai lu dans le Coin des Jeunes que vous vouliez avoir des lettres, alors j'ai cru bon vous raconter mon rêve; il n'est pas tout vrai.

Un beau mercredi, le lendemain de la Ste-Catherine, je m'endormis, car j'avais veillé le soir précédent en l'honneur de sainte Catherine. C'était pendant la classe à l'heure de l'arithmétique, le sujet que j'aime le moins. J'étais tout à coup en voyage. Pas un voyage ordinaire, mais un voyage à la planète Mercure. Nous (la classe) étions sur un drap blanc qui volait à travers les nuages gris qui roulaient à travers un ciel bleu royal. Comme de raison, la maitresse n'oublia pas d'amener la classe, ni la cloche, ni la baguette. Alors, nos études n'étaient pas supprimées. Tandis que nous planions dans les airs, nous étudiions nos verbes. Tout à coup, ma bouteille d'encre cassa en deux. L'encre en éclaboussant me couvrit la figure de bleu. J'étais plutôt préoccupée à nettoyer mes livres loués qu'à nettoyer ma figure. La maitresse me demanda aussitôt ce qui arrivait, alors je lui répondis niaisement, car je devais avoir l'esprit détraqué à cause de la hauteur où nous étions "C'est un tremblement d'encrier ou encore un volcan, en tout cas quelque chose dans ce genre". Malheureusement je crois qu'au moment d'atterrir sur la planète Mercure, nous avons dû faire une grosse chute, mais je me suis aperçue que j'étais revenue dans la classe, au moment où la maitresse me demandait de lui apporter mon cahier de devoir pour que j'aille au tableau. J'ai été contente de m'être réveillée à temps, car la maitresse aurait trouvé qu'il y avait quelque chose de louche.

Nous faisons un album sur la croisade et nous l'enverrons à Montréal.

Lucie BOILY,
gr. 6, 537, rue Langevin.

Le St-Père remercie la Croisade Eucharistique

A l'occasion de la fête de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, les trois sections de la Croisade eucharistique du Canada (Croisillons, Croisés, Cadets) ont fait parvenir à Sa Sainteté Jean XXIII, par l'entremise de Son Em. le cardinal Léger, alors à Rome, un riche trésor spirituel. Son Eminence vient de recevoir du Vatican la lettre suivante:

"Vatican, 19 janvier 1959.

Eminentissime Seigneur,

Lors de son récent séjour à Rome, Votre Eminence a remis au Saint-Père le trésor spirituel réuni avec une grande générosité par "la Croisade eucharistique du Canada" au cours des premières semaines du Pontificat de Sa Sainteté Jean XXIII.

En recevant des mains de Votre Eminence ce parchemin artistiquement décoré et riche de tant de prières et de sacrifices, le Saint-Père fut vivement touché de la ferveur de tous ces jeunes et de cette marque si éloquente de leur attachement à la personne du Chef de l'Eglise. Sa Sainteté désire que, par l'entremise de Votre Eminence, soient remerciés tous ceux qui ont contribué par leurs généreux efforts à la composition d'un si magnifique trésor spirituel; à chacun d'eux, ainsi qu'à leurs aumôniers, à leurs éducateurs et éducatrices, le Père Commun envoie de grand coeur, en gage d'une large diffusion de grâces, Sa très paternelle bénédiction apostolique.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de vénération dans lesquels, en baisant vos mains, je suis heureux de me redire de Votre Révérendissime le très humble, très dévoué et très obéissant Serviteur en Notre-Seigneur.

†Domenico cardinal Tardini"

DEVINETTES

— Quel locataire change le plus souvent?

— La lune qui change de quartier toutes les semaines.

• • •

— Comment peut-on faire prendre une allumette dans l'eau?

— Demandez à quelqu'un de la prendre pour vous.

• • •

— Qu'est-ce qui a quatre pieds et ne marche pas?

— La table.

• • •

— Un canard pond un oeuf sur un mur mitoyen, à qui appartient l'oeuf?

— A personne, car un canard ne pond pas, c'est la cane qui pond.

• • •

— Quel est l'arbre le plus droit?

— C'est le peuplier, car il est „peu plié".

• • •

— Je parle toujours le second et jamais le premier. Qui suis-je?

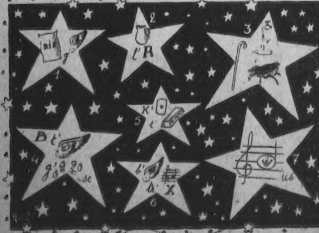
— L'écho.

• • •

— Quels sont les fruits qui sont toujours dans une chambre?

— Les mûres et les coings (les murs et les coins).

Connais-tu ces étoiles?



Il s'agit de retrouver les noms de sept étoiles. Tous ces noms sont représentés au moyen d'un rébus . .

(Voir réponse ailleurs dans cette page)

Texte d'après William et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 7

Images de Marie Pignal







1. Il y avait à Nazareth un jeune homme de la tribu de David qui exerçait la profession de charpentier, faisant sans doute aussi de la menuiserie. Le voici polissant une charrue, car à cette époque les charrues étaient en bois, seul le soc était en métal. Ce jeune ouvrier travailleur et honnête, d'une grande dignité de vie, s'appelait Joseph.

2. Marie était en âge de se marier, et les parents chez lesquels elle habitait cherchaient parmi les jeunes gens du village celui qui pourrait lui convenir. Ils pensèrent à Joseph. Conformément à l'usage, un parent de la jeune fille devait aller au jeune homme. Marie Cléophas rencontre donc Joseph qui l'écoute, sa belle figure empreinte de gravité, et promet de réfléchir à cette proposition.

3. Marie avait fait voeu de virginité, mais elle ne pouvait se soustraire à la formalité des fiançailles, car toute femme en Israël devait prendre un époux. Cependant, avant les fiançailles, elle fit part de son voeu à Joseph, dont elle estimait la grande élévation d'âme. Le jour des fiançailles arrivé, Joseph remet à Marie une petite pièce d'argent suivant la coutume, ensuite ils boivent à la même coupe.

4. Puis cette coupe est jetée à terre et brisée afin que personne ne puisse y boire. Coutume chargée de sens qui symbolise l'union exclusive de deux êtres. Les fiançailles juives étaient très solennelles et duraient un an. Elles constituaient un engagement sacré qui ne pouvait être rompu sans un motif grave. Philon, l'historien juif contemporain de Marie, affirme que "les fiançailles juives ont la même valeur que le mariage".

(A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Maitre Laurent Marcoux**, de l'étude Marcoux, Dureault et Bétournay, 702, Edifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man.

Compositions primées du Concours J.F.M.

(Cette composition a mérité le premier prix de la deuxième division.)

Cet extrait ne montre pas tant l'histoire de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes que la vie que menaient les colons. Mlle Delaquis a su nous montrer les difficultés des premiers colons. C'est ce que nous reproduisons ici.

Notre-Dame-de-Lourdes

Quelle vie menaient les colons de Notre-Dame-de-Lourdes? Assurément, ils ne nageaient pas dans l'abondance. Malgré tout, on entend nos ancêtres dire: "C'était le beau temps!" Ne trouvez-vous pas cela un peu ridicule?

"Au moins, on était sûr de jouir de la liberté et on était roi dans sa chaumière. L'égoïsme était moins profond et on s'entraidait plus volontiers . . ." Et les colons vivaient d'espoir. La plupart venaient d'Europe, où il y avait en ce moment un véritable esclavage. L'un d'eux aimait à raconter que lorsqu'il était parti de Bretagne, il ne gagnait que vingt sous par jour, comme domestique.

Il y avait aussi la difficulté de communications. Les routes étaient bien souvent impraticables, et ça prenait parfois deux jours pour faire le trajet de Notre-Dame-de-Lourdes à Somerset, qui n'est qu'à treize milles.

Le défrichement était très ardu. Passer la charrue dans cet enchevêtrement de racines était très pénible. Aussi, de nombreux incidents pouvaient facilement anéantir le fruit de plusieurs années de travail.

Que dire de l'incommodité et de la grandeur des cabanes de bois rond ou de troncs équarris?

Je vous dis que la vie ne marchait pas sur des roulettes.

Les Pères obtinrent enfin leur "homestead", ce qui permit à la communauté de vivre et de se développer. Le rêve de Dom Benoit était devenu une réalité.

En 1892, on bâtit une troisième église-monastère, mais elle ne fut complétée et bénite par le R. P. Allard que le 11 novembre 1893. Pour cette église, le curé avait acheté un beau clocher qui coûta cent soixante-cinq piastres.

Le 18 juin 1895, fut une autre date dans l'histoire de ma paroisse. Trois religieuses des Chanoinesses Régulières des Cinq-Plaies arrivaient de France. C'était un grand jour, car, à partir de ce temps, les filles auraient de bonnes institutrices. Les religieuses résidèrent dans la deuxième église jusqu'en 1897.

Mais les choses ne peuvent pas toujours marcher à merveille. Malheur! En 1898, le 7 mai, un incendie dévasta toute la terre de l'église. Dom Benoit déclara que deux milles dollars ne pourraient pas réparer le dommage. La quatrième église fut bénite le 25 septembre 1898.

En 1942, on célébra le cinquantenaire de la paroisse. A ce temps, il y avait dans la paroisse et ses environs quinze cents âmes, deux cent soixante-dix familles et neuf écoles fréquentées par trois cents élèves. Et voici que se termine l'histoire de ma paroisse.

Lilliane DELAQUIS,
Grade IX,
Institut Collégial St-Joseph.

SOLUTION:

1. riz g'aile — RIGEL
3. canne eau puce — CANOPUS
2. pot l'R — POLAIRE
4. Bé t'aile g'oeufs se — BETELGEUSE
5. K'as t'or — CASTOR
6. b'aile la tr'ix — BELLATRIX
7. Si rit us — SIRIUS.

Vient de paraître

Au pays de l'or

par CLEMENCE

Un roman d'aventures dont l'action se déroule en Afrique Noire, vers le milieu du siècle dernier. La troque est des plus florissantes; contre des tissus aux couleurs vives, contre de la verroterie, les Blancs obtiennent des marchandises recherchées, parfois de la poudre d'or. Les imaginations vont bon train . . . On parle même d'une cité mystérieuse qui recèle des richesses inimaginables, mais où nul Blanc n'a encore réussi à pénétrer.

Il n'en faut pas plus pour décider deux anciens matelots à abandonner le chef qui les avait engagés. Dans l'espoir de faire rapidement fortune, ils vont pratiquer la troque à leur propre compte, et surtout essayer de découvrir la fameuse cité.

Mais l'appât du gain, la cupiditié, vont transformer en simples associés, puis en véritables ennemis, ces deux compagnons jusqu'alors inséparables.

L'auteur a su admirablement dépeindre, à l'intention des jeunes, les sentiments et les réactions des deux aventuriers, à mesure que se précise ou s'estompe leur espoir d'atteindre au but.

De l'action, de l'imprévu, un peu de mystère, tout contribue à rendre captivant ce livre qui intéressera tous les jeunes de 10 à 15 ans.

"Au pays de l'or", par Clémence. 64 pages. Coll. "Le Cornet d'or". Illustrations de Gabriel de Beney. Couv. semi-cartonnée, vernie, illustrée en couleurs. $0.60 (par la poste $0.65). En vente dans toutes les librairies et à la Librairie Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 21 février sera à l'affiche de 11 h. 30 a.m. à 2 h. p.m. On présentera "Courrier du Roy", "CF-RCK", "Pépinot", "Ballade de Paris" et "Les trois mousquetaires".

Le dimanche 22 février, les films suivants seront présentés de 2 h. 30 à 4 h. p.m.: "Quand Paris reçoit Paris", "Roman de la Science" et "Inspecteur Blaise".

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Notes agricoles

A propos d'engrais chimique

Lorsqu'arrive le temps des semailles, plusieurs cultivateurs éprouvent de la difficulté à se faire livrer leurs engrais chimiques, parce que les routes sont souvent fermées au trafic lourd au printemps. Il serait donc très sage de prendre livraison des engrais chimiques au cours de l'hiver. En premier lieu, nous aurions l'assurance de les obtenir en temps; en second lieu, possibilité de réaliser une économie sur le transport.

Le problème de l'entreposage à la ferme n'est pas si compliqué à cette période de l'année, fait-on encore observer, il doit y avoir une batterie ou un coin de tasserie où on peut empiler les sacs en toute sûreté.

A propos de semences

La première qualité à rechercher dans une semence, c'est la germination. Le but d'une semence étant de se multiplier, on doit donc rechercher une germination élevée.

Il y a souvent lieu de douter de la faculté germinative d'une semence lorsque la température a été plus ou moins favorable durant la végétation et surtout au temps de la récolte.

Il y a d'abord lieu de suspecter la gelée si elle est venue avant complète maturité du grain. Il y a aussi, et beaucoup plus souvent, le degré d'humidité des grains au moment de la récolte. Cette humidité provoque souvent des moisissures qui affectent la germination.

Que faire en cas de doute? Faire l'épreuve germinative ou la faire faire par un laboratoire désigné à cet effet. Les cultivateurs qui ont des doutes sur la qualité de leurs semences feraient bien de consulter leur agronome.

Il peut être également nécessaire de changer de semence. En raison de gelées hâtives dans les régions nordiques, il arrive assez souvent que les grains n'arrivent pas à complète maturité. Quelquefois même les variétés les plus hâtives se font surprendre par des gelées précoces. Dans ce cas, il n'y a pas d'hésitation, il faut acheter une semence nouvelle, et son choix doit s'arrêter sur les variétés les plus hâtives.

Il arrive aussi qu'une semence, après avoir atteint maturité soit endommagée par excès d'humidité. Là encore le changement s'impose.

En somme, il est impérieux de changer de semence chaque fois qu'une récolte n'a pas mûri complètement, qu'elle a été endommagée par les intempéries ou que la variété qu'on cultive ne donne pas satisfaction.

• • •

L'électricité pour le chauffage des couches

Il suffit aujourd'hui de tourner un interrupteur pour produire des légumes et avoir des plants pour la transplantation au printemps.

C'est l'électricité qui chauffe maintenant les couches, remplaçant ainsi le fumier en décomposition qui, même s'il a servi pendant longtemps, donnait bien parfois à des échecs à cause de l'excès ou du manque de chauffage.

Suivant M. W. E. Torfason, horticulteur à la Ferme expérimentale de Lethbridge (Alta), les jardiniers qui ont besoin de grandes quantités de plants peuvent économiser passablement s'ils voient à les produire eux-mêmes en couches chaudes.

La fabrication d'une couche chauffée à l'électricité comporte trois éléments importants: 1) coffre ou cadre avec châssis garni de vitre ou de plastique; 2) câble pour le chauffage du sol; 3) thermostat pour régler la température.

Le coffre peut être construit de madriers de 2 pouces et muni d'un châssis ordinaire ou d'un châssis comportant deux épaisseurs de matière plastique. Le câble chauffant se vend en longueurs de 60 ou de 120 pieds, la longueur de 60 pieds étant employée avec le courant de 110 volts et celle de 120 pieds avec le courant de 220 volts.

Chaque longueur de 60 pieds suffira pour chauffer 36 pieds carrés de couches, ce qui suffit pour démarrer 1,000 à 1,200 plants. Le câble peut être disposé de toutes sortes de façons lorsqu'on a besoin de plus d'espace. Un bon thermostat imperméable maintiendra la couche à la température désirée.

On peut cultiver des plants dans une couche de terre recouvrant le câble chauffant ou dans des caissettes que l'on peut disposer sur un cadre au-dessus du câble. Les horticulteurs préfèrent les caissettes, qui se manipulent mieux et se chauffent plus facilement, particulièrement par temps froid.

Les jardiniers doivent acheter le câble qui est enfermé dans une gaine de plomb.

• • •

Le framboisier est à son aise d'un océan à l'autre

OTTAWA — Les petits fruits de couleur rouge comptent parmi les plus populaires au pays et la culture en est relativement facile, dans la plupart des cas du moins.

La framboise, par exemple, n'est pas tellement difficile à produire. Faites avec soin, les plantations prennent aisément racine et requièrent peu d'entretien. Elles donneront leurs fruits pendant 8 à 10 ans si on leur accorde une certaine attention. Le framboisier s'accommode des sols ordinairement acceptables aux grandes cultures, même s'il préfère les terrains bien engraissés et défoncés.

La variété la plus recommandable de framboises pour le centre de la région des Prairies est la Chief, affirme M. C. W. Carlberg, de la Ferme expérimentale de Swift Current, Sask. Elle devrait être plantée en rangs espacés de six pieds, dit-il, si les façons culturales doivent se faire à l'aide d'un petit tracteur. L'espace entre rangs pourra être bien moindre dans les jardins de grandeur très limitée où les travaux d'entretien sont faits à la main.

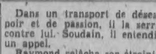
Même sans taille ni tuteurs, le framboisier donne un rendement passable, mais ce dernier augmente si l'on pratique la taille de printemps. Vaut mieux se défaire des vieilles tiges en plaçant des poteaux à clôturer au centre ou au moyen de fils de fer chaque côté des rangs. Se limiter de préférence aux binages en surface afin de ne pas détériorer les racines p l u t ô t superficielles. Cueillir les fruits au fur et à mesure qu'ils mûrissent.

MOSCOU — Un diplomate britannique a fait savoir que la visite à Moscou du premier ministre Macmillan, commençant le 21 février, durera probablement dix jours complets bien que les Russes n'aient pas encore présenté de programme.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

MARIAGE DE RAISON

par O'NEVÈS



NUMERO 14

— J'espère que M. Fayolle ne me congédiera pas?

— Cela vous chagrinerait-il?

— Beaucoup. Pourquoi en doutez-vous?

— Parce que je devine que vous jouez ici un rôle et que la place vous importe peu.

— Au contraire, j'y tiens beaucoup et souhaite la garder.

— Mon frère regretterait de vous perdre. Il a si peu d'amis.

— Vous avez été très bons pour moi, vous et votre frère. Moi non plus je n'ai guère d'amis, votre amitié m'est d'autant plus précieuse.

— Vous parlez comme si vous étiez seul au monde.

— Aucun homme n'est plus seul que moi. Je vous suis extrêmement reconnaissant de la sympathie que vous m'offrez — une chose dangereuse à offrir, car je suis bien tenté de l'accepter. J'ai envie de vous livrer un secret que je devrais garder pour moi; mais la tendre pitié d'une femme est douce, elle ébranle la porte du coeur et l'ouvre quelquefois.

— Ai-je seulement ébranlé la porte? Si vous appréciez mon concours, peut-être pourrais-je vous aider.

Elle le regardait avec un sourire qui attendrit Raymond.

— Personne ne le pourrait, je le crains. Il y a des peines sans remède.

— Est-ce un souci... d'argent?

— Non. La pauvreté n'est pas un mal sans espoir. Fayolle me donne de bons gages, dont la moitié me suffirait.

— Alors, c'est... c'est...

— Oui, vous l'avez deviné. Mon cas est désespéré... un amour qui n'est pas, ne sera jamais partagé. Ne me plaignez pas, quoique votre sympathie me soit plus réconfortante que vous ne pensez. Je ne suis pas complètement malheureux. C'est quelque chose d'être près de la femme aimée, même si vous êtes obligé de lui cacher votre tendresse, si vous n'osez pas lui avouer votre amour.

Les yeux sur la crosse de son fusil, il ne vit pas l'ardente rougeur qui colorait les joues de Léone, le rayon dans ses beaux yeux.

Près de la femme qu'il aimait! Elle était à Kergentelec, la seule femme qu'il connût!

— Pourquoi vous laisser abattre? dit-elle d'une voix presque inintelligible.

Il se leva.

— Je ne me fais aucune illusion. Je vous demande pardon de vous avoir ennuyée de mes confidences, Mademoiselle Léone. C'est triste pour un homme de souffrir seul... Je reprends ma tournée.

Elle avança sa main.

— Pourquoi penser que vous n'avez aucune chance d'être aimé?

— Un homme le sait toujours. Pardonnez-moi.

— Vous pardonner? Oui, vous avez besoin de pardon. Quel scrupule vous retient de lui parler franchement?

— Croyez-vous que je ne l'ai pas fait?

— Pas clairement.

— Ah! si. Je lui ai avoué ma passion dans une lettre ardente. Elle m'a fait dire: "Il n'y a pas de réponse", comme à un commerçant qui lui aurait fait des offres de service.

— Vous... vous lui avez écrit? A qui?... Oh!...

Elle se couvrit le visage de ses mains, et dans un murmure:

— Qui... aimez-vous? Qui... qui êtes-vous?

Elle eut un rire dur, hystérique.

— Je comprends. Il n'y a à Kergentelec qu'une autre femme que moi, la comtesse.

Raymond ne répondit pas.

— Est-ce la comtesse? Oui, c'est elle, n'est-ce pas? Et vous, qui êtes-vous?

Il allait se livrer. Elle l'arrêta d'un geste:

— Attendez que je réfléchisse. (Elle eut un nouveau rire déchirant.) Vous êtes M. de Pomereuc.

Il s'inclina:

— Comment avez-vous deviné mon secret, Mademoiselle Léone?

— Il n'a pas été difficile à deviner. Mon frère et moi nous avons été aveugles de ne pas voir... Ainsi, vous êtes M. de Pomereuc? Et vous aimez la comtesse, votre femme?

— Je l'aime, je l'adore.

— Et vous êtes ici, déguisé en garde-chasse, garde-chasse sur vos propres terres, pendant qu'elle vit au château?

— Notre mariage a été un mariage de simple convenance. Jamais elle ne m'a aimé.

— Et vous, vous l'aimiez?

— Dieu sait que je le faisais, que je le fais encore!

— Vous êtes venu à Kergentelec...

— Pour me rapprocher d'elle. Riez de moi si vous voulez, mais je crois que vous ne le ferez pas.

— Je n'ai pas envie de rire.

— J'ai eu une nuit un rêve étrange; je la voyais en danger et j'ai voulu être près d'elle.

— Etre près d'elle, répéta Léone. Je comprends... Maintenant, je rentre au pavillon, Monsieur de Pomereuc.

— Ne m'appelez pas ainsi, ne me trahissez pas, gardez mon secret encore un peu, Mademoiselle Léone, je vous le demande. Rappelez-vous que vous m'avez offert votre amitié.

— Je me rappellerai. Je ne trahirai pas votre confiance.

Il lui tendit la main. Elle la toucha légèrement et le quitta.

Resté seul, Raymond s'assit et s'appuya sur son fusil. Une femme avait deviné son secret. Le garderait-elle? Pourquoi sa visible émotion? Il reprit sa route et se dirigea, comme souvent, vers le château. C'était maintenant le soir, tout était calme.

Soudain il tressaillit. Gaëlle descendait les marches du perron de la terrasse et s'engageait dans l'allée. Son pas était mal assuré, comme celui d'une personne d'une extrême faiblesse.

Raymond demeura immobile, le coeur battant. Elle continuait d'avancer, comme une somnambule. Elle atteignait la barrière sur laquelle il s'appuyait quand elle chancela, les mains en avant.

Il bondit par-dessus la barrière et la soutint. Il la tint contre sa poitrine, regardant ses yeux à demi-clos.

— Gaëlle, mon amour, ma bien-aimée. Etes-vous malade? Qu'avez-vous, chérie?

Elle ouvrit des yeux vagues:

— Où suis-je? Corentin!

Raymond sursauta comme s'il avait été frappé. Elle répéta d'une voix brisée:

— Corentin... Liette... Corentin...

Dans un transport de désespoir et de passion, il la serra contre lui. Soudain, il entendit un appel.

Raymond relâcha son étreinte et s'enfonça dans l'ombre du bois pendant que Montcan s'approchait, suivi de Juliette. Une fois de plus, le jeune Breton s'était mis entre elle et lui.

Le trio s'éloigna. Gaëlle soutenue par sa femme de chambre, presque aussi pâle que sa maîtresse. Corentin suivait, visiblement anxieux.

Raymond reprit son chemin. Son premier appel en reprenant conscience avait été pour Corentin. Elle était malade. Ah! si seulement Brandon était ici!

Il rentrait chez lui quand son petit domestique lui remit une lettre.

C'était un appel pressant de M. Boisdavid de venir le voir à Paris. Le notaire ne se rendait pas à Pomereuc, sachant que Raymond ne voudrait pas que sa présence y fût connue. Il lui fixait un rendez-vous.

Raymond n'aurait pas voulu quitter Kergentelec pendant que la santé de Gaëlle lui inspirait de telles inquiétudes. Mais M. Boisdavid parlait d'une affaire urgente le concernant. Il décida de prendre le train de nuit et de revenir dès le lendemain. Son absence serait de courte durée.

CHAPITRE XXV

Dans l'avenue du château, Raymond rencontra Corentin de Montcan.

— Dites-moi, comment est maintenant la comtesse? demanda-t-il, adoptant l'appellation que tous employaient.

— Vous savez qu'elle a été malade?

— Oui, j'étais à proximité quand elle a été prise d'une faiblesse.

— Ah! c'est l'explication... Elle nous a affirmé que quelqu'un — elle ne savait dire qui — est venu juste à temps pour l'empêcher de tomber. Nous avons essayé de lui démontrer que c'était une illusion, puisque ni Juliette ni moi n'avions vu personne. Vous dites qu'elle s'est évanouie?

— J'ai craint qu'elle le fît.

— Moi, je ne sais pas grand-chose sur les femmes. Je ne les comprends pas. Avant la venue de la comtesse, je les évitais. Au commencement de l'après-midi, j'avais déjà essayé de m'acquitter de la promesse que je vous ai faite, je n'ai rien obtenu, elle m'a congédié; elle me considère comme un enfant, quoique je sois son aîné.

— Etait-elle déjà souffrante?

— Pas du tout. Je ne me suis pas retiré sur-le-champ, j'ai attendu que sa femme de chambre redescendît; c'est une fille bien nerveuse.

— Et Mme de Pomereuc?

— On lui a apporté une tasse de thé. Je me suis attardé encore une demi-heure. J'aurais voulu la revoir, mais elle avait la migraine. C'est étrange, cette indisposition sans cause, c'est la seconde fois que Mme de Pomereuc éprouve ce malaise.

— Vous ne m'avez pas dit comment elle est maintenant.

— Elle reste pâle et très faible, si calme qu'étendue sur une chaise-longue elle paraît endormie. Pouvez-vous donner un nom à cette maladie, Trélaunay?

— Je ne sais, le docteur le dira.

— Elle ne veut pas l'envoyer chercher, elle a peur d'effrayer son père. Elle pense à tous avant de penser à elle.

— Il est nécessaire qu'un docteur la voie. Ah! si Brandon était ici!

— Qui est Brandon?

— Un médecin que je connais. Je suis obligé de partir pour Paris. Si Mme de Pomereuc était plus souffrante, télégraphiez-moi à l'hôtel.

Il lui indiqua l'hôtel où il descendrait.

— Je vous ai dit que M. de Pomereuc est un ami; il est possible que je le rencontre.

— Il est en Espagne.

— Il peut être revenu. Il ne doit de compte à personne de ses mouvements.

A Paris, dans le fumoir de l'hôtel, Raymond de Pomereuc attendant le notaire qu'il avait préféré voir ici plutôt qu'à son étude, prit un journal. Deux clients entrèrent.

— Je vous souhaite bon voyage, dit l'un à son compagnon. Je croyais que vous aviez renoncé au départ.

— J'y renonçais parce que ma bourse était à plat. Philippe de Pomereuc, qui me devait une grosse somme, m'a payé aujourd'hui, sous la menace d'un affront public.

— Je me demande où ce rouleur a trouvé de l'argent.

— Le diable le sait; lorsqu'il est au fond de l'eau, brusquement il surnage...

Les deux amis s'entretinrent d'autres sujets. Quoi qu'ils eussent nommé Philippe, Raymond n'avait prêté que peu d'attention à leur conversation. Rien ne l'intéressait que ce qui concernait Gaëlle.

M. Boisdavid entra, chercha autour de lui. Raymond ne put s'empêcher de sourire du changement que sa barbe et ses lunettes apportaient. Il se présenta:

— Ciel! C'est vous, Pomereuc. Que vous avez changé. Cette barbe!

— Oui, j'ai changé, tant changé que je ne me reconnais pas moi-même.

— Pourtant, vous paraissez en très bone santé.

— Je le suis. Mon ami, le docteur Brandon, est venu à Pomereuc le soir de mon mariage — après le départ de Mme de Pomereuc — et il m'a donné la pleine assurance que je n'ai plus le coeur malade.

— J'en suis plus heureux que si j'avais gagné des millions. Vous êtes à Kergentelec, tout marche bien?

— Mme de Pomereuc s'en tient à notre contrat. C'est son droit. Je préfère n'en pas parler. Quelle affaire urgente vous a déterminé à me demander de faire ce long voyage?

— Pouvez-vous me dire quels chèques vous avez signés dernièrement?

(A suivre)



Ce pull-over de couleur rouge et blanche est confectionné avec de la laine d'agneau, muni d'un haut col et de manches raglans. Il se distingue par ses dessins à carreaux.

Profitons de ce temps du Carême pour faire une retraite fermée

En ce siècle de la vitesse, les jours, les semaines, les mois et mêmes les années semblent fuir avec une rapidité extraordinaire. Hier, on célébrait les belles fêtes de Noël et aujourd'hui, on se trouve en plein carême.

Puisque le temps est si court et que bientôt nous atteindrons le terme de notre course, profitons du carême 1959 pour faire un retour exceptionnel sur nous-mêmes.

La retraite est le moyen par excellence pour replacer l'âme de bonne volonté sur le bon chemin. Toutefois, que celles qui ne sont pas convaincues des bienfaits que peut procurer une retraite fassent la lecture du récit d'une maman encouragée par son mari et ses enfants à suivre une retraite fermée.

"La tâche si difficile de diriger une maison convenablement tout en donnant, en l'espace de sept ans, naissance à cinq poupons suscitait des problèmes toujours grandissants et imprévus.

Les lessives et les repassages sans fin, la turbulence des enfants, les oreillons et la rougeole, les égratignures aux meubles et les petits amas de sable ici et là dans la maison, etc., tout cela rendait mes nerfs à bout. Je me rappelais égoïstement les jours où je n'avais qu'à m'occuper de moi-même.

De plus, je remarquais que mes amies participaient, au cours des après-midi, à des thés, à des parties de golf ou allaient magasiner. J'étais sûre que la propreté et l'ordre régnaient dans leurs maisons. Plusieurs d'entre elles n'ayant aucun enfant pour entraver leurs sorties, et d'autres n'en ayant qu'un ou deux. Comme je réfléchissais sur leur manière de vivre, le virus de l'envie s'infiltra peu à peu en moi et je ne fis aucun effort pour l'empêcher de croitre.

Un jour que tout semblait aller de mal en pis, je pensais avec défiance qu'il n'est pas surprenant que des femmes disent: "Je retourne chez ma mère", mais pauvre moi, ma mère était morte bien avant mon mariage. Soudain, une pensée me traversa l'esprit: "Si ma mère n'est plus de ce monde, elle doit certainement être au ciel". Comme je répétais ces mots à haute voix, il me vint une autre pensée: "Comment ai-je pu oublier la plus grande des mères, qui est toujours prête à nous aider?". Un mélange de honte et d'exaltation s'empara de moi pour le reste de la journée.

Le soir venu, je parlai à mon mari de la possibilité de m'éloigner du foyer pour suivre une retraite. Il m'avoua que l'idée était bonne. Sans doute était-il anxieux de passer trois jours sans entendre les tirades d'une vigaro.

Dès le lendemain, je réalisai que l'argent nécessaire et une garde-robe c o n v e n a b l e manquaient pour l'occasion. Je me confiai donc à la sainte Vierge. Quelques jours avant la date fixée pour la retraite, une cousine m'apporta un certain montant d'argent qu'elle se rappela tout à coup me devoir. Les amies, que j'enviais et dont j'avais souvent gardé l'unique enfant, me procurèrent les vêtements convenables. Je pus donc commencer mes préparatifs de congé, le premier depuis de nombreuses années.

Enfin, le grand jour arriva. Après le touchant "Aurevoir que Dieu vous bénisse", je me décidai à partir bien qu'en considérant l'attitude calme de mon mari et les figures angéliques des enfants, que je n'avais laissés que pour les naissances, je me sentis presque indispensable et craignis qu'ils ne puissent se passer de mes soins durant trois jours.

Tout en cheminant vers l'endroit destiné à la retraite, je demandais à Dieu qu'au retour je sois une meilleure épouse et mère.

Arrivée à mon Alma Mater, je rencontrai plusieurs anciennes amies. La conversation s'anima et chacune donna un court résumé de sa vie depuis la graduation. Nous avions encore beaucoup de choses à dire lorsque la cloche nous imposa le silence indispensable à toute vraie retraite.

Le premier repas terminé, je me suis dit: "Quelles vacances de prendre un repas sans être dérangée une seule fois et sans être obligée de laver la vaisselle ensuite!"

Le changement s'opère

Lorsque le prédicateur termina le premier sermon, j'étais décidée à faire un bon nettoyage de tous les virus d'envie, d'orgueil et de mécontentement qui avaient pris possession de moi. Prière, confession, communion, lecture spirituelle et la méditation serviraient d'excellents détergents.

Le lendemain matin, après la messe, j'allai réciter mon chapelet devant une statue de la sainte Vierge placée au fond de la cour, loin de toute distraction. Mon rosaire terminé, je sentis un vif désir de demeurer à genoux. La méditation me semblait essentielle à présent. Un coup d'oeil à ma montre m'obligea à me retirer. Il n'y avait que quelques minutes avant la prédication et nul ne veut manquer les instructions au cours d'une retraite, car elles vous placent sur le bon chemin. Avant de partir, je levai les yeux vers la statue et d'un sourire je témoignai à Marie ma gratitude.

A l'issue de l'instruction du soir, j'emportai quelques livres au dortoir et je lus tard dans la veillée. Une fois dans l'obscurité, je me transportai en esprit vers mon foyer et ma famille. Ils me manquaient beaucoup, mais je conclus que je n'étais pas indispensable. Je m'arrêtai pour penser à mes amies que j'avais rencontrées au cours de l'après-midi et me rappelai des fragments de conversation de quelques-unes qui avaient une carrière fructueuse: "Cinq enfants! Que tu es chanceuse — un foyer, un mari et cinq enfants — quelle belle réussite".

Ces demoiselles drapées de riches vêtements, avec carrières intéressantes, habituées du voyage, proclamaient que j'étais la chanceuse. Ceci m'amena à réfléchir et je me demandai comment j'avais pu devenir si mécontente de mon sort? Si déprimée? Il n'y avait qu'une réponse: "Je n'avais jamais essayé de me connaître". Si seulement j'avais consacré quelques minutes par jour à la méditation, tout aurait été beaucoup plus facile. Quel prodige qu'une retraite.

Je retournai chez nous, munie d'un calepin rempli de résolutions, et avec l'intention de faire une retraite l'année suivante. Je constatai qu'un père pouvait prendre soin de ses enfants pendant trois jours.

Depuis mon retour, le repassage n'est plus une besogne harassante, car, en repassant une chemise blanche, je dis: "Deux Ave à chaque manche, une oraison jaculatoire autour de chacun des boutons, quatre Pater font le tour du dos et du devant et un bon Gloria au col termine la tâche sans le moindre pli".

Déjà une année d'écoulée; dans deux semaines je suivrai à nouveau une retraite. Ma plus grande espérance est d'y rencontrer une autre maman qui en recevra les mêmes bienfaits."

Patron imprimé



Numéro du patron: 9010
Grandeurs: 10 à 18
Prix: 40c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

Sac à malices!

Voici un jeu intéressant et qui saura mettre en valeur votre sens du toucher ainsi que votre mémoire.

L'une de vous est la meneuse du jeu. Elle prend un grand sac d'un tissu épais pour n'être pas transparent et fermé dans le haut par une coulisse ne laissant que le passage d'une main. Elle met dans ce sac une bonne douzaine d'objets aussi variés qu'inattendus. Bien entendu, ces préparatifs sont faits en cachette des autres joueuses. Puis le sac est amené au milieu du groupe. Par l'ouverture, chaque joueuse passe la main et, touchant les objets, elle doit les identifier un à un. En silence, surtout. Mais attention, les difficultés ne sont pas finies. Lorsque la joueuse a retiré la main du sac, il lui faut, toujours en secret, dresser la liste des objets qu'elle aura reconnus et remettre cette liste à la meneuse de jeu.

Quand toutes les joueuses ont inventorié le sac et dressé leur liste, la meneuse du jeu vide le contenu du sac et lit à haute voix toutes les listes remises.

Si vous avez fait une erreur, c'est-à-dire pris un objet pour un autre, cela compte pour une faute; si vous avez fait une omission, c'est-à-dire oublié un objet, cela compte pour deux fautes.

La joueuse qui a reconnu et inscrit chacun des objets du sac est la gagnante du jeu. C'est rare. La gagnante est le plus souvent celle qui compte le moins de fautes. Elle devient meneuse à son tour et le jeu continue.

En Irlande on fabrique des bas à l'épreuve des échelles

La pauvre femme qui se fait toujours des soucis au sujet de sa nouvelle paire de bas pourra être plus optimiste dorénavant. En effet, dans la petite ville de Enniskillen au nord de l'Irlande on vient de mettre au point un nouveau bas à l'épreuve des échelles.

Ces nouveaux bas ne feront pas d'échelles parce qu'ils sont tricotés avec un nouveau point appelé "tricoté et cadenas". Le produit fini ressemble aux bas de nylon ordinaires, mais dure beaucoup plus longtemps. Afin de convaincre les plus sceptiques, les fabricants ont éprouvé le bas sur le galbe d'un mannequin vivant. Ils ont effleuré alors ses bas d'épines de roses, y ont frotté un morceau de paille, et enfin en ont rapproché des étincelles.

Les fabricants ont ensuite victorieusement annoncé que les bas avaient résisté à toutes les épreuves. On ne peut toutefois s'empêcher de se demander s'il en est allé de même pour le mannequin.

Nettoyage

Vous effectuerez celui des bouteilles sales, à large goulot, en y introduisant des petits morceaux d'épluchures de pommes de terre bien propres, en y ajoutant un peu d'eau et en secouant le tout énergiquement. L'orifice doit évidemment être fermé.

Courrier de Louise

Q. — C'est toujours avec beaucoup d'intérêt que je lis votre courrier chaque semaine et j'apprécie vos bons conseils. C'est au sujet de la correspondante "Reconnaissante" que je vous écris. Elle désire faire venir de "l'eau de Lourdes". J'ai vu récemment dans le "Western Sunday Visitor", journal catholique de langue anglaise, le coupon que je vous envoie. L'adresse exacte à laquelle elle devrait écrire y parait et j'ai cru qu'elle pourrait vous être utile. — L.B., SASK.

R. — Je vous remercie beaucoup de votre intérêt et de vos remarques, mais surtout de votre délicatesse. Il me fait plaisir de donner à "Reconnaissante" une adresse précise: The Lourdes Bureau, Marist Fathers, 27, Isabella St., Boston 16, Mass., U.S.A. Je conseillerais à ma correspondante de se renseigner au sujet des frais de douane, lorsqu'elle écrira à ces religieux.

* * *

R. — **AUX LECTEURS ET LECTRICES** de Wauchope qui m'ont écrit au sujet du don d'annales, je les remercie beaucoup et si j'ai d'autres demandes, je donnerai leur adresse aux personnes intéressées. Pour le moment, les gens qui m'ont écrit sont servis, grâce à la générosité des amis du courrier.

* * *

R. — **AUTRE REPONSE A RECONNAISSANTE.** Une dame de Winnipeg m'écrit et offre de partager sa provision. Si Reconnaissante veut bien m'écrire, je me ferai un plaisir de lui donner l'adresse et le numéro de téléphone de cette très aimable personne que je remercie de tout coeur.

* * *

Q. — On m'a dit que j'ai été baptisée dans une église catholique, mais je fréquente, en compagnie de mes parents, une église protestante. J'ai dix-sept ans et je ne me souviens pas d'avoir assisté à des services religieux ailleurs que dans cette église. Je suis inquiète, car je ne sais pas vraiment ce que je suis. Comment me renseigner? J'ai demandé des informations à ma mère et elle me dit de ne pas l'ennuyer avec ces sottises que cela n'a pas d'importance. Aidez-moi, je vous prie. Merci. JENNIE.

R. — Votre situation me semble un peu étrange, mais essayez de vous procurer votre extrait de baptême, puis allez consulter un prêtre catholique, le curé de la paroisse où vous habitez de préférence. Il saura ce qu'il faut faire pour clarifier votre situation. Ne tardez pas.

* * *

Q. — Notre père est mort il y a trois ans. Il était remarié et a tout laissé ce qu'il avait à sa femme. Je dois dire que nous n'y avons vu aucune injustice, car, de nos jours, il faut un joli capital pour vivre même modestement. Nous apprenons, cependant, que notre belle-mère, que nous aimons et qui nous le rend bien, n'a fait aucun testament et que, par conséquent à sa mort, toute cette petite fortune passerait à ses héritiers: frères et soeurs. Comment pouvons-nous éviter qu'une telle injustice se produise? Nous sommes trois et, sans être pauvres, le bien de notre père nous serait fort utile, s'il en reste, à la mort de notre belle-mère. Nous savons qu'elle lit religieusement votre courrier et nous espérons qu'elle comprendra, nous ne voulons pas lui faire de la peine et nous savons qu'elle est une bonne personne. Je crois qu'elle a un peu peur de faire un testament. Un conseil, s'il vous plait. — LES INQUIETS.

R. — Vous faites bien de ne pas vouloir brusquer les choses et risquer de causer du chagrin à cette bonne dame que vous aimez, mais vous ne devez pas, non plus, être imprudents. Il est certain qu'à moins de dispositions spécifiées dans le testament de votre père, les parents de votre belle-mère hériteraient de tout, si elle mourait sans laisser de testament. Il serait peut-être sage de la faire conseiller par l'avocat de votre père ou un ami sincère qui pourrait avec tact lui expliquer la situation. Si personne ne peut le faire, rendez-vous chez elle, ou profitez d'une occasion où vous serez tous réunis et expliquez-lui gentiment la situation. Soyez très délicats et laissez-lui bien entendre que vous voulez qu'elle profite des biens que votre père lui a laissés, mais que vous savez qu'elle serait la première à vouloir vous remettre ce qui en restera, quand elle n'en aura plus besoin. Je suis certaine que cette bonne personne comprendra le bon sens de ce que vous dites.

* * *

Q. — Depuis quelque temps, nous n'entendons parler que de fréquentations exclusives. Nous en entendons sur tous les tons et sommes rendus au point d'en voir de toutes les couleurs. On m'a même dit que dans certains cas, des étudiants et étudiantes furent menacés d'expulsion de leur école à cause de cette habitude. Certains rapportent que leurs confesseurs leur disent qu'il n'y a pas de péché en cause dans ces fréquentations, d'autres encore que leurs directeurs de conscience les jugent un péché mortel. Pourriez-vous nous éclairer? Vous semblez comprendre les jeunes. Merci. — MELE.

R. — Je comprends bien que les jeunes soient mêlés, surtout s'ils essaient d'évaluer tous les articles contradictoires qui paraissent dans les journaux et les revues. Vous semblez sérieux pour votre âge et votre intérêt à cette question des fréquentations assidues des adolescents vous fait honneur. C'est un problème épineux qui sera difficile à résoudre. Pourquoi me demanderez-vous, mais parce que "going steady" n'a pas la même signification pour tout le monde. C'est pourquoi vous me dites que vos amis reçoivent des opinions divergeantes de leurs confesseurs. Examinons un peu certaines définitions des fréquentations exclusives, voulez-vous? D'abord, celles qui sont vraiment l'habitude d'autrefois de "courtiser une jeune fille".

Le jeune couple n'est plus aux études, il est d'âge à assumer dans un avenir rapproché, les responsabilités du mariage. Le jeune homme et la jeune fille se sont trouvés agréable l'un à l'autre et désirent mieux se connaitre en vue du mariage. Ils décident de se fréquenter exclusivement. Ils sortent avec d'autres couples, bien sûr, et en soirée ils dansent avec leurs amis, mais tous sont au courant du pacte qui existe entre eux. Deuxième définition: des jeunes aux études peuvent s'entendre pour se rendre de temps à autre aux soirées organisées par leurs groupes, pour aller patiner ou pratiquer d'autres sports, mais seulement quand l'occasion se présente et non comme un pacte formel et toujours à condition de se conduire comme de bons chrétiens et des jeunes gens bien élevés. C'est le genre de fréquentation qu'on rencontre chez les étudiants sérieux. Cette amitié évolue parfois avec les années et souvent Jeanne et Jacques se retrouvent dans la première division.

Enfin, il y a la troisième catégorie du "going steady" et c'est ici qu'est le bobo. De tout jeunes adolescents de douze ans en montant jouent aux amoureux sérieux. Ces enfants, car ils le sont mentalement, mais malheureusement pas physiquement, cherchent à imiter les couples de fiancés, alors qu'ils n'ont aucune possibilité de se marier. Ils n'y songent même pas et ne connaissent pas d'ailleurs le sens réel du mariage. Ils sortent ensemble et quand ils sont en groupes, ils ne se mêlent pas aux autres pour les jeux ou les danses. Ceci les empêche de se développer normalement et d'acquérir la vraie maturité qu'ils cherchent à afficher en s'arrogeant les petites intimités réservées aux fiancés. Vous savez certainement, sans que je vous le dise, que c'est cette dernière sorte de fréquentation qui est dangereuse et conda m n a b l e. Voyons les principes moraux qui sont en jeu. Vous n'êtes pas sans savoir que personne n'a le droit de rechercher le plaisir sexuel en dehors du mariage et que ce genre de fréquentation est souvent une occasion prochaine de péché.

Cela ne signifie pas que toutes ces fréquentations mènent au péché, mais elles sont dangereuses par leur intimité, leur exclusivité et le manque de maturité des participants. Même si ce genre de fréquentation n'était pas moralement mauvais, il serait fort nuisible au développement social de nos jeunes. Il faut qu'ils rencontrent et qu'ils apprennent à connaitre d'autres personnes de leur âge afin de pouvoir plus tard savoir choisir sagement le compagnon ou la compagne de leur vie. Pour pouvoir faire un bon choix, il faut connaître et apprécier plusieurs candidats, aussi est-ce en circulant et non en stationnant que l'on obtient de bons résultats.

J'espère, mon jeune ami, avoir pu vous éclairer un peu, et je vous suis très reconnaissante de la confiance que vous me témoignez.

LOUISE.

Cuisine Créatrice

des cuisines de General Foods

Saumon à la crème

- ½ tasse de céleri en dés
- 1 boite de soupe crème au céleri
- ½ tasse de lait
- 3 c. à table d'olives farcies
- 1 boite (environ 8 onces) de saumon égoutté et défait en paillettes
- 1 c. à table de jus de citron

Faire sauter le céleri dans du beurre pour environ 5 minutes ou jusqu'à tendre, mais pas brun. Ajouter la soupe, le lait, les olives, le saumon et le jus de citron; chauffer complètement. Donne 4 portions.

Gaufres au chocolat

- 2 tasses de farine tamisée
- 2½ c. à thé de poudre à pâte à double action
- ¾ c. à thé de sel
- ⅓ tasse de sucre
- 2 oeufs, bien battus
- 1½ tasse de lait
- 5 c. à table de shortening fondu
- 2 carrés de chocolat non-sucré, fondu

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte, le sel et le sucre. Mêler les oeufs et le lait. Ajouter au mélange de farine, ajouter le shortening et alors mêler seulement jusqu'à ce que lisse. Incorporer le chocolat fondu. Cuire dans un gaufrier chaud. Servir chaud avec de la crème glacée, du sirop d'érable ou de la crème fouettée.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 45—No 45

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 185, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

DAME FRANCAISE DE ST-BONIFACE prendrait soin d'un enfant chez elle, pendant que mère travaille. Signalez: CHapel 7-4928. 45-700-45C.

DAME AGEE DE ST-BONIFACE désire une dame pour demeurer avec elle et aider aux soins du ménage. Signalez: CEdar 3-2668. 45-710-45C

ON DEMANDE — Un commis, préférablement marié, pour un magasin coopératif dans centre canadien-français. Doit écrire de sa main l'application, spécifiant: âge, salaire, expérience. Pour tous renseignements écrire à Boite 692, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 44-692-43P

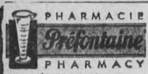
UNE MANIERE PLAISANTE DE GAGNER DES $$$$$ de surplus. On demande des dames pour prendre des commandes pour les produits populaires "AVON" COSMETICS ET TOILETERIES, dans les centres ruraux. Adressez-vous à Boite 677, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 43-677-45C.

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame. Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man
Téléphone: CAstle 2-4492

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimance, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Téléphones
Bureau WHitehall 2-7052
Résidence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située a
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Soirée de Gala de Ciné-Alliance

Prix "International Award" Festival de Cannes

Présentations

Festival International de Stratford

Festival International de Vancouver

GRAND PRIX DU CINEMA FRANÇAIS
un film de RENE CLAIR
PORTE DES LILAS
PIERRE BRASSEUR
HENRI VIDAL
DANY CARREL
GEORGES BRASSENS
le célèbre chansonnier guitariste français
GAGNANT DE 7 PRIX EUROPÉENS
Pour adultes

Sous le patronage de l'Alliance Française au Théâtre Paris

Le lundi 23 février à 8 h. 30

Billets: $1 (régulier)
50c (étudiants)

"Le meilleur film français de l'année"

(Deux autres représentations, le mercredi 25 février, à 7 h. p.m. et à 9 h. 15 p.m.)

PERSONNEL

VOUS VOUS SENTEZ VIEUX! Rajeunissez. Les Tablettes toniques Ostrex remontent des milliers après 40. Seulement 60c. Toutes Pharmacies.

ON DEMANDE — Couple, dame ou demoiselle d'âge mur pour prendre charge de maison pendant que parents seront en voyage. Signalez: CHapel 7-3167, après 6 h. 30. 45-703-45C.

OPPORTUNITE pour vendeurs agressifs, ambitieux qui possèdent voiture. Nécessités domestiques, cosmétiques de la plus haute qualité à vendre. Belle occasion d'établir un commerce profitable et durable. Généreuse commission, période d'essai. Familex, Dept 100, 1600 Delorimier, Montréal.

A LOUER — St-Boniface. 216, rue Notre-Dame. Logis fourni: 2 pièces. Pour personnes tranquilles. 44-690-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Facilités de cuisine. Près hôpital et autobus. Couple tranquille de préférence. Libre le 1er mars. $35 par mois. Signalez: WHitehall 3-3037. 45-711-46C.

Installations Electriques
R. J. Garand — ALpine 3-0017 — 1078, Bernier Bay
R. Meyres — ALpine 3-5178 — 35, Burning Bush Bay
Entrepeneurs en électricité

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, edifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

ON DEMANDE
Secrétaire pouvant prendre la dictée et possédant une bonne vitesse dactylographique. Devra servir de réceptionniste. Doit avoir au moins 2 ans d'expérience comme secrétaire ou première sténographe. Bon salaire et travail très intéressant. S'adresser au bureau du personnel, Hôpital St-Boniface, St-Boniface, Man. 45-704-45C.

EPARGNEZ DES MAINTENANT
Sofas "Chesterfield" et chaises nettoyés chez vous: $10.50. Tapis: 5 cents du pied carré. Chaises de cuisine capitonnées au plus bas prix. Tout travail garanti. Appelez: American Carpet Cleaners, JUstice 6-7353. 44-698-47C.

A LOUER — St-Boniface. 183, blvd Dollard. Chambre meublée. Près hôpital. Signalez: CEdar 3-2108. 45-702-46C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain semi-privée. Adultes de préférence. Signalez: CHapel 7-5002. 45-701-47C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces complètement meublé. Cuisine moderne. Libre, le 28 février. Téléphone: CHapel 7-9133, le soir ou en fin de semaine. 45-708-46C.

A LOUER — Logis non fourni: 2 pièces. Broché pour poêle. Près autobus. $45 par mois. Signalez: CEdar 3-5867. 45-707-45C.

A LOUER — St-Boniface. Ave Provencher ouest. Logis moderne: 3 pièces. Réfrigérateur, poêle, balcon. $70 par mois. Libre immédiatement. Signalez: CHapel 7-4407. 45-705-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour 2 jeunes filles. Entrée privée. Facilités de cuisine Près autobus. Libre. Signalez: CEdar 3-4546. 40-658-45C.

ON DEMANDE DES SOUMISSIONS pour les suivants: Ecole: 18x36'. Etable: 14x18'. Fournaise à l'huile automatique. Capacité: 100,000 B.T.U. Réservoir de 500 gallons avec support en acier. Termes comptants. L'offre la plus élevée ne sera pas nécessairement acceptée. Les soumissions devront être rendues pour le 28 février. S'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, Ecoles consolidées, St-Jean-Baptiste, Téléphone: 3345. 44-689-45C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 5 pièces. S'adresser à Boite 679, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg. 43-679-46C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 5-2513. 31-549-T.F

A VENDRE — Lit continental, 3'3". Radio de table. Comme neufs. $40 les deux. S'adresser à A.-J. Desautels, 457, Jeanne d'Arc. Téléphone: CHapel 7-8757. 45-706-45C.

A VENDRE — Village de Laurier. 2 acres de terre. Bonne maison. Garage, hangar. Poulailler pouvant contenir 250 poules. 2 graineries. Bonne eau. Prix raisonnable. S'adresser à M. Alphonse Jeannotte, Laurier, Man. 45-709-47C.

A VENDRE — St-Boniface. 425, rue Louis Riel. $12,500. Bungalow moderne. 2 chambres à coucher. Garage. Chauffage à l'huile. Tapis mur-à-mur. Tentures. Près hôpital, hospice, collège, Basilique. Signalez: WHitehall 3-2877. 44-695-47C.

A VENDRE — Magasin en bonne condition. Très bien situé dans village de Letellier. Grandeur 28x50' avec soubassement à la grandeur. Chauffage à l'huile. Bon logis au 2e étage. Présentement occupé par la Coopérative de Letellier comme magasin de ferronnerie. Prix raisonnable, termes très faciles. S'adresser à J.-E. Damphousse, sec. 44-699-45P.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES avec service prompt et courtois.
S'adresser à
MM. O.-J. De Steur — GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
34-592-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, fermes, commerces prêts, assurances. S'adresser à A Ayotte, 191, blvd Dollard Téléphones: Bureau: WHitehall 2-4003 — Résidence: WHitehall 3-5331. 22-385-T.F

POUR ACHAT OU VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne termes, commerces, prêts, assurances de tous genres
S'adresser à
E. Collette, 312, rue Hamel
Téléphone: CHapel 7-9970
34-590-T.F

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
39-648-T.F.

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7236
Résidence: ALpine 3-4192
28 St. Michaels Road, St-Vital

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Installation

A l'assemblée du 12 février dernier, le Conseil Provencher recevait la visite du Député de district, frère Léo Dufault. Dès l'ouverture de l'assemblée, le Grand Chevalier, frère P.-E. LaFlèche, souhaitait la bienvenue au frère Dufault, ainsi qu'à son cérémoniaire, frère Jubinville. Le Député de district procéda ensuite à l'installation des officiers du Conseil. Même pour les anciens, il est toujours bon de renouveler à la mémoire les devoirs que confèrent les différentes fonctions de la chevalerie.

Tirage

Ceux qui auraient encore des jetons pour le grand tirage sont avertis que la date ultime pour remise est fixée au 26 février, soir de notre deuxième assemblée du mois. Le tirage aura lieu dès les premiers jours de mars.

Déjeuner-communion

Il aura lieu dimanche prochain, le 22 février. Faisons un effort pendant le carême et assistons en grand nombre.

Retraite fermée

Comme beaucoup de frères de Provencher sont membres de la paroisse du Sacré-Coeur, il est entendu que pour cette année au moins tous les Chevaliers de Provencher pourront bénéficier de la retraite fermée pour cette paroisse. Cette retraite aura lieu du 13 au 15 mars en la Maison de Retraites de St-Boniface. Prière de donner vos noms au Grand Chevalier ou au frère R.-A.-L. Mercier.

Nos malades

La publicité vaut son pesant d'or, malgré nos doutes exprimés en une chronique antérieure. Les frères A. Côté, S. Garet et R. Vien ont reçu des visites de nos frères et surtout du comité des malades. Visites appréciées de ces malades et qu'ils espèrent se voir renouvelées.

Le frère Côté est de retour à la maison, mais sera immobilisé pour un certain temps. Le frère R.-A.-L. Mercier est revenu rajeuni de l'hôpital et, à son dire, est prêt pour la course des 100 verges. Par contre, le malheur s'est appesanti sur notre ex-Grand Chevalier G. W. Carroll qui a subi une fracture de la jambe. Il lui fera plaisir de recevoir notre visite à l'hôpital St-Boniface.

Attention, frères, ces fractures semblent à la mode! Visitons ces infortunés sur nos deux jambes pendant que nous en avons encore l'usage.

Assemblée

L'assemblée du 26 prochain sera celle de notre conférencier, frère J.-R. Doiron, qui sait toujours nous divertir. Venez en avoir la preuve.

BISTOURI.

Décès

M. Athanase-C. Lavoie

M. Athanase-C. Lavoie, de 456, rue Balmoral, Winnipeg, est décédé le mercredi 11 février à sa résidence, à l'âge de 73 ans. Il était natif de Mariapolis.

Il laisse dans le deuil son épouse, Corinne; un fils, Fernand; cinq filles, Laurette, Mmes T.-S. Conrad, E. Leduc, J. Petrowski et J. Hipworth; 12 petits-enfants et deux frères, Alexandre et Aldéi.

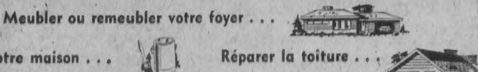
Le service fut chanté le samedi 14 février en l'église du Sacré-Coeur. L'enterrement eut lieu dans le cimetière Green Acres Memorial Gardens. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des arrangements funéraires.

L'amitié est une chose si fragile qu'elle requiert autant de soin qu'un bibelot de grand prix.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Nous sommes heureux d'annoncer que nous servons tous les jours des repas spéciaux des plus délectables tels que: Poulets frits, Rôti de boeuf au jus, Filets mignon, de la dinde apprêtée d'une façon spéciale.
Commande par le téléphone pour repas du dehors exécutée avec soin.
RESTAURANT CHAÎNE D'OR
318, rue Main, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-4870

EATON'S BUDGET PLAN Helps You to DO IT NOW!



Meubler ou remeubler votre foyer . . .

Peinturer votre maison . . .

Réparer la toiture . . .

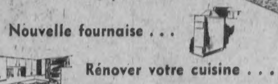


Installer de nouveaux accessoires de salle de bain . . .



Poser des tapis mur à mur

de nouvelles tentures



Nouvelle fournaise . . .

Accessoires électriques neufs

Rénover votre cuisine . . .

Isoler votre maison!

PERMETTEZ à Eaton de vous aider avec un choix de matériaux de qualité, d'ouvriers spécialisés, de prix modérés . . . et surtout l'avantage d'UN

PLAN BUDGÉTAIRE "EATON"

Faites-le dès maintenant . . . Payez mensuellement par remises qui vous conviennent

(Pour les travaux qui requièrent des achats divers, nous vous suggérons d'ouvrir un COMPTE DE CONTRAT D'EATON, qui peut être porté au PLAN BUDGETAIRE EATON pour paiement facile.)

Venez en personne ou téléphonez à notre Bureau de Crédit, huitième étage, demander plus de renseignements sur la façon dont le PLAN BUDGETAIRE EATON peut vous être utile.

N'ATTENDEZ PAS . . . FAITES-LE DES MAINTENANT!

ON DEMANDE
Institutrice pour l'école Pennarun, de Laurier, Année 1959-60. Grades 1 à 8. Nombre d'élèves de 8 à 15. Salaire de base: $2,800 avec augmentation selon qualification et expérience. Pension à l'école même ou pas plus que ¾ de mille. Système à l'huile à l'école. S'adresser à M. Paul Maguet, sec., Laurier, Man. Téléphone: Ste-Rose 305-24. 45-713-45C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — Près de toutes commodités modernes. Petit bloc passablement nouveau. Revenu annuel net: $3,500. Pour renseignements complets s'adresser à notre bureau seulement.

St-Boniface — Près école Provencher. Duplex en stuc âgé de 11 ans: 7 pièces, 4 en bas, 3 en haut. Entrées privées, plomberie double, chauffage à l'huile, planchers: bois dur. Garage. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — 511, rue Cherrier. Bungalow: 5 pièces. Grande cuisine moderne. 3 chambres à coucher. Chauffage eau chaude. Comptant requis: $1,000.

St-Vital — Chemin Ste-Marie. Prix: $10,850. Bungalow en stuc: 4 pièces. Grands salon, cuisine. 2 chambres à coucher. Planchers: chêne. Soubassement complet Chauffage à l'huile. Près écoles catholiques et autobus.

Ferme de 53 acres sur chemin Ste-Anne. 7½ milles de Portage et Main. Bons bâtiments. Eau abondante. 40 acres en culture. Prix: $13,000. Moitié comptant. Balance facile. Intérêt: 5%.

Nous achèterons ou prendrons votre maison en échange.

O.-J. De Steur — Tél.: GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
44-647-45C.

A VENDRE

St-Boniface — Cottage moderne: 5 pièces. Près Basilique. $12,900.

St-Boniface — Maison: 13 pièces. Une aubaine à $7,900. Termes faciles.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. $14,500.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. $6,900

St-Boniface — Maison moderne: 5 pièces. $10,400.

St-Boniface — Cottage neuf moderne: 4 pièces. $8,900

Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser A
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Telephones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
44-646-45C.

Un million de chapelets

L'archidiocèse de Winnipeg présentera un bouquet spirituel d'un million de chapelets à Sa Sainteté Jean XXIII, à l'occasion de la visite ad limina de Son Exc. Mgr P. F. Pocock cette année.

Dans une lettre pastorale, l'archevêque souligne que cette entreprise spirituelle demandera de chacun, prêtre, religieux, religieuse et fidèle, une trentaine de chapelets, et que le temps du carême se prête bien à cette pratique.

L'archidiocèse avait fait un bouquet spirituel semblable pour le pape en 1954.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 1er avril 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR SERVICES D'EGOUT ET D'EAU, HOTELLERIES POUR INDIENS, WHITEHORSE (T.Y.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.); de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); du directeur régional, 10225 - 100e ave, Edmonton (Alta); de l'ingénieur surintendant, bureau de poste, Whitehorse (T.Y.), et au bureau de poste à Whitehorse (T.Y.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Edmonton (Alta); de l'ingénieur surintendant à Whitehorse (T.Y.), les bleus et le devis de l'ouvrage.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 février 1959. (Arch-59-27)

A-VENDRE

Entrepôt de congélation, magasin, bureau de poste avec logis en haut. Bon commerce. Accepterait échange. Prix: $36,000. Comptant requis: $20,000.

Magasin, bureau et contrat de poste, assez bon édifice: $5,000.

Fermes

320 acres, 310 en culture: $38 l'acre, $5,000 comptant. Doit être vendu pour le 1er mars.

480 acres en culture. Bons bâtiments, $52.50 l'acre. Moitié ou plus comptant.

480 acres, 440 en culture. Bons bâtiments. $55 l'acre.

240 acres, 210 en culture. Bons bâtiments. Puits artésien. $70 l'acre. Moitié comptant.

240 acres en culture. Bons bâtiments. Puits artésien. Sur route 59. $70 l'acre. Comptant.

800 acres en culture. Bons bâtiments. Route en gravier. $75 l'acre. Moitié comptant.

S'adresser à:
Edouard Hébert, Carey, Man.
Téléphone: St-Pierre 316-14
44-687-46C.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of AUGUSTE CHAPERON, late of the Post Office of Notre Dame de Lourdes, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at Somerset, Manitoba, on or before the 23rd day of March, A.D. 1959.

DATED at the Village of Somerset, Manitoba, this 13th day of February, A.D. 1959.

C. E. CHAMPAGNE,
Solicitor for
Eugenie Chaperon, Executrix.

BAS DE NYLON

Epiciers, restaurateurs, colporteurs et autres, achetez vos bas de manufacturiers canadiens.

Empaquetage scellé, de fantaisie.
A mailles nouées, sans couture la doz. $8.00
Uni, sans couture la doz. 7.70
Avec couture, jauge 51, 15 deniers 1 doz. 5.40
Nouvelle teinte. Pointure: 8½ à 11.
Taxe fédérale incluse dans ces prix.

Nous expédions contre remboursement. Toute commande accompagnée d'un mandat postal sera acceptée. Pour plus de renseignements adressez-vous à

DIANE HOSIERY MILLS,
Windsor Mills, P.Q.


Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

On demande
POUR ORGANISER UNE MISSION

1 Pompe pour incendie, mobile sur roues, pression 100 lb; capacité 5,000 à 6,000 gallons à l'heure, avec 600 à 700 pds de boyaux à succion et 1,000 à 1,100 pds pour décharge.

1 Système hydraulique avec lame et autres accessoires adaptables sur tracteur John Deere MC-11323. Petit tracteur de jardin avec accessoires.. Roues de bicyclettes pour faire voitures légères.

Tout petit poêle et réfrigérateur et gros réfrigérateur domestique; tous trois au gaz propane, 2 petits fauteuils.

Instruments aratoires pour petite ferme. Outils à moteur ou à l'électricité pour bois et fer, pour entretien de machines.

1 très bonne vache, ou 2 veaux de race de préférence, mâle et femelle.

Si possible inclure brochures relatives aux objets, pesanteurs approximatives et prix. S'adresser au R. P. Léo Levasseur, O.M.I., R. C. Mission, Norway House, Man.

Les Clefs du Problème...



M. L. Driscoll, président de l'Association pour Enfants retardés du Grand-Winnipeg, dit que "l'un des plus difficiles problèmes à résoudre au cours des deux dernières années a été le transport des enfants aller-retour de l'école.

"Le don de cinq voitures neuves par la Brasserie Carling (Manitoba) Limitée a certainement beaucoup aidé au travail de l'Association. Jusqu'à présent on ne pouvait compter que sur une 'station wagon' et autres moyens supplémentaires de transport qui pesaient lourdement sur notre budget."

Six parents d'enfants retardés formèrent l'Association en 1952. La première journée de classe avec 10 jeunes élèves handicapés fut tenue en 1953. Aujourd'hui 160 enfants fréquentent l'école de 10 classes construite dans le district du Grand-Winnipeg en 1957 par le Club Kinsmen.

La Brasserie Carling (Manitoba) Limitée est fière de cette occasion qui lui permet de venir en aide à l'Association pour Enfants retardés du Grand-Winnipeg.

THE CARLING BREWERIES (MANITOBA) LIMITED